

- Un éditorial de Claude Ryan sur la protection du consommateur (page 4)
- Des livres propos d'Yvan Boulanger sur "Les pentes féériques du fédéralisme". (page 4)
- Le ministre L'Allier veut soumettre l'OIPQ à la surveillance d'une commission parlementaire - une entrevue de Michel Roy. (page 5)

la météo

Ensoleillé et plus frais. 55 et 75.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Sainte Monique

VOL. LXI - NO 199

Montréal, jeudi 27 août 1970

10 CENTS



Une des participantes à un rally féministe qui se déroulait à San Francisco, hier, s'en est prise à un railleur du sexe "fort" qui brandissait une pancarte portant les mots "Au diable les lesbiennes radicales". Le rally de San Francisco n'était que l'une des nombreuses manifestations qui se sont déroulées, hier, aux États-Unis à l'occasion de la grève des Américaines.

Un foyer de patronage et de pots-de-vin? Le syndicat des fonctionnaires demande une enquête publique sur le ministère des transports

par Jean-Luc Duguay

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec demande une enquête publique sur le ministère des transports, foyer présumé de prévarication, de patronage et de pots-de-vin. Le président du SFPQ, M. Jean-Paul Breuleux, estime que seule une enquête de cette nature permettra de déterminer les responsabilités au sein du ministère, du haut en bas de l'échelle des fonctions. Au cours d'une conférence de presse, hier, à l'édifice de la CSN à Montréal, M. Breuleux a soutenu que le gouvernement veut trop facilement se donner bonne conscience face à la population en annonçant publiquement le début d'un "nettoyage" et le congédiement de petits fonctionnaires.

Le plus souvent, ils sont mutés. Les petits fonctionnaires sont obligés d'exécuter certains ordres qu'ils n'exécuteraient pas autrement et servent de boucs émissaires", dit le syndicaliste. Il faisait état du congédiement de six fonctionnaires - dont cinq syndiqués -, examinateurs au bureau d'émission des permis de conduire situé sur le boulevard Crémazie à Montréal. En annonçant les renvois, jeudi dernier, le premier ministre Bourassa a dit qu'une enquête en cours du ministère des transports avait permis de conclure que les six employés ont accepté des pots-de-vin et falsifié des documents pour faciliter l'obtention de permis à des personnes inaptes.

SFPQ a de temps à autre pris la forme d'un débat contradictoire. Des accusations, contre-accusations et justifications qui en ont découlé, il est possible de dégager les éléments suivants: M. Baril a confirmé que son Bureau avait accordé un permis de conduire au fils du ministre du transport, M. Voix page 6: Le syndicat

Intégration des services de police de la CUM

par Gilles Léveillé

Le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal a recommandé hier l'intégration totale de tous les corps de police de l'île de Montréal, dans un délai de 2 à 5 ans. C'est là, estiment les membres du Conseil présidé par le juge Jacques Coderre, la meilleure solution pour assurer à la population une protection policière efficace et de qualité.

Dans un volumineux rapport remis au président de l'exécutif de la CUM, M. Lucien Saulnier, à l'hôtel de ville de Pierrefonds, le Conseil fait une série de recommandations, au total 72, consacrées à l'organisation du service, au personnel, aux services externes, à l'équipement et aux services internes, et soumet un projet de réaménagement du territoire applicable au corps de police unifié.

A partir de ses recommandations et après consultation avec les associations groupant les policiers aux fins de conventions collectives, l'exécutif de la CUM préparera à l'intention du conseil du gouvernement régional montréalais un projet de règlement établissant de fait les nouvelles structures des forces de l'ordre pour tout son territoire. Ce projet devra être approuvé au plus tard le 1er janvier 1971.

Dans son message aux autorités communautaires et provinciales, le juge Coderre constate que la criminalité est à la hausse au Canada mais que le taux de solution des crimes diminue. Soulignant que l'île de Montréal compte 25 corps de police "qui travaillent séparément, sans véritable moyen de coordination", le juge Coderre affirme "qu'au crime organisé, il faut opposer une force métropolitaine organisée, coordonnée et intégrée". Cette force intégrée, pour Voix page 6: Intégration

Ce jour-là, 7 octobre... Les inspecteurs de police ont vécu un jour relativement calme

par Guy Deshaies

Les Montréalais se sont très bien conduits le 7 octobre dernier malgré l'absence de tout policier dans les rues de la ville et mises à part la manifestation devant les garages de la Murray Hill et les scènes de pillage qui se sont produites en soirée, ce fut une journée relativement calme à Montréal. C'est en tout cas ce qui ressort des divers témoignages entendus hier devant la Commission de police de la part des inspecteurs de sept postes de police qui ont relaté les événements du 7 octobre tels qu'ils les ont vécus dans leur poste respectif.

Les inspecteurs De Lucas, du poste 4, et Yacovitch, du poste 10, ont fait remarquer que le nombre inusité de délits commis dans leur secteur ce soir-là était dû aux manifestations rue Sainte-Catherine et aux scènes de pillage et de vandalisme qui s'y déroulèrent en soirée. Mais les inspecteurs des autres postes affirmèrent que le nombre de délits rapportés ce jour-là dans leur secteur, quoique sensiblement plus élevé que d'habitude, n'était pas surprenant et qu'il était arrivé, certaines fois, que malgré la présence des policiers ce nombre fût plus élevé pour une journée.

Quant aux événements proprement dits, la version des inspecteurs (qui ne sont pas membres de la Fraternité et qui sont demeurés en service le 7 octobre) ne diffère pratiquement pas. Peu après l'arrivée des policiers de la relève de 8h, le matin du 7 octobre, un policier informait l'inspecteur que les policiers quittaient le travail pour se rendre à l'assemblée du centre Paul-Sauvé. Tous les inspecteurs interrogés ont déclaré qu'ils ne s'attendaient pas à pareil dénouement hier qu'ils fussent conscients du malaise et du ressentiment qui régnaient au sein du corps policier. Puis, dans tous les cas, les inspecteurs ont reçu la visite de policiers provinciaux vers le milieu de l'avant-midi, policiers mandatés pour prêter main-forte aux inspecteurs laissés seuls dans leur poste. Ces derniers ont raconté qu'ils avaient reçu aussi quelques visites de policiers de Montréal qui venaient visiter les postes et qui invitaient poliment les policiers syndiqués qui auraient pu s'y trouver à se rendre à l'assemblée syndicale convoquée pour prendre connaissance de la sentence arbitrale rendue le 6 octobre par le juge Primeau.

A certains endroits, les policiers provinciaux ont été invités non moins poliment à quitter les lieux. Les inspecteurs interrogés hier ont nommé un certain sergent De Caen de qui ils ont tous reçu la visite durant la journée du 7 octobre. Ce dernier semblait voir qu'il n'y ait aucun policier syndiqué au travail. Le nom du sergent De Caen a été cité par tous les témoins. Il arrivait aux postes à bord d'une camionnette de la police remplie de policiers, se présentait, demandait à visiter le poste et invitait au besoin les quelques policiers qui pouvaient se trouver sur les lieux à quitter le travail.

Il a été question aussi hier des véhicules de la police dont plusieurs sont demeurés stationnés près des postes mais dont certains semblent-ils ont servi à véhiculer des policiers au centre Sauvé. Me Raymond Bolly, procureur du ministère public, a tenté de savoir si les ambulances de la police avaient ainsi servi à transporter des policiers de manière à savoir si des citoyens blessés ou malades ont été privés de soins urgents faute d'ambulances. Il n'y a pas eu hier

de témoignages probants selon lesquels les policiers en grève se seraient emparés résolument des ambulances. Il n'y a pas eu non plus de témoignages démontrant que des policiers ont volontairement brouillé les ondes-radio.

L'enquête présidée par le juge Ludovic Laperrrière et qui se déroule au palais de justice de Montréal se poursuit aujourd'hui.

Le député de Saint-Maurice est nommé directeur général de l'UN

par Gilles Lesage

QUEBEC - C'est un parlementaire, le Dr Philippe Demers, député de Saint-Maurice, qui a été nommé directeur général de l'Union nationale, en remplacement de M. Christian Vien.

M. Demers occupera ses fonctions à compter du premier septembre, date à laquelle prendra effet la démission de M. Vien. La double nouvelle a été annoncée hier par le chef du parti, M. Bertrand, dont le communiqué fut suivi d'un autre portant la signature de M. Vien.

Ce dernier avait fait part, il y a déjà quelque temps, de son intention de se lancer dans l'entreprise privée. Il demeure toutefois directeur du Club Renaissance de Québec, où est d'ailleurs établi le secrétariat permanent du parti.

M. Vien était à l'emploi de l'U.N. depuis près de dix ans, d'abord à titre de secrétaire général, puis à celui de directeur général. Il avait accédé à ce poste il y a un an environ, remplaçant M. Mario Beaulieu, qui était alors ministre des finances dans le gouvernement Bertrand.

Dans son communiqué, M. Vien dit qu'il n'est nullement question pour lui, à l'heure actuelle, d'appuyer l'un ou l'autre des candidats possibles dans une éventuelle course au leadership de l'U.N. D'autant plus, ajoute-t-il, qu'aucun congrès n'a été annoncé et que M. Bertrand demeure toujours le chef permanent de l'Union nationale.

Des rumeurs avaient voulu qu'en partant, M. Vien accroche son nom à celui

d'un aspirant à la direction du parti, et certains avaient même pensé que ce pourrait être le juge Claude Wagner, ex-ministre de la justice sous M. Lesage.

Interrogé hier à cet égard, M. Vien a dit qu'il ne connaissait pas personnellement M. Wagner, et qu'en tant qu'il est concerné, ces rumeurs ne sont pas sérieuses.

Crédits à l'aménagement de l'Est du Québec

Bourassa fulmine contre la "paralysie administrative"

par notre envoyé, Pierre-L. O'Neill

MATANE - Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, entend prendre toutes les mesures pour obtenir un débloqué rapide de l'application du plan quinquennal de développement de l'est du Québec adopté en 1968 par Ottawa et Québec. Le plan était l'aboutissement d'une étude faite par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). Au cours d'une conférence de presse,

Dans son communiqué, par contre, M. Vien ajoute ceci: "M. Bertrand a été élu démocratiquement et il est l'homme le plus qualifié pour diriger les troupes de l'Union nationale aussi longtemps qu'il jugera lui-même à propos d'inviter le parti à se choisir un nouveau chef. "Il appartiendra au militants d'élire Voix page 6: Le député

à l'issue d'une rencontre avec les membres du Conseil régional du développement (CRD) hier à Matane, M. Bourassa a fustigé les hauts fonctionnaires de son gouvernement: "On ne peut pas admettre, a-t-il dit, que la paralysie administrative empêche l'application de mesures qui pourraient corriger le chômage". Il a en outre promis de régler le conflit qui existe entre les structures

traditionnelles des différents ministères et ce nouvel organisme de la région du Bas-St-Laurent qui est le CRD.

Ainsi que le réclamait le Conseil régional de développement dans son mémoire, M. Bourassa favorisera une déconcentration administrative et donnera des pouvoirs réels aux représentants régionaux du gouvernement, chargés de Voix page 6: Bourassa

La journée de libération des femmes: fantastique!

par Solange Chalvin

NEW YORK - Fantastique, inimaginable, voilà les deux mots qui se présentaient dans la bouche des milliers de Newyorkais qui ont assisté hier soir à la fête. Car dans la rue, c'était bien la fête pour des milliers de femmes de tous âges qui ont envahi la 5e Avenue sur une longueur d'une quinzaine de rues portant le slogan: "Femmes du monde entier, unissez-vous."

Pour les organisatrices, c'était le miracle espéré. Un soir de révolution, s'est écriée Mrs. Friedan. Un point de non-retour.

Le "cheap labour", c'est bien fini. C'est la fin d'une tyrannie économique et sociale. Un seul cri dans la rue: "When Liberation?" "Now".

Ainsi s'est terminée hier à New York la journée consacrée à la libération de la femme, alors qu'à Bryant Park, les principaux leaders faisaient tour à tour une allocution teintée d'enthousiasme et accueillie invariablement par des vivats de la foule massée aux abords du parc. 20.000 participants, selon un chiffre "conservateur" du service de police, lequel a assumé parfaitement son rôle, aidé en cela par le service des organisatrices elles-mêmes. (Voir autre nouvelle sur cet événement à la page 11).

Michel Roy devient rédacteur en chef adjoint au Devoir

M. Claude Ryan, rédacteur en chef du DEVOIR, annonce la nomination de M. Michel Roy au poste de rédacteur en chef adjoint.

Agé de 40 ans, M. Roy est journaliste au DEVOIR depuis 1958. Il fut successivement reporter, adjoint au directeur de l'information, directeur de l'information et, depuis trois ans, rédacteur politique.

Licencié en philosophie de l'université de Montréal, M. Roy exerce le métier depuis près de 20 ans, d'abord à l'ancien quotidien du matin "Le Canada", puis au service des nouvelles de CKAC et à la Presse Canadienne.

au gré du temps

La vérité des contraires

Les drogues dites douces sont inoffensives. La marijuana est nocive. La pilule anovulante constitue un redoutable danger. Les contraceptifs oraux ne sont aucunement néfastes. L'addition aux aliments de cyclamates expose à de graves inconvénients. Ce produit est anodin.

Voilà des déclarations que l'on peut lire quotidiennement, venant de spécialistes hautement compétents.

L'homme de la rue qui s'interroge peut penser que ces contradictions vont dans le sens du dualisme enseigné depuis Pythagore, que nous devons vivre des principes opposés: matière et forme, liberté et nécessité, transcendance et immanence. L'être humain, à la fois spirituel et corporel, individuel et social sait aussi qu'une chose ne peut être simultanément a et non-a, que la dualité pour être conséquente doit nier tous rapports entre principes intrinsèquement hétérogènes. A moins, que tout bonnement, il ne s'explique ainsi la chose: d'importants intérêts financiers créent de toutes pièces des vérités diverses, n'hésitant pas à brouiller des principes contradictoires et coéternels. Louis-Martin TARD

Les négociations sur l'assurance-maladie prennent une tournure qui inquiète vivement les médecins

par Robert Guy Scully

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, qui s'était jusqu'à maintenant abstenu d'intervenir publiquement dans les négociations sur l'assurance-maladie, a exprimé hier au grand jour ses vives inquiétudes au sujet de la tournure que prennent actuellement les négociations. Selon le Dr Gustave Gingras, président du Collège, et le Dr Augustin Roy, registraire, ces négociations concernent de plus en plus la question des normes professionnelles et de la pratique médicale. Or il s'agit là, disent-ils, "d'une responsabilité qui, en vertu de la loi, appartient au Collège seul. Les négociations avec les syndicats (les deux fédérations groupant omnipraticiens et spécialistes) ne devraient toucher que les revendications d'honoraires", précisent-ils.

Le Collège, particulièrement inquiet par un accord conclu avant-hier entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et le gouvernement "sur certaines garanties fondamentales du libre exercice de la médecine", adressait, par télégramme, la remarque suivante au ministre québécois de la Santé, M. Claude Castonguay: "Auriez-vous l'obligeance de nous faire parvenir immédiatement une copie de cet accord qui nous concerne directement".

Compte tenu des déclarations faites mardi par le président de la fédération des omnipraticiens (FMOQ), le Dr Gérard Hamel, qui soutenaient que le Collège, "organisme paraprofessionnel", ne devait pas "lier les médecins", et qui réclamaient "la

négociation directe entre la FMOQ et le ministère", la riposte du Collège prend l'allure d'une mise en demeure sévère, voire d'une déclaration de guerre. Effectivement, le Dr Gingras a admis que certains médecins "souhaitaient la mort du Collège". Mais il avoue ne pas comprendre cette appréhension, qui "n'est pas fondée".

Chose certaine, les médecins opposés au contrôle du Collège ne se retrouvent pas dans le camp des médecins spécialistes. Leur président, le Dr Raymond Robillard, souhaite que le Collège conserve ce contrôle sur la "qualité des soins" dispensés par les membres du corps professionnel. Rappelons que le Collège avait demandé au ministre Claude Castonguay, le 31 juillet dernier, la permission de déléguer un

"observateur" à la table des négociations. Vraisemblablement, cet observateur aurait sauvegardé la compétence du Collège en matière de soins professionnels. Le 13 août le sous-ministre Jacques Brunet rendait l'acceptation des fédérations à cette demande obligatoire. Le 17 août Me Roger David, au nom de la Fédération des spécialistes (FMSQ) acceptait, et mardi, enfin, la FMOQ laissait clairement entendre qu'elle refusait. Beaucoup dépend, cependant, du résultat de la réunion Collège-FMOQ qui devait se tenir hier soir.

Il avait été question d'une "hégémonie" des spécialistes au Collège. Ceux-ci sont effectivement en majorité au Bureau des Gouverneurs de cet Voix page 6: Les médecins

Les Jardiniers-Maraîchers s'interrogent...

LA VOIX DES JARDINIERS MARAÎCHERS

DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Dialoguons un peu...

Consommateurs Québécois, épiciers détaillants, faisant partie de diverses chaînes, propriétaires de Kiosques au bord des routes, Hôtels, Restaurants, Institutions privées ou gouvernementales distributeurs en gros de fruits et légumes, courtiers, les Jardiniers-Maraîchers de la région de Montréal, par l'entremise de leur Association, veulent dialoguer quelques instants avec vous tous et vous informer de leurs activités, des récoltes 1970, des prix obtenus, des quantités produites, de la qualité atteinte et des importations de fruits et légumes en période de production qui causent de grands dommages aux Jardiniers et à tous les Québécois.

Merci aux Consommateurs...

Nous remercions, bien sincèrement les consommateurs qui à maintes reprises accordent leur préférence aux fruits et légumes du Québec, leur appréciation et leur soutien. Plusieurs enquêtes conduites sur nos marchés publics chez les détaillants, auprès des consommateurs ont fourni les preuves que tous tiennent à ce que leur argent dépensé pour les fruits et légumes le soit au bénéfice des Jardiniers-Maraîchers, des pomiculteurs du Québec et de la main-d'œuvre Québécoise.

teurs en faisant au plus tôt une enquête sur le marché des patates.

Les patates et le Gouvernement...

En juillet 1970, le Québec a fourni en patates pour le marché de Montréal seulement, 178 wagons ou remorques de 800 sacs de 50 lbs; l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard, 98 wagons et les États-Unis en ont fourni 407 wagons. Cela prouve que nous pourrions produire 3 ou 4 fois plus de patates à condition que certains acheteurs aient un peu plus de sang Québécois dans les veines et achètent du Québec. Dans des cas semblables le gouvernement du Québec, au lieu de faire porter ses responsabilités sur le dos d'Ottawa, a le devoir d'intervenir et au plus tôt. Le 12 août 1970 dans nos journaux tous ont lu un article intitulé comme suit: "Loi protectionniste sur le commerce extérieur aux États-Unis adoptée par la commission des finances et la chambre des représentants". On pouvait lire que des quotas seront appliqués chaque fois qu'une industrie américaine sera mise en danger par l'accroissement des importations. Voilà un gouvernement qui s'occupe de ses affaires et apporte l'aide nécessaire à ses producteurs.

pommée a rapporté à ce jour une moyenne de 5 à 6 sous la pomme à la ferme, sur ce il faut déduire le coût de production. En pleine saison plusieurs producteurs n'ont obtenu que 2 ou 3 sous ce qui représente une perte d'argent énorme. Présentement la laitue pommée rapporte aux producteurs de 11 à 13 cents la pomme toujours sans compter le coût de production. La raison de cette hausse soudaine des prix est la rareté de la laitue pommée aux États-Unis, en Ontario et au Québec; la température trop chaude que nous avons subie, il y a 4 ou 5 semaines, a empêché la semence de lever.

Les radis, les oignons et le blé d'Inde...

Les radis et les oignons bottelés, n'ont donné à ce jour aucun profit aux producteurs et la situation est malheureusement la même pour les choux hâtifs.

Le Blé d'Inde c'est un énorme fiasco pour les producteurs et les prix obtenus sont ridicules. En juillet pour Montréal, le Québec a fourni 40 remorques de 800 cagets de 5 doz., l'Ontario et les États-Unis 36 remorques. Il y a eu bataille sans merci entre importateurs et producteurs avec le pénible résultat d'une grande perte d'argent pour les deux. C'est une preuve de plus qu'un office de contrôle intelligent des importations doit être créé au Québec au plus tôt.



Achetons du Québec d'abord...

La réponse du public consommateur nous l'avons d'avance. Les consommateurs doivent acheter les fruits et légumes du Québec d'abord à condition que la qualité, la quantité, et que les prix soient compétitifs ou meilleurs marché que ceux des autres provinces ou autres pays. Les Jardiniers ici peuvent rivaliser avec n'importe qui en production en autant que les salaires et subventions gouvernementales soient les mêmes ici que les provinces ou les pays qui exportent au Québec.

Un exemple frappant...

A titre d'exemple, les Chinois exportent des champignons ici et leur main-d'œuvre est payée \$45.00 par mois; au Québec et en Ontario les salaires payés sont d'environ \$400.00 par mois. Le 23 juillet 1970 on pouvait lire dans un journal de Montréal un article qui avait comme titre "Plafond aux subventions agricoles aux États-Unis"; même réduites ces subventions, qui existent depuis nombre d'années, représentent encore un montant de \$20.000, annuellement pour chaque exploitation. Les pays européens et ceux du Commonwealth versent eux aussi des subventions très élevées à leurs producteurs alors que ces subventions pour les fruits et légumes n'existent aucune-ment chez nous.

Au même moment de grandes organisations de distribution au détail placent leurs commandes au Nouveau-Brunswick et souvent annoncent les patates en spécial pratiquement sans profit. Présentement la guerre est déclarée et nous venons de voir le prix des patates, qui était de 4 sous la livre, baissé à 1 sou et 8/10, sur nos marchés. Tous nos producteurs classifiés très bien leur production et l'emballent dans des sacs neufs, mais une grande partie des acheteurs placent leur commande au Nouveau-Brunswick. Dieu merci! cette année quelques chaînes et grossistes vendent seulement des patates du Québec. Ici nous demandons à Monsieur Omer Dionne, grand producteur de patates des Cantons de l'Est et député à Québec d'aider les produc-



La situation de la laitue...

La laitue frisée a rapporté \$1.00 à \$1.25 par 24 pieds et de très grandes quantités ont été laissées sur les champs justement parce qu'il y avait trop de surplus de laitue importée des E.U.. La laitue



Et les concombres...

Parlons maintenant concombres: juillet est le mois par excellence pour ce bon légume cultivé en serres et couches

chaudes à Ste-Dorothée et Ste-Clothilde. En ce mois de production 61 remorques de 800 minots arrivèrent à Montréal de l'Ontario et des E. U. alors que le Québec en fournissait 83 remorques de 800 minots. Toujours la même bataille et des prix ridicules pour les producteurs; de plus dans certains magasins de vivres, les concombres importés sont tapageusement annoncés alors qu'aucune réclamation n'est accordée aux concombres du Québec. Merci aux grossistes et chaînes d'épicerie qui se sont fait un devoir de vendre les concombres du Québec. Consommateurs, accordés vous commandez à ceux qui font beaucoup de réclame pour les fruits et légumes du Québec.

de la carotte sous toutes ses formes et surtout de servir en quantité le jus de ce légume si nécessaire à tous et particulièrement aux enfants. Exigez que l'indication "Province de Québec" soit bien indiquée sur tous les sacs de légumes et fruits que vous achèterez: carottes, oignons, patates, pommes etc.. L'importation des pommes augmente à pas de géant et au Québec on conseille de détruire les pomiers. Le permis de fabrication de cidre, que l'on attend toujours, serait certainement une aide pour les producteurs de pommes.

bec 5 millions de dollars, l'an dernier les recettes ne s'élevaient qu'à 1 million de dollars, les bleuets importés représentant la différence.

La pénible situation des producteurs du Québec...

Comme vous pouvez le constater au Québec il y a abondance de légumes, pommes et petits fruits et nous pouvons produire 2 ou 3 fois plus. Présentement nous ne produisons que le tiers de ce que nous consommons.

M. Paul Berthiaume député de Napierville, de M. George Kennedy député de Châteauguay, M. Omer Dionne député de Compton et tous les autres députés des comtés horticoles siégeant à Québec et à Ottawa, d'inviter tous les Québécois à consommer beaucoup de légumes, pommes et petits fruits du Québec et nous sollicitons d'eux la création d'un comité d'experts-praticiens en production horticole afin de contrôler les importations nuisibles aux producteurs dans les sortes de légumes et fruits que nous pouvons produire.

Nous demandons aussi à tous les distributeurs en gros et détail dans l'avenir de faire davantage de publicité aux légumes et pommes du Québec. Sans vouloir faire de menaces, en se servant de moyens légaux et tout en respectant la propriété d'autrui, les Jardiniers - Maraîchers se verront bientôt dans l'obligation de manifester publiquement leur mécontentement s'il n'y a pas d'amélioration. Les coupables se connaissent!

Souhaitons que tous se fassent un devoir d'activer la consommation et la vente des légumes et pommes du Québec. C'est pour le plus grand bien de tous.

Cette page a été préparée et payée par l'Association des Jardiniers-Maraîchers de la région de Montréal. Le coût de cette page est une dépense énorme pour l'Association. Tous ceux qui veulent y contribuer et qui aimeraient que nous répétions ce geste peuvent adresser leurs contributions à l'adresse suivante: Association des Jardiniers-Maraîchers Sherrington, P.Q. par Paul Boudrias, prés.

On peut rencontrer les jardiniers-maraîchers de 3h. a.m. à 9h. a.m. aux endroits suivants:

Le marché Central Métropolitain
805 Boul. L'Acadie
coin Boul. Métropolitain

Le Marché des Jardiniers
1200, Chemin St-Jean
Laprairie

Le Marché Atwater
rue Atwater

Le Marché Jean-Talon
rue Jean-Talon

(les légumes devant être dans les magasins à 8h. a.m. les heures des jardiniers-maraîchers sont plutôt matinales...)

Un office de contrôle intelligent...

Les jardiniers et pomiculteurs ont besoin de prix raisonnables. Les jardiniers ont besoin d'exploiter leurs terres avec profits comme n'importe quelle entreprise afin de réinvestir et, ainsi créer des emplois nouveaux. L'essentiel serait la formation d'un office de contrôle intelligent des importations des fruits et des légumes à l'avantage de tous nos producteurs et consommateurs.

Une visite aux Jardiniers-Maraîchers...

Les Jardiniers-Maraîchers lancent un appel à tous leurs représentants des comtés horticoles de Québec et d'Ottawa à venir visiter le Marché Central Métropolitain particulièrement à 5 heures le matin, heure où se font d'énormes transactions, afin de mieux connaître les problèmes des Jardiniers-Maraîchers. Le mardi est la meilleure journée pour ces visites.

Les Jardiniers profitent de l'occasion pour remercier tous ceux qui se font un devoir d'acheter et de distribuer les fruits et légumes du Québec.

Un urgent appel...

Importer ce que nous pouvons produire est le meilleur moyen de créer du chômage. La preuve est évidente. On importe davantage et notre taux de chômage est à son niveau le plus élevé. Nous sollicitons du Premier Ministre du Québec M. Robert Bourassa, de M. Norman Toupin notre ministre de l'agriculture, de M. Gérard Lévesque ministre du commerce, de M. Noël Lavoie, député de Laval et président de la Chambre, de

Les malheureuses tomates...

Les tomates penent-en... et beaucoup. C'est tragique ce qui se passe à Montréal pour ce légume ou fruit si vous voulez. Aucune tomate ne surpasse en saveur celles de Montréal. Nos tomates arrivent à la mi-juillet de l'Île Bizard, Ste-Geneviève, Ste-Dorothée et St-Rémi, et cependant en juillet, l'importation n'a jamais été aussi considérable. 125 remorques des marchés de l'Ontario seulement parvenaient à Montréal, 90 remorques des E. U. et 3 air-cargos nous parvenaient de Hollande. Nous sommes en août, bientôt on parlera de gelée et quelques marchands de vivres n'ont pas encore offert en vente les tomates du Québec. C'est un crime! D'autres, jusqu'à présent n'ont pas annoncé du tout les fruits et légumes du Québec. Une minutieuse enquête sur les tomates par Monsieur le Ministre du Commerce serait sans doute révélatrice.

A la cuisine, Mesdames et Messieurs, servez des oignons dans tout. N'oubliez pas de faire souvent de bonnes soupes à l'oignon. En automne et en hiver c'est une nécessité de consommer beaucoup d'oignons.

Le céleri des bonnes terres noires est offert depuis quelques semaines et la qualité est excellente. Le producteur reçoit 10 cents le pied, gros-seur 24, ce prix ne comprend pas le coût de production. Les cultures du céleri et l'oignon sont les deux cultures qui coûtent le plus d'argent aux producteurs. Mangez beaucoup de céleri, c'est absolument nécessaire afin d'avoir une bonne santé.

Les choux-fleurs, les choux verts, rouges, Savoie, Bruxelles et Chinois sont offerts en vente en quantité; les prix sont raisonnables pour le producteur et le consommateur. Le chou chinois et Savoie font les meilleurs salades et peuvent vous être fournis par les jardiniers à longueur d'année.

Augmentons la consommation de nos bons légumes québécois...

Les récoltes d'oignons, carottes, navets, choux de toutes sortes, betteraves, panais, patates sont commencées. Plusieurs grossistes, encore tout dernièrement, avaient en inventaire, des oignons, des pommes et des carottes importés. La récolte de carottes est commencée depuis trois semaines. Cette année la récolte se totalisera à 1 million 750, 000 sacs de 50 lbs, c'est 12% de plus que l'an passé; la qualité est excellente et la saveur insurpassable. Nous recommandons donc aux ménagères d'augmenter la consommation

Toutes les sortes de courges et citrouilles sont offertes sur les marchés. Les fines herbes et les épinards, grande source d'énergie y sont également.

Les bleuets importés...

Il y a quelques années nos bleuets de l'Abitibi et du Lac St-Jean rapportaient au Qué-



Rappel

Les contributions à votre Association pour 1971 sont maintenant dues. Postez votre chèque au plus tôt à: L'Association des Jardiniers-Maraîchers Rang St-Paul Sherrington, P.Q.

Front commun syndical :

Les enseignants veulent négocier la politique salariale du gouvernement

par Gilles Provost

Les 500 délégués au 20e congrès de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) ont décidé hier de négocier la politique salariale du gouvernement de concert avec tous les groupes syn-

dicaux des services publics et parapublics. Les enseignants veulent ainsi dire leur mot dans l'établissement des priorités de l'Etat et savoir au moins

pourquoi on a établi tel ou tel taux, telle ou telle priorité.

C'est d'ailleurs pourquoi les syndiqués se montraient sceptiques, en coulisse, à propos de l'acceptation du gouvernement à une telle demande conjointe des centrales syndicales. Bien que M. Bourassa l'ait déjà offert officieusement aux syndicats, il aurait pris conscience par la suite de toutes les implications d'une telle négociation au sommet. Présentement il semble que le gouvernement ne soit plus prêt à aller jusqu'au bout des objectifs qu'avait fixés l'économiste Garneau à l'Union Nationale de M. Johnson.

Les délégués au congrès de la CEQ ont en somme été incapables de s'entendre sur l'ampleur que devrait avoir la négociation de cette politique salariale. Sous prétexte de réalisme quant aux divergences entre les groupes syndicaux eux-mêmes, plusieurs voulaient que les syndicats se limitent à négocier conjointement un taux d'augmentation des salaires.

D'autres, au contraire, voulaient aller beaucoup plus loin et négocier avec l'Etat une véritable politique salariale qui supposerait une politique globale des revenus dans l'ensemble de la province ainsi qu'une politique sociale précise.

Le congrès de la CEQ se trouve ainsi à nuancer une entente en quatre points élaborée conjointement par les dirigeants de la CSN, de la FTQ et de la CEQ, récemment. Cette entente prévoyait un front commun qui demanderait à rencontrer le gouvernement le plus tôt possible pour négocier le taux d'augmentation des salaires et des bénéfices sociaux dans le secteur public et parapublic. Les enseignants, eux, hésitent à donner un mandat aussi vaste et voudraient inclure dans le front commun les autres syndicats intéressés qui ne font pas partie des trois centrales.

Sur le plan interne, les enseignants ont décidé d'exiger que la prochaine négociation se fasse à deux paliers. Au palier provincial, on négocierait toutes les clauses qui augmenteraient le coût de l'éducation: salaires, classification, rapports, maîtres-élèves, sommes consacrées aux bénéfices marginaux et au perfectionnement, règles relatives à l'engagement, conseil d'arbitrage provincial.

Au niveau local, les enseignants voudraient négocier le partage des tâches, les régimes de bénéfices marginaux et de perfectionnement, les prérogatives syndicales, la consultation, la procédure de grief, etc.

Au cas où le gouvernement refuserait une telle négociation à deux paliers, les enseignants ont aussi défini la tâche et les responsabilités de chacun de leurs organismes puisque la CEQ est présentement en période de transition et de réorganisation interne.

Le conseil provincial, qui doit notamment programmer les opérations, accepter les budgets, approuver la stratégie et les priorités, choisir les négociateurs, etc. sera réorganisé de façon à mieux représenter les divers syndicats. Il serait aussi divisé en commissions distinctes pour l'élémentaire et le secondaire. Ceci permettrait des mouvements de pression limités à un de ces niveaux, ce qui était impossible lors de la dernière négociation.

■ aujourd'hui

À 14h, aux bureaux de la Commission des écoles catholiques de Montréal, élection du président et du vice-président de la CEGM.

À 14h, à Québec, conférence de presse du comité fédéral-provincial du coût des soins.

À 17h, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, sera l'hôte d'honneur à la cérémonie d'inauguration du premier système de télégestion avec ordinateur électronique, à la Caisse d'économie des pompiers de Montréal, 2600 est boulevard St-Joseph.

À 17h30, présentation par le Club Royal d'automobile du Canada de plaques de distinction aux villes ou municipalités qui les ont méritées pour leur programme de sécurité pour piétons. La cérémonie se déroulera à l'hôtel Ritz Carlton.

Ouverture à l'université d'Ottawa du huitième colloque international de droit comparé.

L'Assemblée provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français sera l'hôte aujourd'hui de quelque 60 jeunes francophones des provinces de l'Ouest et des Maritimes, au camp Katimavik à 20 milles d'Ottawa.

Les postes de président et de vice-président sont contestés

Deux postes sont présentement contestés au conseil d'administration de la CEQ et tout indique que les jeux seront très serrés. Il semble en tout cas impossible de prédire actuellement le résultat de l'élection qui doit avoir lieu demain matin.

Il y a d'abord le poste le plus prestigieux; la succession de M. Raymond Laliberté à la présidence de la CEQ. Deux candidats s'affrontent: M. Viateur Dupont et M. Yvon Charbonneau. Le premier fait cavalier seul tandis que le deuxième est "appuyé" par une équipe qui présente des candidats à cinq des six postes vacants.

M. Dupont, de son côté, est un militant syndical très connu dans la région de Québec. Homme d'action habitué à la lutte, il suscite naturellement l'adhésion des enseignants qui veulent une prochaine négociation forte et énergique.

En homme d'action, M. Dupont mise énormément sur la participation de la base: "C'est la voix des membres qu'on doit toujours reconnaître dans la voix des dirigeants", affirme son programme. Même s'il se dit prêt à concrétiser rapidement toutes les réformes récemment décidées, il semble surtout préoccupé de consolider et préciser les moyens existants plutôt que de créer du neuf. Au niveau socio-politique, il affirme que l'engagement de la CEQ doit être doublé d'un engagement individuel de tous les membres.

Au contraire, M. Charbonneau apparaît plutôt comme le théoricien dans la ligne de M. Laliberté. Il mise surtout sur le leadership et sur le renouveau. Chez lui, la réforme de la CEQ est au premier rang et la négociation vient en second lieu.

M. Charbonneau a d'ailleurs une grande expérience des structures de la CEQ puisqu'il a présidé pendant un an à la préparation du congrès sur les structures. Son équipe visera d'abord à rationaliser la gestion de la CEQ, à intensifier davantage l'engagement socio-politique et à éliminer les distinctions entre syndicalisme et professionnalisme.

C'est d'ailleurs dans l'équipe de M. Charbonneau que milite le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Matthias Rioux, candidat à la deuxième vice-présidence. C'est presque une tradition que le président de l'alliance soit vice-président de la CEQ.

Cette fois, cependant, son poste est contesté par une dame, Mlle Micheline Sicotte, vice-présidente de la Fédération des enseignants de l'île de Montréal. Cette candidature apparaît comme un conflit entre Montréal et la banlieue.

A propos de la restructuration scolaire de l'île de Montréal, notamment, Mlle Sicotte a rappelé que l'Alliance a adopté

une attitude différente de celle du reste de la CEQ. Pour sa part, elle prétend que c'est la position de la CEQ qu'elle défend qui devrait être représentée au conseil d'administration.

L'élection à la vice-présidence permettra certainement de juger de la popularité de M. Rioux dans la région montrealaise et en province.

Les autres postes seront comblés par acclamation. Ce seront la quatrième vice-présidence (M. Paul-Emile Thelard, région de Vaureuil-Soulanges), la trésorerie (M. Robert Gaulin, trésorier sortant), le poste de deuxième conseiller (Gérard Blouin, représentant des CEGP) et de quatrième conseiller (Nicole Kirouac, N-O du Québec.)

Les cadres scolaires exclus de la CEQ

Les cadres scolaires n'ont plus leur place à la CEQ. Ainsi en ont décidé les 500 délégués au congrès de la Corporation à l'université de Montréal. Le plus curieux de l'affaire est que les enseignants n'ont pas paru se rendre pleinement compte de la portée des recommandations qu'ils ont adoptées.

Il n'y a pas deux mois, le congrès spécial sur les structures avait pourtant décidé que les cadres-conseils, qui n'ont pas le pouvoir d'engager ou congédier un enseignant avaient encore leur place dans la centrale. Seuls les cadres moyens ou supérieurs n'avaient pas droit de cité.

Or, hier, les délégués ont décidé d'intégrer les cadres-conseils dans les mêmes syndicats que les enseignants. "Ne font-ils pas un travail similaire?" se de-

mandaient plusieurs. Or tous n'ont pas perçu avec précision que la loi interdit présentement aux cadres conseils de faire partie des mêmes syndicats que les enseignants. Plus exactement, les syndicats d'enseignants ne pourraient pas négocier en leur nom.

Ces cadres n'ont donc d'autre ressource que de se regrouper à l'extérieur de la CEQ. "Au fond, l'expulsion se sera faite en deux temps," a commenté M. Raymond Laliberté, président sortant. Pour sa part, M. Roger Fraser, représentant des cadres au conseil d'administration a annoncé qu'il conseillera à tous les cadres de sortir de la CEQ. "Au fond, a-t-il conclu, cela consacre l'échec de notre désir de représenter tout le secteur de l'éducation."

COLLÈGE AHUNTSIC

INSCRIPTIONS

LUNDI, 31 AOÛT 1970
14 H 00 À 21 H 00

AVIS À TOUS LES ÉTUDIANTS QUI N'ONT PAS ENCORE FAIT LEUR CHOIX DE COURS

Documents nécessaires à l'inscription:

Nouveaux: Frais d'inscription: \$18.00 (ceux qui n'ont pas encore payé).

Anciens: Bulletin (juin 1970)
Photographies (4)
Frais d'inscription: \$23.00

Le Registraire
A. Charest.

COLLÈGE AHUNTSIC

SESSION D'AUTOMNE 1970

RENTRÉE SCOLAIRE DE TOUS LES ÉTUDIANTS
Mercredi 2 septembre 1970

09 h. 00 **Secteur III**
SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES ET ADMINISTRATIVES
Programmes: sciences et techniques administratives, informatique, sciences sociales, droit et psychologie, histoire et géographie, archives médicales.

10 h. 30 **Secteur II**
SCIENCES ET TECHNIQUES PHYSIQUES
Programmes: sciences pures et appliquées, électrotechnique (instrumentation et contrôle, électronique), génie civil.

13 h. 00 **Secteur I**
SCIENCES ET TECHNIQUES BIOLOGIQUES ET CHIMIQUES
Programmes: sciences de la santé, chimie-biologie, chimie industrielle et techniques des matières plastiques.

14 h. 30 **Secteur V**
TECHNIQUES DE LA SANTÉ
Programmes: radiologie (radioisotopes, radiodiagnostic, radiothérapie)

14 h. 30 **Secteur IV**
ARTS ET LETTRES
Programmes: arts et lettres, sciences de l'éducation.

Michel Vanier
Directeur des services
pédagogiques

À tous les consommateurs

Pour vos légumes frais et pommes du Québec, rendez-vous faire vos achats à des prix attractifs au **Marché des Jardiniers, situé à 1200, Chemin St-Jean, Laprairie, P.Q.** (un quart de mille du boul. Ste-Élisabeth en direction sud.) Les heures d'affaires de ce Marché sont de 6 h. A.M. à 10 h. P.M. du lundi au samedi soir. Ce Marché est la propriété de l'Association des Jardiniers-Maraichers de la Région de Montréal et M. Moïse Riendeau, vice-président de cet organisme en est le gérant-général et l'administrateur. Stationnement gratuit pour 1,000 voitures.

Le Potager Montréalais

Laffitte et Fils, maraichers

Producteurs de légumes en gros
oignons jaunes et rouges
laitues de toutes sortes
épinards

STE-CLOTHILDE, CTÉ CHATEAUGUAY

Cours de céramique

Programme 1970/71, à la
"Poterie Bonsecours"
427 est, rue Notre-Dame

Appelez 844-6253
du lundi au vendredi
entre 10 et 19 heures

Littérature générale

Manuels scolaires

Livres d'enfants

La Librairie Dussault est ouverte le samedi

de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

LIBRAIRIE DUSSAULT

8955 BOULEVARD ST-LAURENT - MONTRÉAL 354 - TEL.: 384-8760

METRO CRÉMAZIE, AUTORBUS 53 JUSQU'À BEAUXHARNOIS
STATIONNEMENT GRATUIT À LA STATION SERVICE SHELL EN FACE DE L'ÉDIFICE

Les Jardiniers Modèles Inc.

Paul Boudrias, Sr., Prés.
Paul Boudrias, jr. Vice-président
Rolland Hotte, Gérant Général

Producteurs et distributeurs
de légumes frais

Spécialités
Oignons, carottes, laitue

SHERRINGTON, QUÉ.

TÉL.: 861-4672

Le Maraicher Montréalais

Dominique Bisanti, prop.

Courtier en légumes
du Québec et distributeur
au Marché Central Métropolitain

TÉL.: 254-6580

5635 Mennereuil
ST-LÉONARD, QUÉ.

Un retard que le Québec ne saurait tolérer plus longtemps

Dans un mémoire qu'elle remettait l'autre jour au premier ministre Bourassa, la Fédération des magasins coopératifs du Québec a justement attiré l'attention du gouvernement sur l'un des problèmes les plus négligés du Québec, celui de la protection du consommateur.

Depuis 1965, toutes les provinces canadiennes, à commencer par la Saskatchewan, et sans oublier l'Ontario, se sont dotées d'organismes chargés de veiller à la protection du consommateur. Seul, le Québec a fait exception à la règle. Il est d'autant plus urgent de mettre fin à cette exception que les consommateurs québécois, étant moins éduqués au plan économique, sont plus exposés aux abus des fraudeurs et que, lors de la dernière campagne électorale, chacun des trois partis principaux s'est formellement engagé à agir dans ce domaine.

Dans le domaine de l'alimentation qu'elle connaît de plus près grâce à l'expérience quotidienne de quelque cent coopératives locales qui lui sont affiliées, la Fédération des magasins coopératifs signale à l'attention du législateur des abus nombreux dont certains justifiaient des enquêtes immédiates. Vouloir à tout prix attirer la clientèle, producteurs et distributeurs recourent sans cesse à de nouveaux trucs publicitaires visant à séduire celle-ci. Ils lui promettent des économies mirobolantes, alors qu'en fait, il n'en est rien. Ils lui offrent cadeaux et primes de toute sorte, sans lui dire que c'est elle, par sa naïveté, qui en fait les frais. Ils l'invitent à acheter dans un décor de luxe: ils omettent cependant d'ajouter que les prix en sont majorés d'autant.

Le secteur de l'alimentation est particulièrement important à cet égard, en raison de la place prépondérante que celle-ci occupe dans le budget de la famille moyenne. Mais les abus auxquels est exposé le consommateur sont loin de se borner à ce seul secteur. Dans des domaines comme le crédit, le prêt, la vente à tempérament, la vente à domicile ou par correspondance, les loyers, l'ingéniosité des exploitants a donné naissance à des abus si nombreux qu'aucune force privée ne serait capable d'en faire le compte ou d'en suivre la trace.

Aux Etats-Unis comme au Canada, tous les organismes qui ont examiné cette situation ont conclu à la nécessité de mettre sur pied une agence gouvernementale de protection du consommateur. Le Québec, à cet égard, enregistre un retard déplorables. Mais par une chance inattendue, il pourrait, si son

gouvernement est vraiment libre de ses décisions, combler très vite ce retard. L'ancien ministre des institutions financières, M. Armand Maltais, n'était pas un homme particulièrement bruyant. Il avait cependant préparé, avec l'aide de ses collaborateurs du ministère des institutions financières, un projet de loi très élaboré dont notre collaborateur Normand Lépine a livré en premier les grandes lignes aux lecteurs du Devoir à la fin de juin, et dont l'on peut dire sans hésiter qu'il était excellent.

Le projet Maltais prévoyait la création d'un Office québécois de la protection du consommateur. A cet effet, il confierait des attributions étendues couvrant à peu près tous les secteurs de l'activité du consommateur. L'office était doté de pouvoirs d'enquête et d'intervention précis. On lui garantissait enfin que son action pourrait s'appuyer sur la possibilité de sanctions sévères contre les exploitants. Le projet n'était pas parfait. Il restait, à notre sens, trop discret au chapitre de la réglementation de la publicité. Il constituait quand même un document de travail très sérieux.

Si M. Bourassa veut agir vite, il conviendra que le projet Maltais est fort supérieurs au chapitre du manifeste électoral des Libéraux sur la protection du consommateur. Ce manifeste énumérait, en somme, dix propositions juxtaposées les unes aux autres sans lien organique. Le projet Maltais offre, au contraire, un programme d'action législative soigneusement mûri, et l'on s'étonne, après coup, que l'Union nationale n'en ait pas fait davantage état dans son propre manifeste électoral.

Voilà un secteur où l'on ne saurait prétendre que les études restent à faire. Le gouvernement Bourassa a dans ses dossiers un projet de bonne qualité. Il n'en dépend que de lui que ce projet devienne bientôt loi.

Il y a toutefois, dans le projet Maltais, une lacune sérieuse que souligne indirectement la Fédération des magasins coopératifs, et que le gouvernement Bourassa devrait combler s'il décide de légiférer. Il ne suffit pas de protéger le consommateur. Il faut aussi encourager et aider celui-ci à se protéger lui-même. Il faut l'associer à l'action des pouvoirs publics visant à le défendre. Or, cette idée paraît absente du projet Maltais.

On a longtemps cru, à ce sujet, qu'il suffirait que les consommateurs soient groupés en syndicats de travailleurs salariés pour que leur protection soit assurée. Or, l'expérience enseigne que, si les syndicats ne

sauraient demeurer indifférents à la façon dont les travailleurs dépensent leur salaire, ils ne peuvent, en retour, s'engager trop profondément dans ce domaine sans s'exposer à une sérieuse dispersion. De plus en plus, ces dernières années, les consommateurs ont éprouvé le besoin de se regrouper en tant que tels.

Mais ici encore, le progrès a été moins rapide au Québec qu'ailleurs. Pendant que, dans les autres provinces, les associations de consommateurs atteignent les milieux populaires et entreprennent souvent une action collante de près aux problèmes réels, elles demeurent longtemps au Québec confinées à des milieux limités et à des actions isolées. Ce n'est que depuis quatre ou cinq ans, à vrai dire, que s'est amorcée, avec de nouveaux types de regroupement, une action de plus grande envergure.

Il y aurait lieu que les pouvoirs publics s'intéressent, pendant une période indéfinie, à la promotion de méthodes susceptibles de favoriser le regroupement des consommateurs sur une base démocratique. Pendant de nombreuses années, le gouvernement favorisa, par divers moyens, le développement des caisses populaires parce que celles-ci représentaient une chance unique de libération financière des petits épargnants et des classes laborieuses. Maintenant que les caisses ont atteint une taille adulte, il devient plus facile de les traiter davantage sur un même pied que les institutions qui accomplissent un travail similaire. Il y aurait sans doute lieu, afin de hâter un regroupement devenu urgent, d'envisager une politique semblable dans certains secteurs reliés à la consommation.

A un niveau plus général, il serait dangereux que l'Office de protection du consommateur soit laissé entièrement à lui-même. Il risquerait, dans un tel contexte, de devenir tôt ou tard un appareil bureaucratique et sans âme, un peu comme la section des cartels et des monopoles fédérale qui brille plus par ce qu'elle ne fait pas que par ce qu'elle fait. Un Office de protection du consommateur, pour être vraiment au service du peuple, aura besoin de l'appui vigilant et critique que pourrait lui apporter un Conseil supérieur des consommateurs constitué sur une base démocratique. La Fédération des magasins coopératifs a formulé à ce sujet, une proposition qui aurait besoin d'être passée au crible, car elle reste trop vague. Mais le principe devrait être retenu.

Claude RYAN

Lettre de M. Laurent Picard Radio-Canada et le cours Bergeron

Le président de l'Association des professeurs de l'université Laval, M. Louis O'Neill, a exprimé dans une lettre à Radio-Canada l'inquiétude des universitaires de Québec suite à la décision prise par les autorités du réseau public de ne pas diffuser le cours du professeur Gérard Bergeron. Dans une lettre au président O'Neill, le vice-président exécutif de Radio-Canada, M. Laurent Picard, explique la position de l'organisme gouvernemental. Voici le texte de cette lettre.

Monsieur Louis O'Neill
Président de l'Association des professeurs,
Université Laval,
Québec

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la lettre dans laquelle vous me communiquez l'inquiétude du Conseil d'Administration de l'Association des professeurs de l'Université Laval. Je vous remercie d'avoir exprimé cette inquiétude avec autant de sérénité que de netteté, me facilitant ainsi la tâche d'y apporter une réponse qui, je l'espère, pourra vous satisfaire.

Vous souhaitez, au terme de votre lettre, qu'une étude attentive soit faite du problème issu de la décision de Radio-Canada, de ne pas diffuser le cours du professeur Gérard Bergeron sur l'histoire des partis politiques au Canada et au Québec.

J'ai procédé, avec la Direction des Services français de la Société, à une telle étude et à un examen attentif des considérations contenues dans votre lettre. C'est l'impression de mes collaborateurs et la mienne qu'il y a un malentendu sur le sens même du terme diffuseur. En tentant de dissiper ce malentendu, je crois que nous atteindrons vite au coeur du problème.

Deux fois vous mentionnez le "rôle de diffuseur" de Radio-Canada en des termes restrictifs, comme si, dans la conjoncture qui nous intéresse, ce rôle de diffuseur devenait celui de simple technicien de l'électronique, chargé de mettre en ondes, presque aveuglément, un produit de fabrication externe. Vous écrivez, au milieu du 2^e paragraphe de votre lettre "Radio-Canada, dont la responsabilité en cette affaire se limite au rôle de diffuseur" et à la fin du 3^e paragraphe "Le rôle de diffuseur ne légitime pas un tel droit de regard sur le contenu d'une émission".

Or, c'est là où nous paraît résider le malentendu: c'est parce que précisément nous sommes diffuseurs que nous sommes comptables de tous les programmes qui passent sur nos ondes. La loi sur la radiodiffusion est très claire sur ce point. Elle rend le détenteur d'un permis de radiodiffusion responsable de tous les programmes qu'il diffuse.

C'est pleinement conscients de cette responsabilité que nous avons collaboré avec les universités jusqu'à ce jour et désirons leur maintenir cette collaboration. Mais les universités reconnaîtront que nous avons toujours fait état de notre responsabilité de radiodiffuseurs. Les universités n'ont jamais contesté cette responsabilité depuis 1961 et ont signé une entente à cet effet. Après avoir reconnu la souveraineté académique des universités, le protocole de cette entente poursuit:

"La Société ne peut cependant aliéner sa responsabilité de diffuseur et ne peut rien diffuser de cet enseignement qui ne soit conforme aux règlements qui la régissent et à ses standards de production. C'est dans cet esprit seulement que la Société se réserve le droit d'accepter les cours proposés par les universités ou les professeurs que celles-ci ont choisis".

S'il n'y a eu aucun problème jusqu'ici c'est que, de façon générale, les cours pouvaient être diffusés sans porter atteinte aux politiques qui régissent notre activité de "diffuseur". Mais, cette fois, une large partie des cours proposés par Monsieur Bergeron plongent en pleine actualité, débouchent sur les questions les plus controversées de l'heure.

Or, la loi qui nous mandate et les principes de programmes qui nous régissent, demandant au diffuseur de "fournir la possibilité raisonnable et équilibrée des sujets des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public."

Reprenant ce sujet des émissions prêt à controverser, les directives émises par le Conseil d'Administration de Radio-Canada sont claires:

"Il est de souveraine importance que Radio-Canada respecte toujours dans la programmation de ce genre d'émissions l'objectivité des commentaires et l'équilibre des opinions. S'il est à prévoir, par exemple, qu'un invité abordera un sujet controversé ou les affaires politiques courantes, le réalisateur et son chef doivent chercher d'avance le moyen de rétablir l'équilibre au cours de la série d'émissions".

Radio-Canada n'a pas deux identités: diffuseur d'émissions d'affaires publiques, d'une part, et diffuseur d'émissions universitaires, d'autre part.

Nous ne violons pas la liberté d'expression par notre décision concernant le cours proposé. C'est la connotation indéniable de controverse de ce type de cours et l'incapacité où nous sommes de présenter un ensemble de points de vue qui nous empêchent de porter à l'écran cette série universitaire.

Je trouve justifié le souci qu'à l'Association des Professeurs de l'Université Laval pour la liberté d'expression et je puis vous assurer que cette décision, prise par les réseaux français, ne résulte pas d'une "sorte d'auto-censure préventive", mais des exigences de notre mandat.

Ai-je besoin de vous dire aussi que la décision de la Société ne met nullement en cause la remarquable compétence du professeur Bergeron que nous avons toujours compté parmi nos précieux collaborateurs et que nous continuerons à inviter à nos émissions.

En terminant, Monsieur le Président, j'aimerais vous rappeler la contribution généreuse que Radio-Canada, depuis dix ans, a fourni en mettant ses ressources au service des intérêts communs des universités et du public, ce dont les universités d'ailleurs se sont félicitées à maintes reprises. Cet incident ne doit surtout pas nous faire oublier la longue tradition de collaboration entre les universités et la Société. J'ose espérer que les universitaires continueront de croire à notre désir de collaborer dans toute la mesure du possible à la diffusion de leur enseignement.

Avec mes amitiés,
Le vice-président exécutif,
Laurent PICARD.

Libre opinion

La démocratie anglo-saxonne...

par Luc-Normand TELLIER

La démocratie idéale existe-t-elle en Amérique? Existe-t-elle au Québec? Hélas, non, conclut M. Lemelin. Cependant il n'en estime pas moins que, toute imparfaite que nous la trouvons ici, nous devons constater qu'elle "fonctionne".

Mais oui, M. Lemelin, elle fonctionne puisqu'elle permet ce que vous appelez si bien "les tentatives d'intimidation de l'establishment économique anglophone" et que les permettant, elle arrive à les rendre efficaces. Elle fonctionne puisque au 23% de la population que cet establishment redoute le plus, elle parvient à l'accorder que 6% des sièges. Elle fonctionne enfin puisque sans craindre le ridicule elle vous permet d'écrire que jusqu'à preuve du contraire il faut constater que les manœuvres politiques des milieux d'affaires sont demeurées dans la légalité, légalité, dites-vous, qui est la même pour tous.

Evidemment tout système politi-

que pour être cohérent et par suite efficace doit faire en sorte que les lois édictées de par l'action même du groupe qui exerce le pouvoir n'entraînent en rien le processus de cette action de l'exercice du pouvoir. Il est normal que ceux qui dictent les règles du jeu ne se mettent jamais hors jeu et le constater au Québec dans le cas de notre "démocratie" nous amène à conclure, comme vous l'avez fait, que cette démocratie "fonctionne". C'est d'ailleurs ceci qui explique la lenteur que notre gouvernement met actuellement à modifier ces règles du jeu qui ont si bien servi jusqu'à maintenant les réels détenteurs du pouvoir. C'est ceci aussi qui explique que certains propos "séducteurs" ont pu justifier certains emprisonnements "préventifs", alors que le défi belliqueux qu'a lancé le journal "The Suburban" au cours de la campagne électorale n'a jamais eu d'écho en justice. C'est enfin ce qui explique que les gouvernements fédéraux aient pu fausser

volontairement et impunément la vérité pure et simple, alors que la moindre "influence" indépendantiste à Radio-Canada est présentée par ces mêmes autorités comme un véritable sacrilège. Dans un tel contexte, parler de légalité peut à la rigueur se justifier, mais faire d'un vernis de légalité un argument ne saurait que nous faire sourire.

Mais malgré tout, dites-vous, M. Lemelin, le Québec n'est pas encore Haïti, le Brésil ou la Tchecoslovaquie, — ni même encore la France. Pourquoi cette comparaison avec la France? Est-ce pour insinuer que grâce à nos nobles traditions britanniques, nous évitons de succomber à certains penchants ataviques qui feraient qu'indépendants nous ne saurions pratiquer la démocratie qu'à la française? Cela rappelle étrangement un déjà célèbre éditorial du "Montreal Star". Ou bien peut-être est-ce que vous voulez dire que si nous avions eu le système électoral

français il aurait pu se produire que les 23% de trouble-fêtes du Québec aient pu décrocher environ 23% des sièges, ce qui aurait été contre les intérêts des détenteurs du pouvoir, donc contre le bon "fonctionnement" même de la machine démocratique. Cette interprétation est logique, mais peut-être n'est-ce pas la bonne. M. Lemelin voulait sans doute simplement dire que jamais nous ne saurions croire que la démocratie française puisse être supérieure à une quelconque démocratie de type anglo-saxon, d'une part parce que la démocratie française a un passé trop instable et un présent trop gaulliste à son goût et d'autre part parce que si souvent la démocratie à l'anglo-saxonne a su "fonctionner" envers et contre tous dans la plus grande stabilité, comme en font preuve les cas de l'Irlande du Nord, de la Rhodésie, de l'Afrique du Sud, de l'Angleterre de Powell, des Etats-Unis d'Elliot Trudeau.

Les fédéralistes mondiaux, en congrès à Ottawa, ont un sujet révé de méditation en la personne du premier ministre de ce pays.

A leurs yeux, l'homme est enchaîné par les structures étatiques, organisation politique anachronique qui ne répond plus aux exigences historiques. Les frontières sont des murailles autour de ghettos à l'intérieur desquelles l'individu est aliéné, coupé des réalités les plus proches de lui et les plus essentielles à son intégrité psychologique, culturelle, morale. Coupé de lui-même.

Il faut, vous dirait avec lyrisme un fédéraliste mondial, enseigner à chacun de nos enfants que le monde lui appartient, que c'est là le domaine qu'il lui est donné d'explorer dans sa courte existence. A défaut d'en savourer les beautés multiples sous toutes les latitudes il aura raté sa vie, comme vous et moi. Et de vous montrer les conséquences profondes de cette attitude sur le comportement moral de l'individu, détachement à l'égard de la propriété privée et l'accumulation des biens, ouverture totale sur le bonheur exquis de l'amour et de l'amitié à l'échelle universelle... Voilà, vous dirait-il, une vision moderne du monde et de l'homme. Une vision qui permet à celui-ci de jouir des possibilités qui s'offrent à lui en cette fin du XX^e siècle, une perception de lui-même qui lui redonne la joie.

Regardez maintenant le premier ministre du Canada. Ne voilà-t-il pas un homme à qui le monde appartient vraiment, pour qui les frontières n'existent plus, ou si peu, qui prend les moyens de jouir au maximum des beautés et des richesses multiples que l'univers peut offrir à un mortel pendant sa courte vie. Toutes ces mers dans lesquelles il a fait de la plongée, toutes ces pentes féer-

ques sur lesquelles il a skié, cette compagnie variée et choisie qui l'entoure dans ses périodes, ces amours passagères, cette forme physique même acquise grâce à des techniques comme le karaté, Carpe diem. Il met à exécution le conseil d'Horace, et il le fait avec les moyens que lui offre l'époque à laquelle il vit.

Le paradoxe, c'est que pour être ainsi citoyen du monde, il soit tellement utile, pour ne pas dire nécessaire, d'occuper les plus hautes fonctions dans cette structure étatique désuète. Le fait d'être premier ministre par exemple, aide à franchir les frontières sans tracasseries, comme si elles n'existaient pas, à le faire par surcroît avec le confort que procure un Jetstar ou tout autre appareil mis à votre disposition exclusive par la communauté, et à voir

Libres propos

Les pentes féériques du fédéralisme

par Yvan BOULANGER

s'ouvrir des portes sur des domaines merveilleux qui autrement vous demeureraient fermés.

Le paradoxe, également, c'est que la possession de vastes propriétés personnelles et la vieille morale individualiste qui s'y rattache ne soit pas un handicap mais l'autel le plus précieux pour se comporter comme un homme libre, pour vivre en homme moderne, pour donner une image aussi enviable de sa personne.

Les fédéralistes mondiaux, malgré ces entorses à leur morale, devraient élever un monument à M. Trudeau pour sa contribution à un mode de vie dont ils rêvent, d'autant plus qu'à défaut d'être fédéraliste mondial, il défend à l'évidence le fédéralisme canadien.

lettres au Devoir

L'école française de Saskatoon

L'Association culturelle franco-canadienne a appris avec grande satisfaction la nouvelle selon laquelle le sort de l'école française de Saskatoon était assés pour une période de trois ans, à la suite d'une entente entre le "Saskatoon Separate School Board" et "L'École française de Saskatoon" grâce aux bons offices du Ministère de l'Éducation.

Ce geste assure pour trois ans le maintien de cette école et la continuation du magnifique travail qui y a été accompli depuis quelques années et marque une autre étape importante dans la promotion de l'enseignement de la langue seconde officielle en Saskatchewan.

L'A.C.F.C. tient à souligner que les efforts du gouvernement de la Saskatchewan se traduisent par des actes concrets, sanctionnés par des décisions officielles, qui permettent de plus en plus à ceux qui veulent s'en prévaloir

de recevoir un enseignement bilingue dans nos écoles.

L'A.C.F.C. veut reconnaître tout spécialement les efforts sincères de l'Hon. J. C. McIsaac et des fonctionnaires de son ministère, qui ont mis cet enseignement à la disposition des élèves de la ville de Saskatoon, tant du système public que séparé.

Ces mesures prises par le ministère de l'éducation répondent aux vœux exprimés par l'École française de Saskatoon, et par l'A.C.F.C. dans différents mémoires présentés au gouvernement, et en particulier dans celui de février 1970.

L'A.C.F.C. formule le vœu que les parents de Saskatoon coopèrent avec l'École française de Saskatoon, afin d'assurer le succès des activités de cette école pilote.

L'Association culturelle franco-canadienne.
Régina, 19-8-70

... et la démocratie tout court

C'est le sort des hommes politiques d'être mal cités; c'est celui des éditorialistes d'être mal lus. Je ne l'ignorais pas; les échos suscités par mon bloc-notes du 25 août, sur les propos tenus la semaine dernière par M. René Lévesque, n'ont pas tardé à me le rappeler. Il faut s'y faire et je m'y fais. Je rétorque.

propos d'actualité

"De façon générale, l'étude des relations économiques internationales révèle l'interdépendance croissante des économies de la zone OCDE. A l'intérieur de la zone européenne, cette évolution tient à l'augmentation relativement rapide des échanges intra-européens. L'accroissement du commerce a également joué un rôle important dans les relations économiques entre les Etats-Unis et le Japon et dans une certaine mesure entre les Etats-Unis et le Canada. Toutefois, les relations commerciales ne reflètent en elles-mêmes qu'une partie de la situation: un facteur d'importance majeure a été l'augmentation des investissements internationaux, particulièrement accusés dans les relations récentes entre l'Europe et le Canada d'une part, les Etats-Unis d'autre part."

Rapport analytique de l'OCDE, Ecarts technologiques et comparaisons entre pays membres, Paris 1970.

de la manière dont on s'en est servi lors des dernières élections. Je ne crois pas que les catégories ethniques soient très utiles lorsqu'il s'agit de comparer des systèmes politiques. Je n'ai donc cure, n'en déplaît, des "penchants ataviques" qui condamneraient les Québécois à ne pratiquer la démocratie "qu'à la française".

On a fait beaucoup de cas justement d'une allusion à la démocratie en France. Mais il suffit de lire la presse française, surtout depuis 1968, pour constater que de l'avis de très nombreux Français qui se situent plutôt à gauche du centre ("comptes-les", me demandera-t-on?), les institutions politiques de ce pays font de sérieuses entorses à l'idéal démocratique. Et la presse américaine, la presse britannique, la presse québécoise...

De fait, il suffit d'ouvrir les yeux sur le vaste monde pour constater que, si la France a sa télévision d'Etat et sa loi anti-casseur, son Jean-Paul Sartre et la Cause du Peuple, les Etats-Unis, eux, ont leur Wall Street, leur "Anti-Crime Bill" et leur système d'enregistrement des électeurs; la Grande-Bretagne sa "City" et ses "Powellites"; le Québec ses caisses électtorales et son mode de scrutin... Somme toute, il y a, d'une part, l'idéal démocratique et, d'autre part, des systèmes politiques qui se situent tous en deçà de cet idéal, mais à des degrés et à des titres divers. Et quand

je voudrais faire l'apologie du système québécois, je n'en énumérerais pas tous les aspects qu'il faut réformer dans les plus brefs délais; quand je voudrais ouvrir du manteau de mon approbation (pour peu qu'il en chaille à quiconque) les outrances d'une campagne électorale, je ne parlerai pas des "tentatives de manipulation de l'establishment économique anglophone".

Mais venons en à l'essentiel. Car mon propos était ailleurs. "M. Lévesque a tout simplement constaté que le dialogue avec les Québécois anglophones était impossible", m'a intimé un lecteur du Devoir, en vomissant mon bloc-notes. J'ai lu autre chose dans la longue entrevue publiée par nous samedi: le jugeant stérile, M. Lévesque se refuse désormais à poursuivre ce dialogue. Nuances et chiures de mouche? Non pas.

Aucun parti politique qui se veut démocratique et qui entend exercer seul la plénitude du pouvoir, je le répète, n'a le droit d'exclure a priori une catégorie de citoyens de sa clientèle politique. Un parti dont les assises sont urbaines doit avoir lui aussi une politique rurale; un parti élu par l'est doit gouverner aussi pour l'ouest. Il y a bien eu Diefenbaker, m'a-t-on rappelé: porté au pouvoir sans Québec, il a tenté de gouverner le Canada sans Québec. On connaît la suite.

Or il est plus que probable que l'indépendance du Québec, si elle se fait, devra se faire sans les Québé-

cois anglophones et même malgré eux. Si vraiment le Parti québécois a jamais misé sur leur appui, comme le laisse entendre son président, alors il faut s'interroger sur le flair de ses stratégies politiques.

Malgré cela le Parti québécois devra nécessairement, si jamais il est porté au pouvoir, gouverner le Québec pour les anglophones comme pour les francophones. Il doit donc continuer de penser son orientation et de définir ses projets de gouvernement en fonction des intérêts de ce million de citoyens. C'est l'orientation que M. Lévesque a maintenue, envers et contre les radicaux de son parti, jusqu'aux dernières élections. C'est l'orientation que M. Lévesque, en refusant de porter plus longtemps son message en milieu anglophone, a paru compromettre.

Votez comment a fonctionné la "démocratie anglo-saxonne" en Irlande-du-Nord, conclut Luc-Normand Tellier. Voyons donc.

Il y a un demi-siècle, lors de la négociation du Home Rule, un parti politique, les Unionistes, a persuadé Londres d'établir dans les six comtés du nord de l'Irlande un "Protestant Government for a Protestant People", afin de soustraire la minorité protestante de la "domination" des catholiques du sud. Malheureusement, le tiers des Irlandais de ces six comtés était catholique. Jusqu'en 1968, les Unionistes ont réussi à gouverner l'Irlande du Nord sans eux et contre eux. Avec le résultat que l'on sait.

Claude LEMELIN

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Fourcade
Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. A l'étranger, Canada: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$22.00, 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

Vers une politique des communications au Québec

1- L'Allier veut soumettre l'OIPQ à une commission parlementaire

par Michel ROY

Le ministre des communications du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, s'est fixé en matière d'information quelques objectifs précis et ambitieux qu'il a définis au cours d'une interview.

● assurer l'impartialité et l'efficacité de l'Office d'information et de publicité du Québec (OIPQ) en le soumettant régulièrement à la surveillance d'une commission parlementaire qui sera créée à cette fin;

● informer mieux et davantage la population sur les services et les décisions du gouvernement;

● offrir aux citoyens les moyens de communiquer avec le gouvernement, de faire connaître leurs réactions, leurs besoins et leurs critiques, de telle sorte que le gouvernement s'informe autant qu'il informe;

● favoriser des contacts plus fréquents, plus étroits et plus humains entre les fonctionnaires et les citoyens afin de rapprocher l'administrateur de l'administré;

● mettre en place des canaux d'information qui permettent de faire savoir aux fonctionnaires (souvent les plus mal informés) ce qui se passe dans les autres services.

Dans un document qu'il compte présenter cet automne, M. L'Allier doit préciser le rôle et la fonction de l'OIPQ. Mais, dès à présent, le ministre expose sa conception.

"L'Office d'information et de publicité est soumis à des tas de critiques. Les gens qui y travaillent, malgré toute leur bonne volonté, sont toujours soumis à des pressions qui émanent tantôt de l'opinion publique, tantôt de l'administration, tantôt du gouvernement et même des ministres, chacun voulant que l'instrument serve au mieux et dans les meilleures conditions.

Quel est le rôle de l'OIPQ?

"On a souvent l'impression que l'OIPQ, en dehors du communiqué de presse, en dehors du rôle de grossiste en information, fait peu de choses, que l'OIPQ ne peut pas faire beaucoup plus, précisément parce qu'on dit: si vous allez là, vous êtes politisés; et si vous

restez en deçà de la politique, vous êtes inutile.

"Alors, quel est le rôle de l'OIPQ, demande M. L'Allier. Est-ce que l'OIPQ doit être l'instrument de l'Etat, l'instrument du gouvernement, ou l'instrument d'un parti ou de plusieurs partis? Il ne faut pas que l'OIPQ soit un instrument partisan ou un instrument politique. Est-ce que l'Office doit être considéré comme l'un des instruments de confection d'une politique qui est celle du gouvernement, lequel gouvernement a été élu pour la réaliser?"

"Je pense que, de ce côté, l'Etat ne doit pas avoir peur de faire face à ses responsabilités et d'employer les moyens de communication de la même manière qu'il se sert du ministère de l'Agriculture et du ministère des Affaires culturelles, pour réaliser une politique globale."

Si le gouvernement abusait des moyens d'information, M. L'Allier est convaincu que les gardiens de l'opinion publique le rappelleraient rapidement à l'ordre.

Dans cette perspective, le ministre se propose de recommander au gouvernement la création d'une commission parlementaire "pour contrôler l'Office d'information et de publicité dans le détail". Cette commission pourrait se réunir à période fixe pour le temps qu'il faut, tout comme le comité des comptes publics. Elle pourrait convoquer le directeur de l'OIPQ qui apporterait toutes les précisions nécessaires.

L'information, instrument de production

"Le principe à sauvegarder est celui-ci: les citoyens ont élu un gouvernement et exigent de ce gouvernement le maximum de rendement. Or, en 1970, l'un des instruments de production, c'est l'information, c'est l'information qui ne se servirait pas de l'information et de la communication pour faire connaître son action, dire ce qu'il fait pour l'Etat, n'exécuterait pas le mandat qui lui a été confié.

"De deux choses l'une: ou on se sert de l'OIPQ, agent de l'Etat, du gouvernement; ou on ne s'en sert pas et par quoi

passé-t-on pour informer la population de ce qu'on fait? Par le Parti? Les partis d'opposition sont bien obligés de se servir de la communication de parti. Mais le parti au pouvoir, c'est un parti politique, mais c'est en même temps le gouvernement. Et je crois que le gouvernement doit se servir de cet instrument."

M. L'Allier est certain que le cabinet

acceptera sa recommandation en faveur d'une commission parlementaire de l'OIPQ.

"Mais si cette commission n'était là que pour entraver, pour freiner, pour biaiser tout le travail d'information et si on veut essayer d'empêcher le gouvernement de travailler, alors la commission va tout simplement suspendre ses séances, et on continuera à travailler".

Information et rétroaction

De tout temps, les gouvernements ont fait état de leur volonté d'informer la population et, plus récemment, de susciter la participation des citoyens à l'action des gouvernements. Mais, à ce jour, les réalisations concrètes sont plutôt modestes. Il arrive que le régime des communications officielles, des conférences de presse épisodiques et des rapports annuels tienne lieu d'information, ou que les bords de foule des premiers ministres soient confondus avec la participation.

M. L'Allier songe pour sa part à des formules concrètes tendant à accroître, mais surtout à adapter l'information aux divers publics qui la reçoivent. Il se préoccupe en outre de la rétroaction ("feedback"), c'est-à-dire la connaissance acquise par l'informateur des réactions provoquées par son information.

"Il s'agit donc, dit-il, de l'information de la population quant à l'action de l'Etat, quant aux services que l'Etat offre et doit offrir par tous les moyens et, ce qui est peut-être plus important, il s'agit de l'information de l'Etat quant au sentiment de la population: ce que les gens veulent, comment ils veulent qu'on travaille, de quelle façon, etc.

"Cette rétroaction, le ministre des communications veut la faire de plusieurs façons, notamment en prenant tous les moyens pour améliorer les communications entre les fonctionnaires. Cela peut paraître curieux: les fonctionnaires sont souvent parmi les moins informés de ce qui se passe dans un autre secteur, de sorte que les actions, toutes valables en soi, deviennent contradictoires ou même carrément opposées.

"Il faut donc informer les fonctionnaires de ce qui se passe au niveau de l'Etat, offrir au premier ministre et aux ministres la possibilité de communiquer globalement et rapidement avec les fonctionnaires, soit dans les régions, soit à Québec. Il faut d'autre part assurer la mise en forme de tous les moyens de

communications ordinaires - l'écrit, l'audio-visuel, le film - au sein du ministère des communications pour que les services de l'Etat à la population soient les mieux adaptés et les plus modernes."

Mais comment offrir au citoyen l'occasion d'informer le gouvernement?

Comment informer le gouvernement?

"Il n'y a pas de formule miracle à mon avis, mais il y a des dizaines de formules possibles suivant les milieux, suivant les secteurs, suivant l'importance géographique d'un lieu.

"Je vous donne comme exemple l'opération qui est en cours actuellement à Sainte-Scholastique où sera aménagé le futur aéroport international. C'est une expérience professionnelle que l'on fait là.

"Nous avons installé là-bas une roulotte en collaboration avec plusieurs ministères. Les représentants de six ministères sont sur place pour répondre aux questions et rendre les services que la population peut demander. On s'est rendu compte que certains ministères, comme celui du bien-être, de la famille et de la santé, que l'on croyait d'une extrême importance pour la population, ne reçoivent aucune demande de renseignements. Par contre le ministère des institutions financières, que l'on avait installé là par acquit de conscience, est submergé de demandes.

"Comme la population vient au rythme de 50 à 75 personnes par jour à ce centre mobile de renseignements pour poser des problèmes concrets, quotidiens, il a fallu l'équiper de moyens de communication directe avec le ministère. Au lieu de spécialiser des fonctionnaires dans ce genre d'opérations, nous avons cru préférable de faire appel aux fonctionnaires qui, normalement, devraient travailler dans un bureau à Québec... ce qui a eu un effet extraordinaire sur la personne du fonctionnaire. Celui-ci, en effet, a mesuré le fossé qui existe souvent entre les conceptions administratives et théoriques d'une part, et les

Suite à la page 6



M. Jean-Paul L'Allier, qui vient tout juste d'entrer en politique, s'est vu confier, moins de 15 jours après les élections du 29 avril, la direction du ministère des communications, ministère créé il y a neuf mois seulement par le gouvernement de l'Union nationale et dont M. Gérard Lebel, défait dans Rivière-du-Loup, fut le premier titulaire de la mi-décembre à la mi-mars. Agé de 32 ans, M. L'Allier est député de la circonscription de Deux-Montagnes. Avocat, il est officier dans l'armée canadienne et, depuis 1963, commandant en second du contingent CEOC de l'Université d'Ottawa. Dans cette institution, il a donné des cours de droit commercial. En 1966, il est nommé directeur de la coopération avec l'étranger. L'année suivante, il a fait un séjour à Tanger en qualité d'expert au Centre africain de formation et de recherche administrative pour le développement (CAFRA). Il a été chargé de missions pour l'Unesco en Tanzanie, en Zambie, au Kenya, en Ethiopie, au Nigeria et au Cameroun. Durant l'Exposition universelle, il fut coordonnateur des visites d'Etat pour le gouvernement du Québec. En avril 1968, il est nommé secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Ministre des communications, il est aussi responsable du Haut commissariat à la jeunesse et de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Le français au service de l'homme

par J. Léopold GAGNER

Le professeur Gagner enseigne le français à Laval à la régionale Duvernay. Dans cette libre opinion, il explique comment un programme-cadre de français doit être mis au service de la vie et de la personnalité des étudiants. Les sous-titres sont du Devoir.

La langue est au service de l'homme aux fins de lui faciliter la vie en société; la langue

reste en premier lieu un instrument de communications.

Le professeur de français qui travaille auprès des adolescents, et qui considère la langue comme un outil de relations, se voit dans l'obligation d'accepter ce terrain à défricher, à cultiver, cette langue même de l'adolescent, d'abord en son aspect oral, puis en son aspect écrit.

Il ne s'agit donc plus ici de prolonger indéfiniment son séjour dans les musées de l'his-

toire de la littérature, de s'attarder dans des exposés, des exercices grammaticaux, morphologiques, phonétiques, ou phraséologiques, etc, et d'aboutir au dégoût, au mépris de sa propre langue.

Il s'agit tout simplement, et uniquement, de faire comprendre à l'étudiant que sa langue est l'instrument de sa pensée, de sa localisation, de sa caractérisation dans son milieu social; l'étude de la langue prépare donc essentiel-

lement la vie en société.

Dès lors on part de cette même pensée; on s'y appuie; on n'en se s'enlise pas; on considère les sujets, les problèmes, les questions, bref les thèmes ou l'étudiant peut le mieux se complaire; puis chacun parle et écrit au gré de sa documentation, de sa recherche; le professeur voit, constate, apprécie, et le parler, et l'écrit; il n'est pas un esclave à correction, à bulletins.

On ne se rive plus à un programme dictatorial où il faut étudier Jean Racine, parce que Jean Racine est voulu par Québec; mais, selon les préoccupations, les rêves, les inquiétudes de l'étudiant, on considère tel ou tel thème: la langue baigne dans la réalité. La réflexion, la discussion, la recherche permettent et le développement de l'esprit, et de son expression. Sur le thème des passions on pourra certes aller voir comment Racine présente quelque merveilleuse analyse, mais fini Racine pour l'unique (ou l'unique) plaisir d'obéir aux exigences d'un programme sorti de quelque sommet, ou pour la sadique joie de préparer des examens!

Certes il y a lieu de tracer un programme; mais celui-ci doit correspondre aux besoins et desiderata de tel ou tel étudiant, en telle ou telle localité. Ce n'est pas à dire qu'il faille s'abandonner à tout caprice; le professeur garde la responsabilité de guider et de prouver son esprit d'initiative, son jugement aussi.

Cette responsabilité primordiale exige du professeur, en 1970, peut-être quelques modifications en certaines de ses attitudes; dorénavant il lui convient de:

● vivre dans l'unique pensée de faire réfléchir l'étudiant; de lui donner le goût, la passion de la lecture, de la documentation appropriée; de l'entraîner à mieux s'exprimer, et par la voix, et par la plume;

● rechercher, lui-même aussi, les documents, les textes les plus utiles aux fins de répondre à toute question sur les thèmes à considérer; lire abondamment, notant toute ligne, toute page propres à

éclairer, à stimuler la discussion sur tout thème soumis à l'étude;

● utiliser tout procédé propre à réellement enrichir la langue, cela dans la mesure où c'est possible et nécessaire (théâtre, journal, moyens audio-visuels, etc.);

● perfectionner sa propre diction, son expression orale, corporelle, n'oubliant jamais qu'il demeure, au point de vue de la langue, le suprême modèle de ses jeunes auditeurs;

● prouver que dans l'art d'écrire il sait tenir une plume, rédiger quelques lignes, et que, sans cesse, il s'applique lui-même à parfaire son expression écrite;

● présenter clairement sa pensée, mais toujours en sachant écouter et respecter la pensée des étudiants; cela signifie dialoguer avec ses étudiants, sans omettre de se souvenir qu'il est, lui-même, le maître à penser d'un homme en voie de se faire, et qui, déjà, contribue, à sa façon, à la marche de l'humanité, à l'enrichissement de la culture;

● être perspicace aux fins que, à l'époque, à la semaine, au jour propices, chacun aime considérer tel ou tel thème;

● manifester réellement, sans chauvinisme, que toute son âme bat au service de la pensée de l'étudiant, de l'expression française, et orale, et écrite, de cette pensée au XX^{ème} siècle;

● bien démontrer, en tout temps, que tout ce qui est humain l'intéresse intensément et qu'il trouve là le fonds de sa personnalité de professeur de français, animateur de la pensée et de l'expression française de la pensée chez les moins de vingt ans.

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL

● Votre enfant a-t-il des difficultés scolaires?
● Avez-vous des problèmes de classement?

NIVEAU: SECONDAIRE
MATHÉMATIQUES - FRANÇAIS - SCIENCES - ETC.

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS
AUSSI: cours privés le samedi pour éviter un échec scolaire.

Informations: 849-2275
JACQUES DUVAL, directeur

ÉCOLE de RATTRAPAGE Enr.

Membre de la Fédération des écoles privées de la Province de Québec
1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 220
ACCÈS DIRECT AU MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY

DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE
Carte du client

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
M JEAN LACHANCE
10515 LAJEUNESSE
MONTREAL P Q

**CARTE DE CRÉDIT DUPUIS
POUR VOS ACHATS-ÉCOLE!**

Modernisez avantageusement votre façon de faire vos emplettes avec la **carte de crédit Dupuis**. Un vrai passe-partout! Que ce soit pour un achat "rentrée des classes" ou pour le foyer, vous n'avez qu'à choisir les marchandises désirées et dire "Portez à mon compte". Et ce qui est important, vous pouvez faire vos achats à tous les magasins Dupuis: centre-ville, Trois-Rivières, Boutique Fantasmagorique, Dupuis pour Elle sur la Place et aux Galeries d'Anjou, les Boutiques d'Éthétique Dupuis aux stations de Métro Berri-Demontigny et Longueuil ainsi qu'à l'Auto-Centre Dupuis. Pour vous renseigner sur les avantages d'une carte de crédit Dupuis, adressez-vous au Bureau de Crédit de l'un de nos établissements ou composez 842-5151, poste 329 ou 312. Nous serons heureux d'avoir à vous servir.

DUPUIS
LE GRAND MAGASIN CANADIEN À L'ACCENT FRANÇAIS

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H.

L'ANGLAIS chez L.P.S.
COURS DE CONVERSATION, JOUR OU SOIR

Chez L.P.S. vous bénéficiez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit.

*Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt.
De 9 heures à 21 heures

LANGUAGE POWER SYSTEMS

MONTREAL: Place Bonaventure 878-2821 QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

**LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE
DU
COLLÈGE DOMINICAIN DE
PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE**
OTTAWA
COURS SPÉCIAUX 1970-1971

- * **L'underground church en regard de l'Unité de l'Église** (1 crédit)
(le samedi, du 12 septembre au 3 octobre)
par A. Liégeois, o.p.
- * **L'homme de l'âge technique et la foi chrétienne** (1 crédit)
(le samedi, du 17 octobre au 7 novembre)
par L. Régis, o.p.
- * **Anthropologie de la prière** (1 crédit)
(le samedi, du 21 novembre au 12 décembre)
par G. Côté, o.p. et G. Tellier, o.p.
- * **La Résurrection de Jésus. Une lecture des premiers témoignages** (1 crédit)
(le samedi, du 16 janvier au 13 février)
par Y. Trémel, o.p.
- * **Le Christ Sauveur de l'homme, dans les perspectives de la pensée contemporaine** (2 crédits)
(le samedi, du 27 février au 3 avril)
par J.M.R. Tillard, o.p.

- On peut s'inscrire comme étudiant à temps partiel et prendre les crédits universitaires. Ces cours ont lieu le samedi, à des heures permettant un accès facile par train ou autobus.

- L'étudiant, inscrit à temps complet à l'un ou l'autre cycle des études, conduisant au baccalauréat, à la maîtrise, à la maîtrise ès arts (M.A.), et au doctorat en théologie, a la possibilité de suivre, s'il le désire, l'un ou l'autre de ces cours spéciaux.

* Renseignements Secrétariat
FACULTÉ DOMINICAINE DE THÉOLOGIE
96, avenue Empress,
Ottawa - 4, ONT.
Tél.: (613) 233-5721 ou 232-7363

* Pour ceux qui sont en possession déjà du dépliant de ces cours spéciaux: s.v.p. bien noter les changements concernant les deux premiers cours, soit celui du P. Liégeois (septembre), soit celui du P. Régis (octobre).

suites de la première page

LES MÉDECINS

Les normes de pratique professionnelle doivent être établies en vue d'assurer la qualité des soins: celles-ci ne doivent, de ce fait, pas faire l'objet de négociations. La qualité des soins n'est pas négociable et doit toujours viser à l'excellence.

Le Collège justifie le maintien de sa juridiction exclusive en expliquant la nature de son action qui "ne protège pas les médecins mais les patients"; il rappelle le contrôle exercé par ses inspecteurs-médecins sur le cabinet de consultation et sur le milieu hospitalier. Un livre blanc sur cette question vient d'être publié par le Collège.

Pourquoi le Collège a-t-il attendu si longtemps avant de se prononcer sur le Bill 8 et sur les négociations? "Parce que nous ne savions pas ce qui se passait dans ces négociations. On ne connaît même pas le contenu de l'entente intervenue entre la FMOQ et le gouvernement. Si cette entente touche la pratique médicale, alors nous devons nous prononcer," tranche le registraire, le Dr Roy. "Le ministre a laissé entendre que parce que nous n'étions pas encore intervenus, nous étions d'accord avec les fédérations. Ce n'est pas vrai. M. Castonguay lui-même a dit, (dans le rapport sur les professions) que les ententes négociées devaient être tarifaires seulement". Le Collège a rendu public un commentaire du Bureau provincial de la médecine sur le rapport Castonguay-Nepveu, plus précisément sur la tranche intitulée "Les professions et la société", publiée par le ministre tout récemment.

Réitérant la neutralité du Collège vis-à-vis des négociations d'honoraires, le Dr Augustin Roy a indiqué que, suite à l'acceptation du gouvernement et de la FMSQ, son organisme espérait pouvoir envoyer sous peu un observateur aux négociations avec les spécialistes.

LE DÉPUTÉ

démocratiquement, soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la députation actuelle, un homme digne des chefs que l'Union nationale a connus dans le passé.

Selon toute apparence, M. Vien ne part donc pas en mauvais termes avec M. Bertrand ou avec le parti. Il entend, après avoir consacré plusieurs années de sa vie à la cause du parti, s'occuper désormais de ses affaires personnelles.

Par contre, la nomination du Dr Demers, que l'on dit un organisateur hors-pair, peut indiquer la volonté de la députation de reprendre, ou plutôt de prendre, le contrôle du parti; contrôle qui, jusqu'ici, était presque entièrement en-

tre les mains des organisateurs, partagés d'ailleurs entre deux groupes souvent à couteaux tirés, celui de Québec et celui de Montréal.

Chose certaine, la nomination du Dr Demers n'a rien à voir avec une absence de fonds pour le parti. Bien sûr, les "affaires" ne sont pas aussi florissantes qu'elles l'étaient il y a quelques mois (la fermeture de la salle à dîner du Club Renaissance, à Québec, est significative à cet égard), mais le parti peut quand même se payer des permanents.

Pour l'instant, il n'y a pas beaucoup d'activités dans l'U.N. Le bureau (exécutif) du parti s'est réuni durant le mois de juin; il doit se réunir à nouveau au cours de l'automne, et c'est alors que l'on décidera de la tenue possible d'une réunion du conseil national, lequel groupe trois représentants de chacun des cent huit comtés du Québec. Il n'est pas question de congrès idéologique ou de congrès de leadership pour cette année. Tout au plus y aura-t-il des congrès régionaux, pour terminer l'autopsie de la "débauche" du 29 avril, panser les plaies et envisager l'avenir du parti.

Le nouveau directeur général de l'U.N. est député de Saint-Maurice depuis le 5 juin 1966. Ancien président du Collège de médecine vétérinaire du Québec et ancien maire de Shawinigan-Sud, le Dr Demers était secrétaire parlementaire du premier ministre, M. Bertrand, au moment de la dissolution de l'Assemblée nationale, en mars. Réélu en avril, il a remporté la plus forte majorité des dix-sept députés de l'U.N.

LE SYNDICAT

Georges Tremblay, sans que le candidat, âgé de 16 ans, ait besoin de suivre les cours d'une école de conduite ainsi que le prévoit la loi. Le ministre aurait lui-même demandé au Bureau de faire une exception; parce que la maladie l'empêche de conduire et pour éviter que son fils ne suive les cours d'une école qui pourrait éventuellement être impliquée dans toute forme de "racket" par l'enquête qui a mené aux congédiements et qui se poursuit.

● M. Laflamme ne voit pas "d'objection de principe" à une enquête publique mais il n'en voit pas non plus l'utilité pratique, les présumées irrégularités commises au ministère des transports n'ayant pas, selon lui, l'ampleur que semble vouloir lui donner le syndicat.

● M. Boutin est d'accord avec la demande d'une enquête publique et estime qu'une telle enquête permettrait de sa-

voir pourquoi certaines écoles de conduite sont, selon lui, systématiquement boycottées à certains bureaux d'examen.

● M. Lauzon a un kiosque d'information à la Place Versailles à proximité d'un bureau d'émission de permis, malgré un arrêté en conseil de 1963 qui interdit aux écoles de conduite de faire toute publicité dans un rayon de moins de 1500 pieds d'un bureau d'émission des permis. Cependant, M. Lauzon a installé son kiosque avant que le gouvernement ne loue de l'espace tout près. M. Lauzon affirme que le gouvernement, conscient que sa décision était contraire à l'arrêté en conseil, a tenté de l'en déloger mais qu'il a par la suite abandonné l'idée, l'école de conduite s'étant installée la première à la Place Versailles. Ce voisinage entre les écoles de conduite et les bureaux d'examen serait fréquent à travers la province.

M. Breuleux, qui s'est gardé de porter des accusations précises contre qui que ce soit, les preuves étant, dit-il, difficiles à faire, bien que les présomptions soient nombreuses, s'est réjoui de la tournure de la conférence de presse qui, jusqu'à un certain point, a pris l'allure d'une enquête.

C'est après avoir assisté, souvent si-lencieux, aux interventions de ses "invités" qu'il a demandé une enquête publique. Le communiqué officiel remis aux journalistes avant la conférence de presse et par M. Alonzo Leblanc, président par intérim de la section transport du SFPQ à Montréal, se contentait de faire appel à l'ombudsman pour "protéger la population du Québec qui est en train, non seulement de se faire rouler par le gouvernement mais de se faire massacrer au nombre effarant de 2.000 vies environ par an et de 75.000 blessés par la négligence crasse de notre ministère des transports irresponsable".

INTÉGRATION

suit-il, doit être pourvue de tous les instruments de travail modernes qu'offrent la science et la technologie. Il faut enfin exiger plus d'instruction, dans diverses disciplines de la vie, des hommes qui seront appelés à exécuter le travail ou à assumer des postes de commandement.

Appelant une "révision totale de l'infrastructure policière de la CUM", le Conseil de sécurité propose qu'elle soit fondée sur la professionnalisation graduelle et la spécialisation de plus en plus poussée des personnels.

Il rejette l'hypothèse de l'intégration partielle des divers services policiers de l'île pour une dizaine de raisons dont, justement le besoin de spécialisation, indispensable en cette époque où la lutte au crime est si difficile.

Au niveau de la Communauté urbaine de Montréal, le rapport au Conseil de sécurité constate l'inégalité des citoyens en matière de sécurité publique, les publications et les utilisations coûteuses des personnels et de l'équipement de sécurité ainsi que le rendement relativement peu élevé sur le plan de la prévention et de la répression du crime. Les carences, précises-on, sont beaucoup plus d'ordre qualitatif que quantitatif et il faut en blâmer le système actuel plutôt que les individus.

Parmi les recommandations, signalons: a) relativement à l'organisation

BOURASSA

l'application du BAEQ.

Déplorant que seulement vingt des quarante millions de dollars prévus dans l'application du Plan aient été engagés pour la présente année, M. Bourassa a expliqué qu'on lui avait donné toutes sortes de raisons, notamment la paralysie administrative, l'absence de déconcentration administrative, la multiplication des intermédiaires et le manque d'adaptation du mécanisme de décision québécois.

Plus tôt dans la journée, le premier ministre avait rencontré les populations des paroisses marginales de Saint-Octave dans le comté de Gaspé-Nord, ainsi que Saint-Paulin et Saint-Thomas dans le comté de Matane.

Souligner l'accueil chaleureux dont M. Bourassa fut l'objet ne saurait résumer fidèlement cette tournée à travers les cantons les plus démunis du Québec. Abasourdis, traumatisés, figés sous des termes qui suffisent à peine à décrire le contentement de ces Gaspésiens.

"Nous vivons d'un pauvre espoir", "l'hiver est long, tough et dur", "Merci d'être venu nous sauver" illustraient les pancartes que tenaient les enfants le long du chemin et qu'arboraient fièrement des citoyens reconnaissants, à l'arrivée de l'hélicoptère à propulsion (heli-jet) du chef de l'État, suivi d'une trentaine de journalistes en autobus, y inclus l'équipe de la Radio-Télévision française (ORTF). Puis ce fut la toute la participation de la population à ce que M. Bourassa a qualifié de dialogue.

La semaine prochaine, les 3 et 4 septembre, le tour sera au premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau de se pencher sur les problèmes des Gaspésiens en participant notamment à une rencontre avec le CRD à Gaspé et à une excursion de pêche.

L'ALLIER

Suite de la page 5

besoins réels du consommateur d'autre part.

"Or, cette expérience, on pourrait la répéter à Forillon, et à l'Île d'Orléans qui vient d'être déclarée site historique, ce qui crée un certain remous et ainsi de suite."

Prévoir les crises avant qu'elles n'éclatent

Le gouvernement ne pourrait-il pas en arriver à prévoir les malaises et les crises. Par exemple, à Cabano, à Barachois et dans les paroisses marginales de Matane, l'information et la rétroaction, utilisées systématiquement, n'auraient-elles pas permis au gouvernement de prévenir et d'intervenir avant que l'explosion ne se produise?

"Je crois que oui. Si nous parvenions à identifier les foyers d'activité ou de malaise à un moment donné, on pourrait alors y placer des antennes et déceler les problèmes avant qu'ils ne prennent des proportions démesurées. Par exemple, à Sainte-Scholastique, nous avons réussi à déceler, bien à l'avance, la présence

de spéculateurs grâce à notre roulotte installée sur place."

L'information et la rétroaction sont donc des opérations vitales, constate M. L'Allier qui préfère en confier la direction et le fonctionnement, non pas à des spécialistes qui seraient exclusivement affectés à cette tâche, mais plutôt aux fonctionnaires familiers avec les problèmes qu'évoqueront les citoyens.

"Le principe fondamental que je retiens ici, c'est que l'administration québécoise, pour bien fonctionner, doit être envisagée sous deux aspects distincts: le politique et l'administratif. Sans doute le politique représente-t-il l'opinion publique. Il a son rôle. Mais il faut aussi que le fonctionnaire, dans la réalisation de son travail administratif, puisse, par moments dans l'année, être en contact avec la population."

Songez-vous à recourir aux sondages périodiques pour connaître les sentiments et les avis de la population au sujet des politiques du gouvernement?

Il est possible que l'on fasse appel aux sondages. Mais la présence de fonctionnaires dans des régions données constitue une excellente forme de sondage. Elle est moins scientifique mais elle est peut-être mieux adaptée au milieu. Ainsi, à une question précise, un cultivateur va répondre par un oui ou par un non, ce qui ne veut rien dire quand nous voulons savoir s'il serait disposé à retourner sur une terre. C'est pourquoi la présence continue de fonctionnaires dans une région, à l'occasion d'un problème précis, est peut-être la meilleure formule de sondage. On pourrait greffer à cette opération l'action des conseils municipaux et des députés, sur une base régionale, de sorte qu'ils puissent assumer en partie le rôle d'animateur qui n'est pas souvent assumé et qui pourrait favoriser l'action du gouvernement."

DEMAIN: La vocation de Radio-Québec.

Selon le ministère, il y aurait moins que 500 enseignants sans travail

QUEBEC (Par G.L.) — Un relevé en date d'hier indique que le nombre des enseignants sans emploi au début de l'année scolaire sera inférieur à 500 et que le surplus se trouve dans certaines disciplines, surtout en histoire, géographie et français.

Au sept août, il y avait 1.305 enseignants inscrits, dont 528 inscrits, au Bureau québécois de placement des instituteurs; au 11 août, les chiffres correspondants étaient de 1.450 et 588; au 19, 1.950 et 709; et hier, il y avait 1.788 candidats, dont 774 nouveaux diplômés.

Le ministère estime, sur la foi de ces chiffres, que le nombre des finissants sans emploi en septembre sera moins élevé que plusieurs ne le prévoyaient et qu'au total le nombre des enseignants sans emploi se situera à moins de 500.

Au 11 août, le Bureau avait reçu 1.169 offres d'emploi pour des instituteurs; ces offres étaient de 1.576 une semaine plus tard, et hier, il y avait 1.730. De ce nombre, seulement 82 étaient en traitement, en voie de règlement hier. Par contre, 300 offres avaient été annulées pour diverses raisons. D'autre part, les offres pour lesquelles il n'y avait pas de candidats étaient au nombre de 160, il y a deux semaines, et il y en avait 216 hier.

Le nombre des candidatures expédiées aux commissions scolaires était de 905 le 11 août, et de 1.968 en date d'hier. Ce nombre comprend les candidatures de ceux qui peuvent postuler à plusieurs endroits en même temps.

Requête portant sur une partie de l'île Ste-Hélène

Que le parc autrefois rattaché au terrain de parc-nique de l'île Ste-Hélène soit ouvert au public, comme c'était le cas avant 1967, que les patageuses de l'île soient remises à la disposition du public, et ce avant la fin d'août 1970.

Les Antipropos de Jean Lévesque



"La grenouille et le boeuf"

Personne n'a oublié l'expression de "quêtes montés à cheval" que nous accolait il y a déjà plusieurs mois monsieur Gérard Filion. Son expression avait choqué plus d'un Canadien français à l'époque, mais en avait fait réfléchir plusieurs autres.

Le Canadien français est à l'avant-dernier rang des groupes ethniques vivant au Canada, quant au revenu moyen par pays. Plusieurs rapports veulent que les compagnies dites de finance fassent des fortunes dans notre milieu. Le taux de chômage est des plus élevés au Québec et, selon certains leaders syndicaux fort bien placés pour en parler, il toucherait jusqu'au tiers de la main-d'œuvre canadienne-française dans certaines régions de la belle province.

Au niveau des entreprises privées canadiennes-françaises, le Canada français présente-t-il meilleur visage? Le Financial Post de Toronto publiait récemment la liste des cent plus grosses sociétés au Canada. Une seule est véritablement de chez-nous, la compagnie Bombardier, de la famille du même nom, à Valcourt, au sud de Québec. Il faut dire cependant aussitôt que parmi les 99 autres, la plupart sont des filiales ou des succursales étrangères, américaines notamment.

La publication de cette liste des cent plus importantes sociétés au Canada faisait dire à un confrère qu'il s'agit là d'un portrait "portrait de colonie de luxe". C'était reprendre en d'autres termes l'expression de "quêtes montés à cheval" de M. Filion.

Mais pourquoi se complaire à broser ce tableau? Par narcissisme? N'avons-nous pas des gouvernements capables de redresser la situation, me diront certains? Nous avons des gouvernements, certes. Nous n'en manquons effectivement pas. Mais sont-ils encore capables de redresser la situation? En ont-ils et le vouloir et le pouvoir?

Le premier ministre du Québec est aux prises avec sa promesse de cent mille emplois. Il s'attelle généralement à la tâche et comme il en va de sa réputation et de son succès, on pense bien que ces raisons, alliées au désir de travailler ou bien comme, veulent le pousser à faire tout en son possible pour aider l'économie québécoise. Mais que compte-t-il faire?

"Le Québec cherche à créer des emplois par de nouveaux investissements" de déclarer le dix-sept janvier sur le quatre juillet de cette année le spécialiste économiste du Globe and Mail de Toronto à Montréal. Sans aucun doute, le gouvernement Bourassa, comme les gouvernements antérieurs, plus que les gouvernements antérieurs, a besoin d'investissements pour créer de nouveaux emplois. On parle d'un milliard et demi de dollars à être injectés dans notre vie économique au cours des mois et des années à venir. Control Data, Iron Ore, International Telephone and Telegraph, accourent chez-nous. Ils vont investir massivement chez-nous, ils vont créer pour nous de nouveaux emplois. Personne ne peut ne pas applaudir. Mais qui pense, dans cette course politique aux investissements, à l'auto-développement de nos marchés et de nos richesses naturelles?

"Québec n'a pas les moyens fiscaux pour assurer sa relance économique," disait avec justice le premier ministre Bourassa en juin. Il doit donc aller chez la voisine, lui emprunter quelque grain... Mais la voisine n'est pas prêteuse, dit la fable et on peut ajouter qu'elle prête quand cela lui rapporte. Le Québec tourne donc en rond. Sans emprunt ou sans argent étranger, chômage, d'où malaise social. Mais avec les emprunts, on vit à crédit et avec l'argent étranger, nos biens sont exploités au profit d'abord des autres. Que faut-il donc faire?

La province a un budget de plus de trois milliards de dollars. La large partie de ce budget va aux affaires sociales. Le mell-melo de l'enseignement québécois nous coûte des fortunes. Y a-t-il gaspillage? L'assistance sociale nous coûte d'autres fortunes? Y a-t-il contrôle pour voir si une partie importante de cet argent aide seulement ceux qui en ont besoin? De timides efforts ont été consentis par l'État québécois pour canaliser par exemple l'épargne des Québécois. De timides efforts ont été faits par l'État québécois pour développer nous-mêmes nos richesses naturelles. Mais nous n'en finissons plus d'être timides. Là-dessus on nous dit que nos moyens gouvernementaux ne nous permettent pas d'être autre chose que des timides. Alors, la c'est prouvé?

Du côté privé, il y a notre grand, Bombardier, qui vient de prendre le contrôle de trois fabriques de vêtements de sport, dont une dans l'État de New-York. Voilà qui est exemplaire et qui mérite d'être cité. Il y a les Caisses populaires qui semblent décidées à poursuivre, cette fois en prenant les bouchées doubles, l'essor de leurs entreprises, c'est-à-dire à faire fructifier nos épargnes et notre argent. Il y a également les banques canadiennes-françaises qui tentent de se tailler des places plus stables dans le grand tout nord-américain. Ces seuls exemples nous montrent qu'il y a quand même moyen, dans les circonstances présentes, et malgré les circonstances présentes, de tirer parfois son épingle du jeu économique. Après tout, la famille Bombardier n'a pas attendu que les gouvernements soient compétents et efficaces pour monter son entreprise.

Quoi qu'il en soit de ces réconfortants exemples, il faut quand même en revenir à notre point de départ, à notre statut de "quêtes montés à cheval". Cela est enragant. Cela est humiliant. Mais cela est. Quand les Canadiens en général, et les Canadiens français en particulier, auront compris leur état de dépendance envers le capital étranger, ils pourront alors commencer à parler sérieusement de politique nationale, et internationale, si cela leur chante. Le faire, avant, c'est se moquer des autres, et de soi-même en se donnant une taille et un poids que nous n'avons pas.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

Austérité à SGW: Les adultes voient leurs frais de scolarité augmenter de 10%

Sur recommandation du ministère de l'Éducation, l'Université Sir George Williams a décidé hier d'augmenter de 10% les frais de scolarité des adultes inscrits à ses cours du soir. Cette mesure affecte environ 12.000 étudiants et doit procurer à l'université un revenu supplémentaire de \$200.000. L'université SGW est celle qui a le plus développé les cours à temps partiel pour adultes, dans la région de Montréal.

L'augmentation des tarifs vise à combler partiellement un déficit prévu d'environ \$600.000 cette année. Dans sa lettre à tous les étudiants aux cours du soir, le vice-recteur M. Michael Sheldon, explique que l'université ne dispose

présentement d'aucune réserve qui lui permettrait d'absorber ce déficit.

Cette situation financière extrêmement difficile est un résultat direct de la "grande austérité" qui régnait cette année au gouvernement du Québec, explique M. Sheldon.

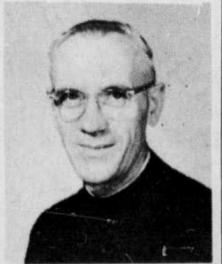
Les difficultés financières ont aussi obligé Sir George Williams à restreindre l'engagement de professeurs, à couper son budget de fournitures, de nettoyage, de voyages, etc. Les autorités espèrent cependant que la situation sera meilleure l'an prochain et qu'elle pourra ramener les frais de scolarité à leur ancien niveau.

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les notes de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

ST-GEORGES Fernand A. Montréal, le 26 août 1970 est décédé. M. Fernand St-Georges, Les funérailles auront lieu samedi le 29 août. Le convoi funéraire partira de la Société Coopérative No 302 est rue Ste-Catherine, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès du Frère Félix Rousseau
Clerc de Saint-Viateur



Le Frère Félix Rousseau, C. S. V. est décédé subitement le 26 août 1970, à l'hôpital d'Ormstown, à l'âge de 64 ans, après 45 ans de profession religieuse.

Né à Montréal le 12 juillet 1906, le Frère Rousseau entra au Noviciat de Joliette le 5 juillet 1924 et y fit sa profession religieuse le 24 juillet 1925.

De 1925 à 1951, le Frère Rousseau enseigna dans nos écoles de Saint-Lambert, Montréal (Bordeaux, Villery, St-Jean-Baptiste, St-Viateur et l'Institut des Sœurs-Muets); Outremont (école Querbec, Beauharnois et Saint-Rém),

En 1951, les supérieurs l'appelaient à de nouvelles fonctions à Rigaud. Et c'est comme économiste que le Frère Rousseau eut à servir sa Congrégation. Au moment de sa mort, le Frère Rousseau agissait comme assistant-économiste au Collège Bourget de Rigaud.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, son frère Louis et ses deux sœurs Marie-Blanche et Marie-Jeanne, de Saint-Cloilde, comté de Châteauguay.

La dépouille mortelle est exposée à la Maison de Rigaud où auront lieu les funérailles vendredi le 28 août, à 3 heures de l'après-midi, et l'inhumation au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

Le sénateur Dessureault est décédé

QUEBEC (PC) — Le sénateur Jean-Marie Dessureault, représentant de la division de Stadacona, est décédé à Québec à l'âge de 81 ans.

Né le 30 décembre 1888 à Sainte-Geneviève de Batiscan, le défunt exerçait la profession de manufacturier et marchand de bois. Il occupa de nombreux directorats et avait été directeur et vice-président de la banque Canadienne nationale de 1944 à 1964.

Nommé lieutenant-colonel honoraire du Régiment de Québec en 1937, M. Dessureault a accédé au Sénat en 1945, sous l'administration Mackenzie King.

Il a représenté le gouvernement de la province de Québec à la Conférence impériale tenue à Ottawa en 1932.

Le Sénat l'a délégué à la Conférence des parlementaires de l'OTAN à Paris, en 1956. Il a dirigé la délégation du Canada à la 52e conférence interparlementaire, à Belgrade, en 1963, et à Copenhague, l'année suivante.

Marié en secondes noces en 1957, le sénateur Dessureault laisse dans le deuil son épouse et quatre filles.

Fin de la querelle entre médecins et pharmaciens

CHICOUTIMI (PC) — Le Collège des médecins du Québec a retiré toutes les plaintes qu'il avait portées contre 35 pharmaciens de la région de Chicoutimi au cours des derniers mois.

Rappelons qu'il y a quelque temps, dans une première cause type, le juge Jean-Charles Simard a acquitté un pharmacien de la région de Chicoutimi accusé d'avoir illégalement pratiqué la médecine.

Cette décision de retirer toutes les plaintes inscrites au rôle pénal du district judiciaire de Chicoutimi, met fin à la lutte que se sont livrés les pharmaciens et les médecins de la région Saguenay-Lac-St-Jean au cours des derniers mois.

COURS DE GESTION DE L'ENTREPRISE
du 17 septembre au 10 décembre, 1970
à la
Maison du Commerce, 1080 Côte du Beaver Hall

Gestion de l'entreprise est un programme de 13 séances hebdomadaires dont les objectifs principaux sont de parfaire les concepts de pensée administrative du participant. En traitant certains aspects de gestion administrative, le participant saura déceler les problèmes courants, améliorer les solutions et formuler ces stratégies se sensibiliser aux dimensions de politiques de stratégie.

PROGRAMME DU COURS:

Situation de l'entreprise
Analyser la situation de l'entreprise par rapport aux conditions internes et externes: concurrence, milieu politique, social, tendance du marché.

Analyse d'une structure
Accroître l'objectivité dans l'analyse des ressources financières, humaines etc.

Principes de l'entreprise
Principes de conduite personnels de la direction - principes de gestion des administrateurs, du gérant, du propriétaire etc.

DIRECTEURS DU COURS:
Michel Lessard - B.A., M.Sc. Comm. (Université Laval)
Robert Panet-Raymond - M.B.A. (Université de Harvard), B.Sc.A. (École Polytechnique de Montréal), M.B.A. (Université de Harvard).

Coordination des objectifs
Formulation des objectifs tant administratifs, financiers, opérationnels que de mise en marché et d'exploitation. Établir le rapport entre la tâche d'une part, les politiques et les objectifs d'autre part. Synthèse de ces (3) facteurs.

Remaniements Administratifs
Implantation de la stratégie formulée; effectuer les changements nécessaires à un système opérationnel durable.

Horaires des cours Les jeudis, de 18:30 à 21:30 heures. La somme de \$175.00 comprend les frais du cours et du matériel requis.
Pour tout renseignement composez 866-1936.

Offert par
L'INSTITUT DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES ADMINISTRATIFS

Au bénéfice de l'industrie minière

Ottawa assouplit les propositions du Livre blanc sur la fiscalité

OTTAWA (CP) - Le gouvernement fédéral propose aux provinces d'exercer elles-mêmes leur juridiction sur l'imposition des bénéfices des compagnies minières, de façon à harmoniser le prélèvement de ces impôts avec celui des bénéfices dans d'autres secteurs. D'autre part, le gouvernement central serait disposé à augmenter de 10 à 25 pour cent l'abattement fédéral sur les bénéfices de production imposables tirés d'une mine. Ces propositions sont contenues dans une lettre expédiée aux ministres provinciaux des finances, hier, par le ministre fédéral, M. Edgar J. Benson.

Les spécialistes tiennent aujourd'hui leur 'symposium'

Seuls quelques médecins spécialistes demeureront en service dans les hôpitaux, aujourd'hui, alors que la majorité de leurs confrères assisteront toute la journée à un "symposium" sur le régime d'assurance-maladie, à l'aréna Maurice-Richard, de Montréal. C'est la Fédération des médecins spécialistes du Québec qui a convoqué cette session d'étude, dont le but est de préciser la position des spécialistes dans leurs négociations avec le gouvernement provincial. Parmi les conférenciers invités figurent des spécialistes des autres provinces canadiennes ainsi que des médecins européens qui expliqueront les régimes d'assurance-maladie en vigueur dans leurs provinces et leurs pays respectifs.

Caloil conteste la décision de l'Office de l'énergie

La compagnie Caloil, vient de demander à la cour de l'Échiquier de déclarer ultra vires les nouveaux règlements de l'Office national de l'énergie interdisant la vente, à l'ouest de la vallée de l'Ottawa, de l'essence importée. "Il est inadmissible, a-t-il dit, que le Québec laisse un producteur isolé, la compagnie Caloil, faire seule les démarches pour remettre en question l'application et les principes de la politique du gouvernement national au gouvernement fédéral. Le directeur du Syndicat des métaux a déclaré en outre que la politique pétrolière d'Ottawa avait pour effet de déplacer les industries pétrochimiques et chimiques du Québec vers l'Ontario. "A cause de cette politique, a-t-il soutenu, les industries ont connu

dépenses faites pour des bâtiments, des machines et du matériel de mine qui ont été acquis aux fins d'un agrandissement important d'une mine existante; 3) que les gouvernements provinciaux aient l'occasion d'harmoniser l'imposition des bénéfices minier avec celle des bénéfices d'autres industries et, si les provinces le désirent, d'exercer leur discrétion dans l'amplification de leurs impôts miniers. En d'autres termes, précise la lettre, le fédéral recommanderait que le taux effectif de l'impôt fédéral descende de 40 pour cent à 25 pour cent. Le gouvernement exige cependant que cet impôt et celui prélevé sur les sociétés par les provinces de perception fiscale avec le gouvernement fédéral frappent les bénéfices miniers imposables de la société avant la déduction des impôts provinciaux sur les mines. Selon M. Benson, il s'ensuivrait une augmentation automatique des recettes de ces provinces parce que l'impact provincial sur les sociétés frapperait alors le revenu imposable qui n'aurait pas été réduit par suite de la déduction des impôts provinciaux sur les mines. Par ailleurs, poursuit la lettre, l'augmentation de l'abattement fédéral offrirait plusieurs choix aux gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral suggère un tel débat avec les provinces, dès le mois de septembre, en raison de l'incertitude, en matière de traitement fiscal de l'industrie minière, qui peut causer l'ajournement d'importants projets, a souligné M. Benson. Celui-ci a tenu à préciser que ces propositions ne sont pas définitives et qu'il restera à la suite des pourparlers entre les différents gouvernements, à les ratifier, avec ou sans modifications, ou à les rejeter.

ottawa

A la défense du pacte automobile

OTTAWA (CP) - Le premier ministre intérimaire du Canada, M. Mitchell Sharp, a promis hier que le gouvernement défendrait les intérêts du Canada dans le pacte canado-américain de l'automobile. M. Sharp, qui commentait un rapport du comité des voies et moyens de la Chambre des représentants des États-Unis voulant que ce pacte soit abrogé si on ne pouvait en arriver à une entente sur ses objectifs, a déclaré que le pacte de l'automobile demeurerait en vigueur.

Papandreou devant les fédéralistes

M. Andreas Papandreou, ex-ministre du cabinet de Grèce, a révélé hier à Ottawa devant les délégués à la réunion des Fédéralistes mondiaux, que l'OTAN avait mis au point des plans prévoyant le renversement des gouvernements des pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord et qu'elle avait même préparé les messages qui seraient envoyés à ces gouvernements pour les aviser d'une invasion alliée de leurs pays. M. Papandreou a réitéré des accusations qu'il avait déjà portées: que le coup d'Etat de 1967 en Grèce a été mis sur pied par les services secrets de ce pays avec la collaboration immédiate des services secrets des autres pays membres de l'OTAN. L'ex-homme d'Etat grec, maintenant professeur à l'université d'York, a ajouté que les officiers de l'OTAN étaient plus dévoués à cette organisation qu'ils ne l'étaient à leurs pays. Les bureaucrates militaires dans les pays de l'ouest et de l'est, a-t-il ajouté, considèrent la liberté et le droit à la libre expression comme des luxes dangereux et l'indépendance comme une "arrogance subversive".

Congrès créditiste annuel

Le congrès annuel du Rassemblement créditiste national aura lieu à Montréal, les 17 et 18 octobre. Ce congrès, précise-t-on, fera suite aux journées régionales tenues la semaine dernière à Edmonton auxquelles ont participé des délégués du Québec, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. Le RC précise que des délégations de ces provinces et des Maritimes sont également attendues à la rencontre d'octobre. Au cours du congrès, on étudiera un projet de constitution nationale du parti ainsi que certaines politiques relatives au financement des activités gouvernementales, au chômage, au commerce international ainsi qu'aux relations fédérales-provinciales.

Audiences sur la Constitution

Le comité spécial commun sur la constitution a annoncé qu'il tiendra des audiences publiques dans tout le Canada l'an prochain. Les dates et lieux seront annoncés plus tard. Le comité prendra connaissance des représentations et mémoires qui lui seront soumis tant par les particuliers que par les organismes et compagnies. Ce comité a été constitué par le Parlement afin de réviser les propositions de réformes constitutionnelles du gouvernement d'Ottawa soumises lors des conférences fédérales-provinciales de ces deux dernières années.

Si vous pensez que la bière Carlsberg est trop chère,



c'est que vous ne l'avez pas goûtée.

MONTROSE DISQUES ESCOMPTÉS EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNEE

DISQUES COLUMBIA 12" MICROSILLON CLASSIQUE 4.99 PRIX SUGGERE 6.29 PRIX MONTROSE

DISQUES POLYDOR FRANCAIS 12 MICROSILLON STEREO PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 5.29 PRIX MONTROSE 3.97

DISQUES COLUMBIA 12" MICROSILLON STEREO PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 6.29 4.99 SERIE "GREATEST HITS"

DISQUES COLUMBIA 12" MICROSILLON STEREO PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 6.29 4.99 SERIE "GREATEST HITS" (continued list of records)

DEUTSCHE GRAMMOPHON SERIE SOUSCRIPTION PRIX SURPRISE

BEETHOVEN EDITION (continued list of records)

McCartney Mc CARTNEY STAO 3363 - Apple Records 12" microsillon Stéréo Prix suggéré du 5.98 4.79

VENTE SPECIALE DE DISQUES 3.69 LE DISQUE DE MARQUES LONDON BARCLAY COLUMBIA PATHE

ELS 365 - MASHMAKHAN Days when we are Free - Gladwin etc... CS-9781 - Santana

HAIR PHILIPS LONDON SERGE REGGIANI GILES DREU LP 1007 - France de printemps - Michèle - Dieu pardonne-moi pas - Dans l'océan y'a des balènes - Un loup au cœur tendre - Frida - Dans un tonneau de vin

ANDRE GAGNON MES QUATRE SAISONS - André Gagnon et l'Orchestre baroque de Londres dirigé par John Smashell.

THE CLASSIC GUITAR, Julian Bream Famous Guitar Transcriptions from the works of J.S. Bach and compositions for the Guitar by Fernando Sor, Villa-Lobos, Joaquín Turina, Manuel de Falla and Julian Manuel de Falla and Federico Moreno Torroba. Julian Bream, Guitar. Spéc. 3 DISQUES 9.99 WMS - 1029

VALABLE JUSQU'AU 12 SEPT. COMMANDES POSTALES 50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus, Suggère un deuxième choix. CENTRE DU DISQUE MONTROSE 3162 est, Bélanger Montréal 408 RA. 9-2833

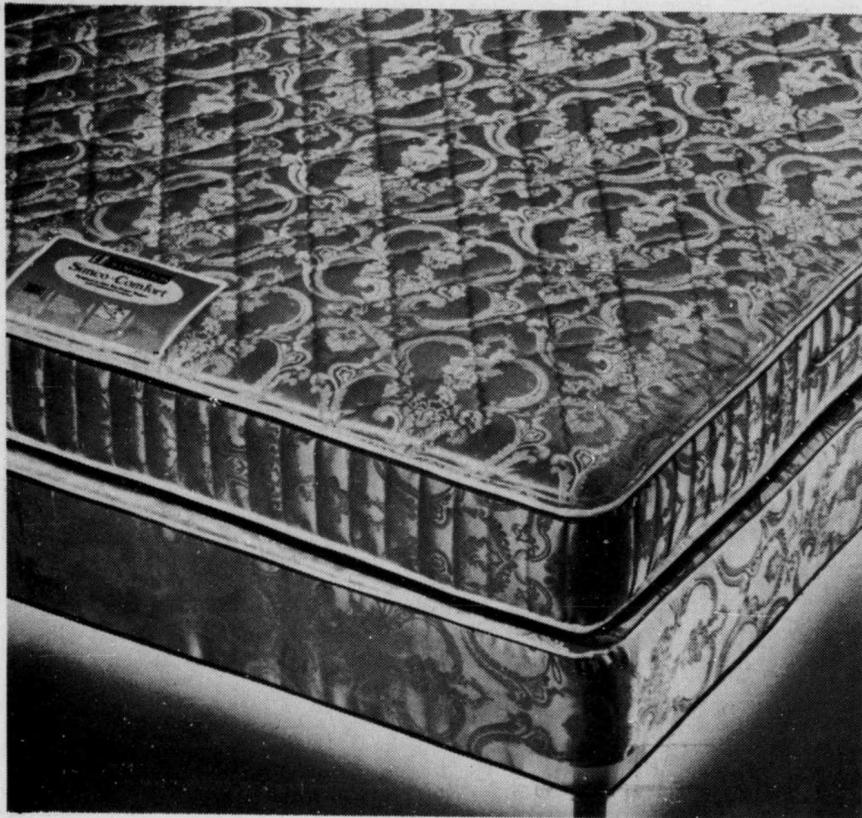
EATON

Il ne reste que 3 jours...

pour profiter de la vente foyerama Eaton.

Achats remarquables! Prix avantageux! Offres spéciales!

Chez Eaton en ville, Pointe Claire et Ville d'Anjou.



Spécial! Lits grand format "Debonnaire" de Simmons

Spécial

169⁹⁵

(60" x 78")
10.00 par mois

Qualité et confort à prix économique! Ce luxueux lit grand format "Debonnaire" est destiné à vous procurer un sommeil des plus confortables.

Voici quelques-unes de ses caractéristiques:

- Le matelas présente 405 ressorts hélicoïdaux.
- Épaisseurs de feutre.
- Le rembourrage sisal est relié par piqûres multiples à un solide coutil à fleur.
- Poignées de manipulation.
- Events.
- Sommier-tapisier assorti muni d'un cadre métallique sur roues.

(Non représenté:)

Lits très grand format

- Deux sommiers-tapisier (39" x 78") à cadre métallique sur roues.
- Matelas 78" x 78".

Spécial

229.95 (78" x 78")

13.00 par mois

Rayon 271

Lits continentaux de Simmons "Simco Comfort", ordinairement 164.90

Spécial **99⁵⁰** (matelas et sommier-tapisier)
chacun

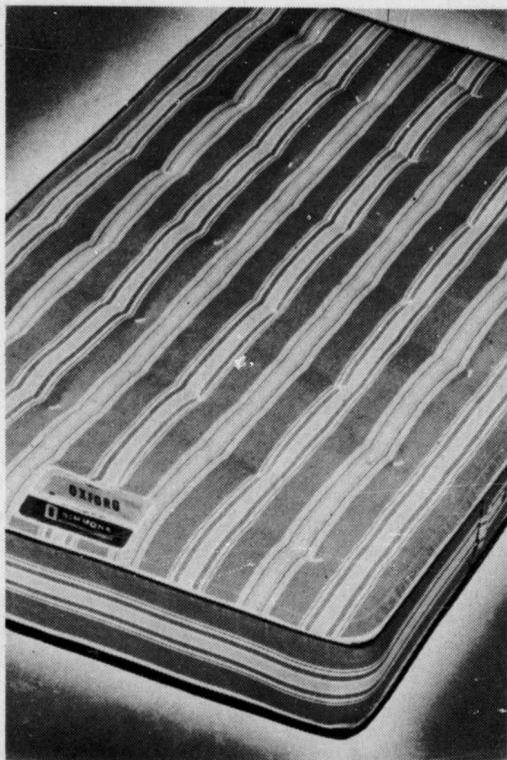
8.00 par mois

Un tel achat spécial pour Eaton se traduit par de grosses économies pour vous. Une détente en douceur! Expertise de fabrication et confort maximal...voilà l'offre formelle de Simmons.

À noter les caractéristiques suivantes:

- Cinq formats: 2'6", 3'0", 3'3", 4'0", 4'6".
- 312 ressorts hélicoïdaux "ajusto-rest" dans le format 4'6" fournissent un soutien efficace.
- Un fond de bandes métalliques est recouvert de rangées de feutre blanc.
- Isolant en sisal relié par piqûres multiples aux épaisseurs de coutil en rayonne damassée durable.
- Coutures à cordonnet préfabriquées; poignée de manipulation tournée en corde, évents.
- Le sommier-tapisier assorti est muni d'un jeu de 6 pieds de bois.

Rayon 271



Maintenant à bas prix! les matelas "Oxford" de Simmons.

Spécial

34⁰⁰ chacun

Matelas ou sommier-tapisier
5.00 par mois

Un somptueux matelas qui répond aux hautes normes de qualité que s'impose Simmons, et à un prix d'aubaine. Notez bien ces caractéristiques:

- 220 ressorts hélicoïdaux "Ajusto-rest" dans le format 4'6".
- Fabrication "auto-lac" à calibrage 13.
- Isolant de sisal.
- Épaisseurs de feutre blanc.
- Poignées de manipulation.
- Relié à un solide coutil de coton, grâce à de multiples coutures en zig zag.
- Formats: 2'6", 3'0", 3'3", 4'0", 4'6".

Rayon 271.

En ville (septième étage), Pointe Claire et Ville d'Anjou. Rayon 271

Sofas-lit "Corvaire" de Simmons

Format ordinaire 66"
Ordinairement **329.95**

Spécial **249⁹⁵** chacun
14.00 par mois

non représenté: Ord. Causeuse - 46 1/2" **299.95**

Grand format Ord. **369.95** Fauteuil Ord. **144.95**

Spécial **229.95** chacun 13.00 par mois Spécial **289.95** chacun 16.00 par mois Spécial **109.95** chacun 8.00 par mois

COMMANDES PASSÉES AU MAGASIN SEULEMENT

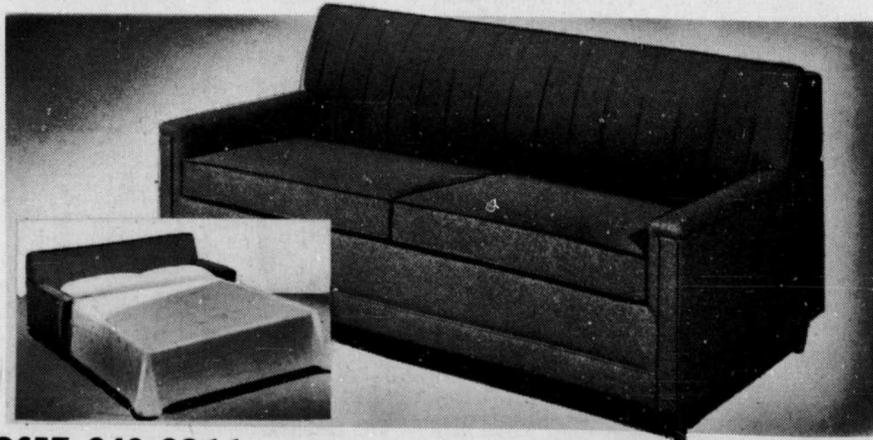
Les sofas-lit contemporains de Simmons à construction durable confèrent à votre salon charme et style. À noter les caractéristiques.

- Dossier à cannelures.
- Charpente en bois franc.
- Cadrage de lit en acier.
- Coussins réversibles.
- Luxueux matelas "Slumber King" se plie aisément.
- Aseptisé pour une fraîcheur durable.
- Rebords du lit très lisses.
- Les ressorts triples sur chaque côté permettent de l'ouvrir facilement.
- Choix de revêtement en tweed rayonne-nylon ou rayonne acétate.
- Imprimé jacquard.

Rayon 271

Pour faciliter vos achats utilisez le compte Eaton COMPOSEZ 842-9211

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H, — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H, — SAMEDI DE 9 H À 17 H, — LE STANDARD OUVRE À 8 H 30, 842-9211.



aux 4 coins du monde

Ulster: démission du ministre de l'intérieur

BELFAST (AFP) — M. Robert Porter, ministre nord-irlandais de l'intérieur, a démissionné hier soir de source officielle. Le premier ministre, le major James Chichester-Clark, cumulera, pour le moment, les fonctions de l'ancien ministre.

Dans sa lettre de démission, M. Porter indique qu'il a pris sa décision pour des raisons matérielles et de santé. Les observateurs n'en remarquent pas moins que son départ, après 17 mois à la tête du ministère de l'Intérieur, intervient à un moment de crise dans la capitale de l'Ulster. M. Porter, souligne-t-on, était connu pour ses opinions libérales et ne pouvait qu'observer avec une certaine inquiétude la multiplication des initiatives prises, au cours des dernières semaines, par les milieux politiques de l'extrême droite protestante.

Agnew rencontre Tchang Kai-chek

TAICHUNG, Formose (AFP) — Le vice-président américain Spiro Agnew est arrivé hier matin par avion à Formose où il aura ce matin un nouvel entretien, après celui qu'il a eu hier soir, avec le président Tchang Kai-chek avant de repartir pour Bangkok.

Un porte-parole américain a déclaré que le vieux Tchang (il a 83 ans) n'a pas présenté de nouvelle demande d'assistance militaire. D'autre part, les observateurs politiques estiment que M. Agnew a échoué dans sa tentative de convaincre M. Park Chung Hee, président de la Corée du Sud, du bien-fondé de la "doctrine Nixon de désengagement en Asie".

Paris et Prétoria

ADDIS ABEBA (AFP) — Précisant aux diverses délégations africaines ses intentions en ce qui concerne la vente d'armes à l'Afrique du Sud, le gouvernement français leur a indiqué qu'il avait décidé de procéder à un nouvel examen de sa politique à cet égard et d'étudier les mesures propres à apaiser l'inquiétude des pays africains.

Cette décision a provoqué une satisfaction générale parmi les délégations et au sein de l'organisation.

BBC interdite en Inde

LONDRES (AFP) — Le gouvernement indien a décidé de "mettre fin aux activités de la B.B.C. en Inde" à partir du

29 août et en a informé hier le gouvernement britannique.

Cette décision a été prise mardi après que la BBC eut refusé d'accéder à la demande du gouvernement indien qui réclamait des "excuses sans réserves" pour la diffusion du film réalisé par Louis Malle sur l'Inde et intitulé Calcutta.

Le porte-parole du Foreign Office a déclaré que le gouvernement britannique regretta beaucoup cette décision, rappelant que la BBC avait offert de prendre en considération à l'avenir les réactions indiennes à des programmes de ce genre et d'en discuter avec la haute commission de l'Inde à Londres.

Whitehall déplore d'autant plus la décision du gouvernement indien qu'elle témoigne d'une susceptibilité exagérée et qu'elle risque de provoquer de nouvelles tensions entre Londres et la Nouvelle Delhi.

Nationalisation de la presse au Soudan

KHARTOUM (AFP) — Le gouvernement soudanais a nationalisé hier la presse soudanaise au moyen d'un décret présidentiel. Tous les organes de presse soudanais, à l'exception de ceux appartenant déjà à l'Etat, seront suspendus à partir de ce soir. C'est le général Gaafar el Nimery, président du conseil de la révolution et premier ministre du Soudan, qui a lui-même annoncé cette décision à la radio. Il a précisé qu'un comité spécial, présidé par le rédacteur en chef du quotidien "Al Ayam", a été chargé de rédiger un projet pour la réorganisation de la presse soudanaise. Ce comité est composé de dix membres, tous des journalistes, qui vont définir les modalités de la création d'un organisme national pour la presse, a ajouté le président Nimery.

Le décret de nationalisation frappe une demi-douzaine de journaux, ayant un tirage de 3 à 4.000 exemplaires chacun, ainsi que deux bureaux de presse locaux publiant un bulletin quotidien.

Pollution par les défoliants

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat a repoussé hier à une forte majorité un amendement qui visait à interdire l'usage des défoliants chimiques au Vietnam.

L'amendement a été rejeté par 62 voix contre 22.

Budget de \$183,974,800

L'ONU n'a pu échapper aux effets de l'inflation

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — En soulignant que "L'ONU n'a pu échapper à la pression des tendances inflationnistes à travers le monde", le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a présenté hier à l'examen de l'assemblée générale un projet de budget ordinaire de 183.974.800 dollars pour le fonctionnement de l'organisation mondiale en 1971. Ce chiffre est de 9,2 pour cent supérieur du budget ordinaire de 1970.

Ce projet de budget pourrait atteindre

189.5 millions de dollars lorsque des ajustements de devis pour des projets en cours auront été effectués. Ce chiffre pourrait être dépassé à son tour lorsque des projets d'augmentations des salaires des employés de l'ONU actuellement en cours de discussion auront été mis au point.

Cela étant, le comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires, organisme de douze membres qui supervise la gestion administrative et financière de l'ONU, recom-

mande un chiffre initial de projet de budget qui est inférieur à celui demandé par le secrétaire général U Thant puisqu'il n'est que de 180.544.700 dollars. Il est cependant supérieur de 12.124.700 dollars au budget ordinaire de l'ONU de 1970.

Le projet de budget du secrétaire général prévoit la création de 222 postes nouveaux au secrétariat des Nations unies qui en comprend à l'heure actuelle 8.682 à New-York, Genève et à travers le monde.

Il prévoit aussi au chapitre des dépenses nouvelles ou accrues un projet d'établissement à Genève d'un centre d'ordinateurs des Nations unies.

Une des rares rubriques où il y a un accord entre les chiffres proposés par le secrétaire général et ceux acceptés par la commission consultative est celle du budget de l'organisme des Nations unies pour la surveillance de la trêve dans le Proche-Orient. Une augmentation de 387.700 dollars de ce budget pour le recrutement de personnel est prévue.

L'exode rural pose des problèmes sérieux en URSS

PARIS (AFP) — L'exode rural pose depuis quelques années en U.R.S.S. des problèmes sérieux, constate l'économiste soviétique V. Boldyrev dans un des derniers numéros de la "Pravda".

Depuis le dernier recensement de la population effectué en 1959, plus de 16 millions de paysans ont abandonné leurs foyers pour venir travailler dans les villes, note l'auteur de l'article, qui considère cette migration comme un "phénomène positif" dans la mesure où il correspond au progrès technique, à l'amélioration du rendement et, partant, à l'accroissement de la production agricole.

Ce processus est cependant souvent dévié, selon M. Boldyrev, de son cours normal. Dans certaines républiques de l'Union, la population rurale fait preuve d'un "immobilisme" qui, aggravé par un taux de natalité élevé, conduit à un excédent des bras disponibles et à une baisse générale des activités.

Il existe par contre de vastes régions, en premier lieu la Sibérie et l'Extrême-Orient soviétique, où, loins d'obéir aux nécessités économiques, le dépeuplement des campagnes se poursuit sur un rythme inquiétant. Cela étant, même les coopératives agricoles et les exploitations de l'Etat qui sont parvenues en principe à effectuer suffisamment commencent à connaître des difficultés.

Le fait est que ce sont surtout les jeunes qui sont attirés par la ville. La structure de la population rurale s'en trouve sensiblement affectée et dans nombre de régions, la moyenne d'âge des travailleurs actifs dépasse maintenant 50 ans. On y note une diminution

du nombre des mariages et des naissances, tant et si bien que dans plusieurs régions de la fédération de Russie, la natalité est plus faible dans les campagnes que dans les villes.

Parmi les raisons qui expliquent cet exode, M. Boldyrev met l'accent sur l'insuffisance de la mécanisation des travaux agricoles, ce qui fait que les jeunes pourvus de diplômes de l'enseignement secondaire ou technique sont bien souvent en peine de trouver un emploi correspondant à leurs connaissances.

"L'industrialisation de l'agriculture, le développement de sa base matérielle et technique, constituent la tâche principale du moment, écrit en conclusion M. Boldyrev, et c'est vers sa réalisation que tendent les efforts du parti et du gouvernement".

La presse à Saïgon

SAIGON (AFP) — Trois quotidiens saïgonnais ont été saisis hier pour avoir enfreint la législation sud-vietnamienne sur la presse en propageant des nouvelles "susceptibles de perturber l'ordre public", a déclaré un porte-parole du ministère de l'information.

Le "Tin Mat" (informations confidentielles), le "Tin Sang" (informations du matin), et le "Dan" (citoyen) ont été saisis pour avoir respectivement critiqué les Américains, critiqué le président Thieu, et déploré le "désordre" tant sur le plan politique qu'économique" du pays.

Le président sortant de la CNUCED dénonce l'égoïsme des pays industrialisés

GENEVE, Nations unies (AFP) — M. K.B. Asante (Ghana), président sortant du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, a dénoncé hier l'égoïsme des pays industrialisés et a demandé que s'ouvre à la CNUCED un débat pour modifier les structures actuelles des finances et du commerce international, "qui vont à l'encontre des intérêts du tiers monde".

"A la lumière des aspirations, des idées et des convictions qui ont donné naissance à la CNUCED et l'inspirent", c'est, aux yeux de M. Asante, "un non-sens absolu" que de traiter des problèmes économiques et sociaux sur un plan national ou même régional.

Ouvrant la 10e session du conseil, au Palais des Nations, M. Asante a estimé que la CNUCED devait être le forum de "fructueuses discussions bilatérales et multilatérales entre pays de système social différent".

"Tous les pays, a-t-il dit, et particulièrement les pays en voie de développement, doivent prendre un intérêt croissant au commerce avec les Etats à économie planifiée et tenter d'obtenir d'eux des concessions qui restent dans les limites de leur système commercial".

C'est M. Pierre Forthomme, représentant de la Belgique auprès des conférences économiques internationales, qui a été élu président de la nouvelle session.

Celle-ci poursuivra des travaux jusqu'au 18 septembre. L'évolution récente du commerce mondial et le financement du développement sont notamment à l'ordre du jour.

L'examen du travail des grandes commissions permettra d'évoquer à nouveau le problème des préférences générales que les pays développés doivent accorder aux produits manufacturés des pays du tiers monde. Ce système de préférences généralisées continue à se heurter à des grosses difficultés. Les Etats-Unis continuent jusqu'ici à réclamer la suppression des préférences spéciales dont jouissent notamment les Etats africains associés sur les marchés de la CEE et celle des préférences inverses, c'est-à-dire des préférences accordées par ces Etats associés aux produits du Marché commun.

D'autres questions intéressantes figurent à l'ordre du jour: l'expansion du commerce avec les pays socialistes, les problèmes spécifiques des pays sans accès à la mer, le transfert de techniques et des tours de main.

Complot déjoué

LE CAIRE (AFP) — Un complot contre le régime soudanais du général Gaafar El Nimery a été déjoué à Khartoum et un officier ainsi que plusieurs sous-officiers et soldats de l'armée soudanaise ont été arrêtés, annonce l'agence du Moyen-Orient, dans une dépêche de son correspondant dans la capitale soudanaise.

Des militaires auraient formé une organisation secrète parmi les rangs des forces armées soudanaises, dans le but de préparer un coup d'Etat.

Xuan Thuy de retour à Paris

PARIS (AFP) — M. Xuan Thuy, chef de la délégation nord-vietnamienne à la conférence de Paris, est arrivé hier midi à Paris après trois mois d'absence, venant de Hanoi via Pékin et Moscou.

Il a indiqué qu'il n'excluait pas la possibilité de conversations secrètes avec son collègue américain, M. David Bruce. "Si M. Bruce le demande, nous examinerons la question" a-t-il dit à ce propos.

Il a d'autre part souligné qu'il continuerait à soutenir à la conférence le plan en dix points du Gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam qui est, a-t-il dit, "la solution logique et raisonnable du problème vietnamien".

Enfin, M. Xuan Thuy a indiqué qu'il avait eu des entretiens à Moscou et Pékin avec les dirigeants soviétiques et chinois. Il s'est abstenu d'indiquer s'il participerait aux travaux de la conférence d'aujourd'hui.

Laird et les raids au Cambodge

WASHINGTON (AFP) — Les forces aériennes des Etats-Unis seront utilisées au Cambodge tant qu'elles entraîneront une réduction des pertes américaines au Sud-Vietnam, a déclaré hier après-midi le secrétaire à la défense, M. Melvin Laird, au cours d'une conférence de presse.

M. Laird a souligné qu'il partageait l'opinion exprimée par le vice-président Spiro Agnew selon laquelle les Etats-Unis feront tout leur possible pour aider le gouvernement cambodgien du général Lon Nol.



LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

L'OUVERTURE DES CLASSES POUR TOUS LES ÉLÈVES

aura lieu le mercredi 9 septembre 1970 à 9 heures du matin

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Tous les élèves, de la maternelle au secondaire V inclusive, qui ne se sont pas encore inscrits en juin et tous les élèves récemment déménagés à Montréal doivent s'inscrire sans faute à l'école qu'ils fréquenteront en septembre prochain.

le MARDI 1er SEPTEMBRE de 9 heures à 11h.30 du matin de 1 heure à 4 heures de l'après-midi

IMPORTANT

Les élèves de la maternelle, du cours élémentaire et du cours secondaire, qui auront négligé de s'inscrire en présentant les documents requis, notamment leur bulletin, ne pourront être assurés de leur admission à l'école de leur district; ils risquent d'être obligés d'en fréquenter une autre.

le secrétaire
Sylvio de Grandmont

va lancer son nouveau slogan!

Découvrez-le et gagnez de l'argent!

C'est facile! Encercliez le bon mot ou groupe de mots de chaque ligne et vous l'aurez trouvé. Puis, complétez de vos nom et adresse, découpez et remettez à un caissier ou à une caissière à la BCN. Participez autant de fois que vous le désirez. Obtenez, sur simple demande et sans obligation d'achat, d'autres bulletins de participation à la succursale BCN près de chez vous. Profitez-en pour ouvrir un compte d'épargne avantageux, ou acheter un certificat d'épargne, un certificat de dépôt à terme ou des chèques de voyage... pour louer un coffre de sûreté, obtenir un prêt PRM... Pour bénéficier des services que seule une grande banque moderne peut offrir. Pour savoir si vous avez bien découvert le nouveau slogan de la BCN, regardez les émissions "Coeur Atout" et "Jeunesse" à votre poste à compter, respectivement, du 11 et du 12 septembre 1970.

LE • LA	Un grand prix de \$2,000
VIGUEUR • PUISSANCE • DYNAMISME • FORCE	Quatre prix de \$500
DU • DE	Soixante prix de \$100
L'ÉPARGNE • LA FINANCE • L'ARGENT • CAPITAL	Cent autres prix. Le nouveau disque d'Yvon Deschamps "L'argent ou le bonheur"
FAVORISANT • AU SERVICE DE • AU PROFIT DE	Un total de 165 gagnants!
LE • LA	
JEUNE • DYNAMIQUE • NOUVELLE • PROGRESSIVE	
COMMUNAUTÉ • PAROISSE • FAMILLE • PROVINCE	

Ce concours est ouvert aux personnes résidant au Québec. Sont exclus les membres des Sociétés organisatrices et leur famille. Seules les bonnes réponses seront retenues. Et aucun bulletin ne pourra être accepté après le 5 septembre 1970. Le tirage au sort des 165 gagnants aura lieu le 11 septembre sous la direction de l'agence de publicité Publika. Les gagnants seront informés par lettre et les noms affichés dans les succursales de la BCN.

Nom _____
(EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE S.V.P.)

Adresse _____

Découvrez le nouveau monde de la

Banque Canadienne Nationale

arts

et

spectacles

Le bruit de la ville

LITTÉRATURE — Le Catalogue général 1970 des Éditions HMH est maintenant disponible...

La revue LIBERTE vient de publier un numéro spécial consacré à "L'Exploitation de l'écrivain, son travail et son salaire"...

THEATRE — On pourra écouter, demain, le 28 septembre, une pièce de notre collaborateur Naim Kattan...

TOURNEE — Voici la liste des villes que Gilbert Bécaud visitera lors de son passage au Québec...

MUSIQUE — Il y aura un récital d'orgues au Christ Church Cathedral, le 2 sept. prochain, à 12h.20...

Horaires des théâtres

THEATRE CENTAUR — (Vieux-Montréal) — Le groupe de la Place Royale présente...

TERRE DES HOMMES — PLACE CONTINENTALE: Semaine de la Chine — spectacles folkloriques à 18h30 et 21h30...

PLACE DES ARTS — SALLE WILFRID PELLETIER — Relâche. THEATRE MAISONNEUVE — Relâche.

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE — ARLEQUIN — "La Provocation" — "Un été sauvage" — BÉRI — "Un Amour de Coquelicot"...

EN LANGUE ANGLAISE — AVENUE — "Darling Lili" — 1.30 — 3.50 — 6.25 — 8.15 — 10.00 — 11.30 — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.00 — 9.00...

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

Table of TV and radio schedules with columns for CBFT, CBMT, CFTM, and CFCF, listing programs and times.

Le Festival d'Avignon

Pirandello boursoufflé et l'hermétisme de Fuentes

de notre envoyé spécial Michel Bélaïr

AVIGNON — Gérard Vergez est déjà célèbre à trente-quatre ans. Comptant déjà à son crédit une foule de mises en scène enscénées par la critique...

Le théâtre du théâtre dans le théâtre

Personne ne peut nier l'actualité de Pirandello en cette période de contestation des formes théâtrales: même si "Ce soir on improvise" a été écrit il y a plus de quarante ans...

Ceci dit, le meilleur numéro est sans doute celui de Claude Piéplu (Palmiro) parce qu'il était possible d'y sentir la distance que présuppose la caricature...

Le Borgne est roi — "Hermétisme", "Verbalisme". Tels sont les qualificatifs qui ont accueilli la création française de "Le Borgne est roi" de Carlos Fuentes...

Le Festival de Venise

L'engagement de Glauber Rocha

VENISE — "Der Leone Have Sept Cabezas". Le lion a sept têtes, film brésilien de Glauber Rocha, a été projeté mardi, au cours de la septième journée du Festival de Venise...

Le film décrit l'histoire d'un adolescent, valls d'une nouvelle résistance anti-fasciste qui découvre au cours d'une enquête que son père n'était pas un héros et qu'il avait même trahi la cause qu'il semblait défendre...

Le film décrit l'histoire d'un adolescent, valls d'une nouvelle résistance anti-fasciste qui découvre au cours d'une enquête que son père n'était pas un héros et qu'il avait même trahi la cause qu'il semblait défendre...

FESTIVAL '70 — 7:00 les événements à Prague et à quelques jours près d'Yves Ciampi (avec Thérèse Frugès) couleurs 9:30 le film tant controversé... qu'il faut VOIR OU REVOIR Q-BEC MY LOVE

CINERAMA — Version Française — BARBARA STRISAND WALTER MATTHAU MICHAEL CRAWFORD en scène. IMPERIAL — 1420 BUREAU 288-7102-1903

bolisme extrêmement complexe de l'argumentation dramatique qu'à celui de l'"épaisseur" de la trame de la pièce...

Malgré ces petits détails agaçants, "Le Borgne est roi" a semblé être une des grandes productions d'Avignon 70 par la richesse thématique qu'elle sous-tend...

Je n'ai rien au départ contre les œuvres qui ne sont pas immédiatement significatives: la possibilité d'explications parallèles me semble même être un critère de validité. En un sens, la pièce de Fuentes m'a paru excessivement riche...

Pourtant, malgré ce foisonnement assez exigeant, foisonnement accentué davantage par la mise en scène "pointilliste" de Lavelli, "Le Borgne est roi" n'en reflétait pas moins des inégalités allant parfois jusqu'à l'incohérence et aux stéréotypes...

Air climatisé Nouveau menu À L'AMPHITRYON NOTRE-DAME LE PLUS PETIT DES GRANDS RESTAURANTS

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. Grid for crossword puzzle.

Horizontalement — 1-Besoin passerager, mais il irrésistible de dormir. 2-Action d'aliéner. 3-Corps simple métallique de numéro atomique 30...

Verticalement — 1-De Nazareth. 2-Prénom féminin. — Simple, un peu sotté. 3-Petite quantité d'eau-de-vie qu'on verse dans son verre après l'avoir vidé...

Premier lancement de la saison "Le Billard dans la neige" de Marc Doré, aux Éditions du Jour

C'est un jeune de trente-deux ans qui aura eu l'honneur, hier soir, d'inaugurer officiellement la saison littéraire. Et cet honneur, il le devra à Jacques Hébert, des Éditions du Jour, qui vient de publier son premier roman, "Le Billard sur la neige"...

Je ne crois pas, nous dit-il, que je devienne ce que l'on appelle un écrivain professionnel. Ainsi, après avoir écrit une pièce de théâtre je ne crois pas que j'en écrirais d'autres. Au fond, on écrit parce que l'on a quelque chose à dire.

DERNIER JOUR "LE TEMPS DE VIVRE" - "MORE" UN CERTAIN JOUR

Le dernier et le plus beau film de Polanski Rosemary's Baby

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT

Commençant demain!

UN SUSPENSE BOURRE D'AMOUR! Bruno CREMER DANS GRAN D'ARRET

Commençant demain! "Prélude à l'extase"

Les Américaines réclament l'égalité

"Au nom de la mère, de la fille et de la grand-mère"

de notre envoyée spéciale Solange Chalvin

NEW YORK — En ouvrant son appareil de télévision à 8 heures hier matin, la femme américaine a vu pour la première fois sur le réseau NBC une femme donner le bulletin de nouvelles. Une innovation, a-t-on dit, en hommage aux femmes de ce pays qui fêtent aujourd'hui le 50^e anniversaire de l'obtention du droit de vote. Un débat entre deux représentants au Congrès américain, le sénateur Sam Ervin de Caroline du Nord et Birch Bayn de l'Indiana, s'est ensuite engagé sur les différences de droits accordés aux femmes et aux hommes aux Etats-Unis. Le tout animé par une femme journaliste.

En sortant dans la rue, j'ai vu sur la 5^e avenue des

hommes, cette fois, qui s'affairaient chiffons en mains tentant d'effacer le sigle du Women's Liberation qui avait été inscrit dans la nuit sur les murs de plusieurs grands édifices publics à New York.

Au kiosque à journaux le Daily News titrait à la une: "Women power strikes today" alors qu'il fallait se rendre à la page 44 du New York Times pour trouver une page entière consacrée aux revendications des femmes et aux manifestations prévues.

A Duffy Park, à dix heures du matin, quelques jolies filles se sont amenées portant toutes le bouton du Women's Liberation avec une plaque commémorative en l'honneur de la pionnière des droits civiques

pour les femmes aux Etats-Unis Susan B. Anthony. L'une d'entre elles a revêtu une soutane de membre du clergé catholique et a fait la courte prière suivante: "Au nom de la mère, de la fille et de la grand-mère" parodiant les paroles du signe de croix en déposant la plaque commémorative. "Ce n'est nullement pour nous moquer de quelque religion que ce soit mais pour indiquer que dans l'Eglise, les femmes n'ont pas plus de place qu'ailleurs, a dit une représentante de NOW, Mary Oravan. Elles sont des petites "soeurs" pauvres et chéries mais ne détiennent aucune autorité, aucun poste honorifique, n'ont aucun pouvoir. Dans un communiqué remis aux journalistes, on signale qu'il y a à New York 450 statues représentant des hommes célèbres pour seulement trois statues de femmes... Celles d'Alice au pays des merveilles, la mère Joie et Mary Poppins.

Pendant qu'un groupe se présentait devant la Bourse de New York demandant que les femmes y soient admises, un autre groupe composé d'écrivains, de sociologues, de journalistes rencontra l'un des directeurs du New York Times. Après de multiples démarques, un des éditorialistes M. A. H. Raskind accepta de discuter avec les représentantes du Women's Liberation. Celles-ci lui firent part des revendications des femmes contre la politique éditoriale du New York Times qui fait preuve de conservatisme moyenâgeux en face des problèmes féminins, familiaux et sociaux, a déclaré Margerie de Fazio, metteuse-en-scène et auteur de théâtre. On reproche en particulier à ce journal d'avoir fait peu écho aux revendications féminines, de faire une place de deuxième ordre aux femmes journalistes qu'on voudrait reléguer aux problèmes de cuisine et de mode et d'ignorer l'évolution de la femme dans la société américaine.

Teach-in improvisé

Mais l'événement majeur de cette matinée fut sûrement la manifestation devant l'hôtel de ville à laquelle a participé une foule d'environ 3.000 personnes. Un service d'ordre absolument impeccable a permis aux mères accompagnées d'enfants d'être en parfaite sécurité sur la pelouse fraîche des jardins de l'hôtel de ville pendant qu'une foule plus bruyante à laquelle s'était joint un petit groupe de contre-manifestants se bousculait sur la place.

Plusieurs leaders de mouvements féministes ont lancé des slogans réclamant sans cesse des garderies publiques gratuites ouvertes 24 heures sur 24 et cela avant le début des classes a dit Eleanor Gigenheimer, travailleuse sociale. Un représentant du maire Lindsay, attaché au département du bien-être social, a lu une proclamation faisant du 26 août le Women's Day à New York après que le président Nixon ait annoncé que ce jour deviendrait le Women's Day à travers tous les Etats-Unis. Seul homme à prendre la parole à la manifestation, le représentant du bien-être social chargeraient les agences sociales de mettre sur pied des garderies publiques incessamment dans les quartiers les plus défavorisés. Il a demandé aux femmes quelques mois de patience ce à quoi les plus radicales (qui sont en général les plus jeunes) lui ont répondu en lui montrant le poing.

Prenant le micro, juchée sur l'auto-patrouille de la police, une fort jolie fille, "Au Québec, nous n'avons rien qui ressemble au salaire égal pour travail égal, a déclaré Mme Casgrain. On a des femmes qui travaillent et qui ne reçoivent pas le salaire auquel elles ont droit". Les femmes sont hautement considérées comme éducatrices, mais elles n'obtiennent guère de hautes fonctions dans les universités et les collèges. La situation n'est pas meilleure dans l'industrie, le commerce et les communications, a ajouté Mme Casgrain. "J'aimerais que les hommes et les femmes de bon sens se donnent la main pour tâcher de changer les choses de façon à faire à chacun une meilleure place dans le monde".



Betty Friedan, qui ne donne pas l'image de la jeune femme moderne, échange quelques mots avec le sénateur Goodell. Ce dernier a promis de présenter au Sénat américain un projet de loi relatif à la reconnaissance des droits de la femme. (Téléphoto AP)

Gloria Steiner, a supplié les femmes de tous âges de demeurer unies et de ne pas craindre de réclamer ce que toute société devrait offrir aux enfants: des garderies bien tenues pour que cesse cette discrimination non seulement contre les femmes qui doivent travailler mais aussi contre les enfants de milieux pauvres.

L'organisatrice de la grève nationale Betty Friedan a prononcé un discours ainsi que la directrice du bureau des consommateurs à New York, Bess Merjerson Grant, qui fut Miss America, m'a-t-on dit il y a quelques années. Sauf Betty Friedan qui, il faut bien le dire, ne donne pas l'image de la jeune femme moderne, les autres participantes aux manifestations de cette journée n'ont rien des suffragettes des années 1920, elles sont dans l'ensemble fort jolies et l'assistance composée au début de peu d'hommes s'est accrue au fur et à mesure que ces jolies filles apparaissaient debout, micro en main, sur le toit de la voiture du chef de police de New York. Plusieurs femmes noires dont Helen Norton, représentante de la commission des droits civiques à New York ont participé à la manifestation pour prouver l'unité des femmes sans distinction de couleur.

Cette journée est le début d'un long voyage auquel nous convions les hommes en vue de transformer la société américaine tout entière, a dit Bella Absig. Au lieu d'investir au Vietnam, gardons nos millions pour donner aux femmes et hommes de ce pays non seulement la liberté mais de meilleures conditions sociales. Une société dans laquelle il n'y a pas de discrimination entre hommes et femmes, entre noirs et blancs, entre riches et pauvres.

Tous les discours qui furent nombreux étaient écoutés religieusement et suivis d'applaudissements frénétiques. Ici et là quelques pancartes indiquant la désapprobation d'un groupe de femmes qui se présentent sous le nom de MOM pour Men Our Masters (les hommes nos maîtres) ou WOW pour ridiculiser le mouvement NOW (National Organisation for Women).

La manifestation s'est transformée en véritable teach-in auquel ont participé autant d'hommes que de femmes. Dans tous les coins du parc

LA COUTURE CHEZ-VOI



Faites ce joli patron "Jumper et Blouse" et vous serez prête pour les premiers jours d'automne.

Patron no: 9379

Le patron imprimé no 9379 est offert pour les tailles 8-16. (Nouvelle classification des tailles). Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

La lutte pour l'égalité

Les femmes du Québec n'en sont pas encore rendues à faire une grève générale

par Renée Rowan

Si le 26 août promet de changer quelque chose dans la vie des femmes américaines, les femmes du Québec n'en sont pas encore à poser des actes aussi positifs et à faire une grève générale pour obtenir gain de cause.

Il peut sembler étonnant qu'après toutes les revendications concrètes énoncées au moment de l'enquête sur la situation de la femme au Canada, les femmes aient de nouveau éprouvé le besoin de se réunir pour une prise de conscience.

C'est pourtant ce qui s'est passé, hier après-midi, au pavillon Liaison, à Terre des hommes, où plus de 500 femmes de langue française, des femmes de tout âge et de toute condition ont tenté, une fois de plus, de définir la situation de la femme dans la société actuelle.

On a bien sûr, fait état des discriminations dont la femme est victime sur le marché du travail, discrimination que l'on ne peut nier, mais on s'est pendant au moins deux heures, attaché, et avec beaucoup d'émotivité, à établir s'il vaut mieux pour la femme mariée rester à la maison pour élever ses enfants ou aller travailler à l'extérieur du foyer.

On a entendu de nombreux témoignages: celui d'une mère au foyer qui dit avoir choisi son rôle pour prolonger une tradition qui venait de l'image maternelle, un rôle où il faut beaucoup aimer et beaucoup donner, mais dans lequel elle ne s'est jamais sentie ni humiliée, ni diminuée. Celui aussi d'une femme mariée à un ouvrier, mère de 5 enfants de 9 à 18 ans, revenue au tra-

vail comme aide-bibliothécaire après avoir passé 18 ans à l'intérieur de la maison.

— Ca n'a pas été facile après toutes ces années à la maison, a-t-elle admis. Je n'ai pas eu le choix des situations, mais je me compte privilégiée. Il a fallu aussi beaucoup de planification. Je l'ai fait pour aider à équilibrer le budget, pour ma satisfaction personnelle, mais surtout pour que mes enfants connaissent de nouveau leur père qui n'était jamais présent au foyer parce qu'il devait avoir un second emploi le soir et les fins de semaine pour nous permettre de vivre convenablement. Je ne regrette en rien ma décision car j'ai su attendre et je l'ai prise au moment où cela me semblait le plus opportun.

Ces deux témoignages ont été chaleureusement applaudis. Les personnes dans la salle semblaient en grande majorité d'accord pour que la femme mariée accepte de donner un certain nombre d'années à sa famille avant d'aller travailler à l'extérieur.

A côté de ces témoignages, il y a eu celui de femmes moins heureuses, de femmes mariées qui occupent des situations qui ne leur plaisent pas, qui travaillent uniquement parce qu'elles doivent gagner, de femmes qui se plaignent de leur aliénéation, de leur fatigue, du manque d'assistance, de femmes qui réclament des salaires égaux à celui des hommes, des femmes qui avouent que si elles n'avaient pas besoin de travailler à l'extérieur, elles resteraient à la maison.

Mais toutes celles qui ont parlé du travail se sont situées, sans s'en rendre compte, dans un contexte particulier, comme l'a fait remarquer Mme Colette Carisse, sociologue. Il ne s'agit pas uniquement d'un problème de femme, a-t-elle dit, on participe à l'heure actuelle à une contestation générale. Les jeunes, les défavorisés, les femmes, les Noirs ont des problèmes en commun, il y a une nouvelle définition des valeurs à établir.

— Notre tâche maintenant, a-t-elle dit, doit être celle de toutes les femmes conscientes, c'est-à-dire de refaire un monde de travail qui soit beaucoup plus humain pour tous.

La sociologue a invité les femmes à s'unir, à faire front commun, à lutter ensemble à titre individuel et au niveau des associations. Il n'y a pas que les femmes au travail qui doivent le faire, mais toutes les femmes. Il ne faut pas hésiter à poser des gestes solitaires, concrets. Si demain, par exemple, toutes les Québécoises cessaient d'employer du détergent, ça ferait avancer la cause de la lutte contre la pollution, ça changerait quelque chose.

Un fonds de secours aux victimes de la tornade à Sudbury

SUDBURY, Ont. (PC) — Un fonds de secours destiné aux victimes de la tornade qui a ravagé cette ville, jeudi, a officiellement été ouvert, a déclaré le maire Joe Fabbro hier.

Quelque \$15.000 ont déjà été recueillis, a-t-il révélé, mais aucun montant maximum n'a été fixé. Le gouvernement de l'Ontario a fait savoir qu'il doublerait le total des contributions particulières.

M. Fabbro a précisé que l'aide ne sera pas nécessairement versée selon les dégâts et pertes subies, mais qu'elle sera déterminée suivant les besoins des sinistrés. Un comité sera chargé d'établir si les blessures corporelles et les dégâts aux propriétés commerciales seront eux aussi défrayés par le fonds de secours.

Les pertes subies sont estimées à quelque \$6 millions et les contributions peuvent être envoyées à la case postale 1000, Hôtel de ville, Sudbury, Ont.

Discrimination dans la marine américaine?

PENSACOLA, Floride (PA) — Mlle Anna Flores, de la marine américaine, a tenté des poursuites, en cour fédérale, contre le gouvernement de son pays qu'elle accuse de discrimination en licenciant un membre féminin des forces armées qui devient enceinte, sans prendre de mesures disciplinaires contre le militaire qui est responsable de cette grossesse.

Dans sa poursuite, Mlle Flores, âgée de 22 ans, affirme qu'elle est devenue enceinte par suite de relations avec son fiancé, un marin stationné comme elle à la base navale de Whiting Field, près de Pensacola.

Mlle Flores a révélé que la marine américaine l'a congédiée après qu'elle eut fait une fausse-couche, le printemps dernier. La cause n'a pas encore été entendue.

Elle fait valoir plusieurs arguments à l'appui de ses accusations de discrimination. Entre autres, elle révèle que plusieurs membres masculins ont des relations sexuelles avec le personnel féminin et ne sont pas licenciés. Plusieurs autres sont à l'origine de naissances illégitimes et ne sont pas pénalisés. Enfin, les hommes, dans la marine, ne sont pas astreints aux mêmes normes morales que les femmes.

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
PHÉLAN, Robert Eugène Lée pour le titulaire. LATREILLE, Raymond pour le bénéfice de: "Les Restaurants & Waldorf associés (Canada) Ltée."	Place Bonaventure Montréal	S.A.M.-Bar- Restaurant
FATTER, Émile-Marc	5401, Papineau Montréal	S.A.M.-Bar
LAJEUNESSE, André pour le bénéfice de: Lui-même et Jean Lajeunesse. Transfert de: BLOUIN, J.-Armand pour le bénéfice de: Lui-même.	6696, Papineau, Montréal 330	Taverne
HURTUBISE, Henri pour le bénéfice de: Benila Inc. Transfert de: LAWRENCE, Peter-A. Es-qualité Syndic A. La Faillite De The New Carlton Ltd.	980, St-Antoine, Montréal	S.A.M.-Bars
LAPERRIÈRE, Mme Yvonne 2047 est, Mont-Royal, Heon pour le bénéfice de: Montréal Elle-même. Transfert par décès de: LAPERRIÈRE, Raymond pour le bénéfice de: Lui-même.	2047 est, Mont-Royal, Montréal	Taverne
GAGNE, Mme Marie- Paule St-Laurent	4616, De Lorimier, Montréal	Épicerie
SPANOS, Nikolaos	6707, avenue Fielding, Montréal	Épicerie
DA COSTA, Domingos Vieira	283 est, Duluth, Montréal	Épicerie
GURRERI, Lorenzo New Miss Mont-Royal Inc.	707 est, Mont-Royal, Montréal	S.A.M.-Bar
PAPILLON, Gérard pour le bénéfice de: Lui-même. Transfert de: BOURDON, Jean-Charles pour le bénéfice de: Lui-même.	8600 Hochelaga, Montréal	Épicerie
CARPANZANO, Ettore Saverio pour le bénéfice de: lui-même & Francesco Carpanzano. Transfert de: MUSCO, Santo.	7306 St-Denis, Montréal	Épicerie
FRASER, Margaret-E. pour le bénéfice de: Elle-même. Transfert de: CONFALONE, Domenico pour le bénéfice de: Lui-même.	2357 Jaliscoeur Montréal	Épicerie
CORBELL, Raymond pour le bénéfice de: Lui-même. Transfert de: Belleau, Mme Fernande Bergeron pour le bénéfice de: Elle-même.	1259, rue Berri Montréal	S.A.M.
BOURBONNAIS, Paul-Émile pour le bénéfice de: Lui-même. Transfert de: LAMARCHE, Mme Germaine Lavallée pour le bénéfice de: Elle-même.	6319 St-André, Montréal	Épicerie
SAVELLA, Raphael, "Edelweiss Lounge Inc."	630 ouest, Jean-Talon, Montréal	S.A.M.-Bar

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au:

GREFFIER DE LA RÉGIE
Case postale 1058, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

Au Sénat: un écho défavorable

WASHINGTON (AFP) — La journée de la "libération des femmes" célébrée hier aux Etats-Unis a trouvé un écho défavorable au Sénat.

Le sénateur démocrate Jennings Randolph a déclaré à ses collègues que "la petite bande d'écrivelles sans soutien-gorge qui considèrent l'avortement gratuit illimité comme un droit absolu" ne parlait pas au nom de la femme américaine.

M. Randolph a déploré que l'on ne puisse plus aujourd'hui seulement faire allusion à la possibilité de différences physiologiques entre hommes et femmes sans provoquer "des vagues de protestations venimeuses".

Il a prévenu ses collègues du Sénat que l'amendement à la constitution sur l'égalité des droits entre les sexes pourrait aboutir à des conséquences aussi absurdes que des congés de maternité pour les hommes.

Maxi

Le mini se porte bien. Il recrute de plus en plus d'adeptes parmi les fervents usagers du téléphone. Leur préférence va, avant tout, au mini-annuaire: le Carnet Personnel!

Il se porte bien... dans la poche du veston ou dans le sac à main.

Cette année, vous le recevrez avec votre maxi-annuaire téléphonique.

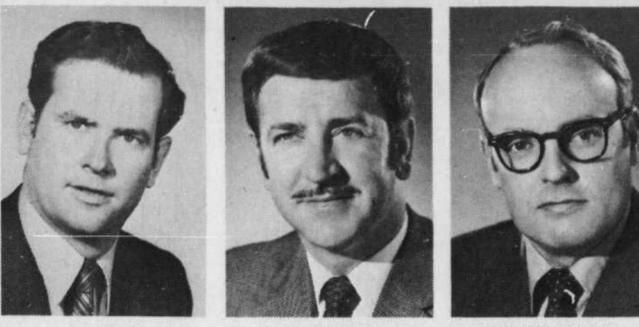
Tous deux sont pratiques. Et c'est facile de retrouver dans le mini les numéros et adresses qu'on a pris soin d'y inscrire.

Mini

si vous plaît...
CONSULTEZ L'ANNUAIRE

si vous plaît...
CONSULTEZ L'ANNUAIRE

ROBIN HOOD MULTIFOODS LIMITED



D. J. Pestell



A. J. Thérberge



Dr. H. I. Waterhouse

M. Bruce A. Prieb, vice-président et directeur général de la division des moules SuperSweet de Robin Hood Multifoods Limited annonce les trois importantes nominations suivantes: M. Donald J. Pestell est nommé directeur général de la vente, Diplômé en agriculture de la Western Ontario Agricultural School, M. Pestell était auparavant chef régional de la vente pour la région de Stratford, Ontario, M. André J. Thérberge est nommé directeur de crédit et de la finance. Il est entré au service de la compagnie après avoir travaillé dix ans au service d'une grande banque canadienne à Sherbrooke, Montréal, Toronto et Bruxelles, Belgique. Dr Howard N. Waterhouse est nommé directeur de la nutrition et de la recherche. Diplômé en zootechnie de la University of Illinois, où il a obtenu son doctorat, il a occupé des postes importants dans les services de nutrition et de recherche de deux importantes compagnies de moules.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for Industrial, Oil, and various other sectors.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

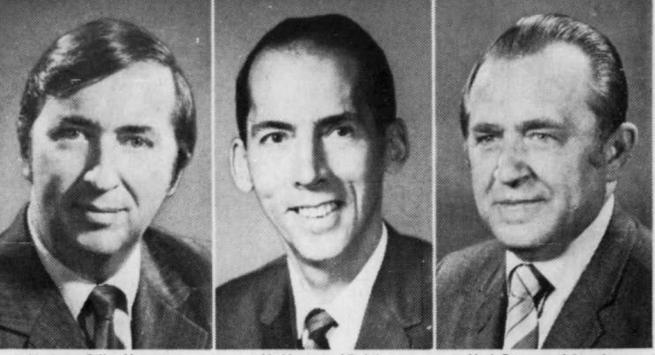
Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for various market indices and individual stocks.

BOURSE DE MONTRÉAL

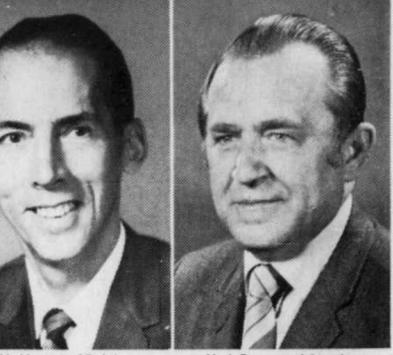
Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

NOMINATIONS À LA SCHL



M. Jean-Gilles Vermette



M. Normand Dubé



M. J. Raymond Savoie

M. Alain C. Nantel, directeur de la région du Québec de la Société centrale d'hypothèques et de location, annonce trois nominations importantes à Montréal. M. Jean-Gilles Vermette est nommé au poste d'adjoint au directeur de la région. M. Vermette était précédemment directeur de la succursale de Hull. M. Normand Dubé devient agent régional d'information du Québec. M. Dubé était jusqu'ici directeur de la succursale de Chicoutimi. M. J. Raymond Savoie est nommé agent régional du personnel pour la région du Québec. M. Savoie était auparavant adjoint à la succursale de Québec.

Fonds mutuels

Cours fournis par: F. L. DuPont, Glorie

Table of mutual fund data, including columns for fund names, prices, and changes.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

Avis légaux - Avis publics

Legal notices and public announcements, including incorporation notices, court orders, and various legal proceedings.



LE CHAMPIONNAT de balle-lente de la province aura lieu, les 4, 5, 6 et 7 septembre, au Parc Laurier de Longueuil et ce sera la première fois qu'un tel championnat sera disputé au Québec.

L'information

sportive

Devant un Kierans, des Expos timbrés 5-4!

Robert Bourassa, avant la partie, avait demandé à Rusty Staub de frapper un circuit. Ce fut plutôt Jim Gosger qui le fit, à la 8e manche, pour donner aux Expos une avance de 3-1 qui semblait victorieuse.

Eric Kierans, lui et on peut le croire, souhaitait un triomphe bien franchi par l'équipe montréalaise. Ce fut plutôt Houston qui gagna 5-4, grâce à deux circuits et quatre points marqués à la 1ère moitié de la 9e manche!

Après deux retraits à la 8e, Staub eut un BB, Bailey un simple et Gosger son 4e circuit de la saison. Et il semblaient que les Expos allaient gagner.

3 prises. Et de 5-3 pour les Astros. Après les retraits de Fairley et Jones à la 2e moitié de la 9e, Day eut un simple et le combatif Staub un double au champ gauche qui fit compter "Boots" du 1er-but. Mais la remontée s'arrêta là lorsque Laboy, on pouvait s'y attendre, ne put faire mieux qu'une petite chandelle au premier but.

Table with columns for player names and statistics, including MONTREAL (4) and HOUSTON (5).

N'en déplaise à Toronto, les Expos profiteront peut-être d'un dégrèvement d'impôt!

OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral a décidé qu'une partie des dépenses des Expos de Montréal, faites l'an dernier pour l'acquisition de joueurs de baseball, peut faire l'objet d'un dégrèvement d'impôt réparti sur un certain nombre d'années.

Montréal qu'il a soumis le cas à ses experts. Le ministre, dans sa déclaration, rappelle que les dispositions relatives au secret empêchent toute divulgation concernant les affaires d'un contribuable, en l'occurrence les Expos de Montréal.

"Gretel II" prend une avance 3-0 contre le voilier "France"

NEWPORT (Rhode Island), (AFP) - Après avoir mené pour la première fois la course de bout en bout, "Gretel II" a battu "France" sans appel de 2 minutes 24 secondes dans la troisième régate, hier à Newport, et a ainsi porté l'avantage de l'Australie à 3 victoires à 0 sur les Français dans la série qualificative à la coupe de l'Amérique.

Mauch demanderait à Staehle de se sacrifier. Mais, pas trop bon politique, Mauch laissa la faible frappe... frapper une chandelle. Comme Wine suivit avec un simple, Bateman aurait faciement pu compter du 3e coussin si on l'y avait fait avancer.

Le deuxième passage de la première marque, se réduisit de 9 secondes après le parcours de vent arrière (2 minutes 04 au deuxième passage de la troisième marque) pour atteindre 2 minutes 24 secondes à la fin des 24,3 miles de l'épreuve, à l'issue du troisième et dernier bord contre le vent.

Roxburgh 69, Jackson 70

DARTMOUTH, N.E. (PC) - Doug Roxburgh, de Vancouver, a joué cinq coups sous la normale aux premiers neuf trous, hier, au club de golf Brightwood, pour prendre une avance d'un coup lors du championnat de golf junior du Canada à la suite de la première ronde.

alors que Steve Noncz, de Hamilton, et Fred Cotton, de Vancouver, sont ex-aequo au troisième rang avec 71.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

Real estate and service listings including 'A VENDRE', 'BUREAUX A LOUER', 'CHALET A LOUER', 'CHAMBRE A LOUER', 'COMMERCÉ A VENDRE', 'COURS', 'PROPRIÉTAIRE A VENDRE', 'VOISINAGE COLLEGE MARIE-DE-FRANCE', 'PERSONNEL', 'TERRAINS A VENDRE', 'TAILLEUR', 'DROLET TAILLEUR-SPECIALISTE'.

Baseball

HIER LIGUE NATIONALE St-Louis 300 012 010 - 7 12 1 S. Francisco 120 001 301 - 8 12 0

Football

Table with columns for team names and scores, including EST, G P N P C Pts, Montreal, Toronto, Hamilton, Ottawa.

Partie sans point ni coup sûr contre le Valleyfield!

WILLIAMSPORT, Pa (PA) - Steve O'Neil a lancé, hier à Williamsport, la deuxième partie sans point ni coup sûr de la journée, menottant Valleyfield, alors que l'équipe de Wayne, N.J., a battu les représentants du Québec 10-0 dans la première ronde des Petites Séries Mondiales.

Au hasard des nouvelles

YVAN COURNOYER et TERRY HARPER ont accepté les conditions du gérant-général Sam Pollock en signant leur contrat pour la saison 1970-71. Cournoyer, qui a compté l'an dernier 27 buts en plus d'additionner 36 passes, entreprendra sa septième saison avec le Canadien. Pour sa part, Harper, un des rares joueurs à avoir connu une bonne saison, en sera à sa 9e année dans l'uniforme du Tricolore.

Des "Pingouins" à la recherche d'un Finley!

DETROIT (PA) - Les propriétaires des Pingouins de Pittsburgh, de la LNH, poursuivent les négociations dans le but de vendre le club.

à Donald Parsons et associés pour acheter le club en 1968 et la dette s'élève encore à \$3,500,000. De plus, le groupe Parsons doit toujours \$500,000 aux Red Wings de Detroit, qui détenaient la licence de hockey de la LAH à Pittsburgh.

PATINS BLANCS ET JOUEURS IDENTIFIÉS

La direction de la LNH a révélé que ses 14 clubs disputent 71 matches hors concours avant la saison régulière, de Victoria à Norfolk, Virginie.

Les clubs de la LAH disputent sept matches hors concours à ceux de la LNH. Les Canadiens disputent également un match intracoupe à l'Université de Montréal le 18 septembre.

Tableau comparatif Expos with columns for Year, G, P, Moy., Prog., Assistance.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CHIFFRES

Professional cards and statistics including 'Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE Marion, Robic & Robic', 'MEUBLES DE BUREAUX', 'STATIONNEMENT', 'LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR'.

Tableau comparatif Expos

Table with columns for Year, G, P, Moy., Prog., Assistance.

Advertisement for Jean K. Malouf Inc. with contact information.

Le 4e tournoi pro-junior, à Laval-sur-le-Lac

Les golfeurs professionnels de différents clubs de la province de Québec et de la région de l'Outaouais formeront équipe, demain à Laval-sur-le-Lac, avec l'un des membres juniors de leur club res-

pectif et lors de la quatrième reprise du championnat provincial professionnel-junior organisé par l'Association des golfeurs professionnels du Québec.

Parmi les 57 équipes qui parti-

cipent à ce tournoi, on remarque celles d'André Gagnier et Michel Hubert du club Islesmere, de Luc Brien et Eric Levine du club Pinegrove, et de Jack Bissegger et Jacques Lalonde du club Vallée du Richelieu.

L'an dernier, les grands honneurs de ce tournoi avaient été mérités par la formation du club Whitlock, représenté par Jim McLean et Bob Sweet.

Voici la liste des départs:

10h00 — Richard Plourde, Jean-Guy Gendron — Bic; François St-Germain, Marcel Pigeon — Le Cardinal.
10h06 — Pierre Bellehumeur, Réal Landry — Berthier; David McBain, Paul Going — Carlton Yacht; 10h12 — Robert Reid, Andrien Leblanc — BeauChâteau; B. McLean,

Gordon McLean — Chambly; 10h18 — Christian Chartier, Jean-Guy Périard — Boucherville; Claude Archambault, Jim Arnold — Chanteclair; 10h24 — Richard Dusseault, Fernando Côté — Granby/St-Paul; Daniel Sabloff, John Porter — Elm Ridge; 10h30 — J. Buki, Jim Delley — GrandMère; Michel Pépin, Guy Bissonnette — Drummondville; 10h36 — Robert Champagne, Jacques Duhamel — Farnham; Robert Dansereau, André Burns — Estérel;

10h42 — Guy Laroche, Connie Dion — Asbestos; David McCulloch, Louis DeByrne — Lachute; 10h48 — Carlo Junior Jean Milaire — Joliette; Junior, Jim McLean — Whitlock; 10h54 — Terrence Kolar, Stan

Kolar — Chaudière; Ian Smith, Arnold McLean — Lorraine; 11h00 — Stuart Morrow, Norman Hunt — Mt-Bruno; R. Sicard, George Arnold — Ki-9-Eb; 11h06 — Michel Cyr, Richard Millaire — New Glasgow; Roger Poirier, Vincent Sirianni — Ile des Soeurs; 11h12 — Ricky McLean, Gerry Donohue — St-Andrews; Michel Monette, Paul Labonté — L'Épiphanie; 11h18 — Louis Pelletier, André Gingras — Orléans; Yvan Desnoyers, Franco Sirianni — St-Basile; 11h24 — Michel Douville, Gerry Proulx — St-Eustache; Michel Charon, Raymond Huot — Sorel/Tracy; 11h30 — Robert Desrosiers, Jean Giroux — St-Hyacinthe; Miles Saunders, Phil Laliberté — Pembroke; 11h36 — Ron Fisher, Alvie Thompson — Hillsdale; Serge Couture, Jos Leblanc — Sherbrooke; 11h42 — Peter Ward, Michel Désilets — Trout River; Gilles Robitoux, Alain Goussé — Mascouche; 11h48 — André Cedilot, Charles Giraudeau — Terrebonne; Richard

Rousseau, Duke Doucet — Windsor; 11h54 — Ken Fisher, Bernard Périard — St-Lambert; Denis Ostiguy, Dan Pesant — St-Jean; 12h00 — Junior avec Ron Harris — Cowansville; Junior avec Jean-Guy Poirier — Hemmingford; 12h06 — Jean Goyer, Réal Jarry — Mt-Gabriel; Ian Merkle, Raymond Périard — Seignior; 12h12 — Larry Jay, Alan Ogilvy — Summerlea; Pat Kelaher, Phil Giroux — Montréal; 12h18 — Robert Routledge, Bruce Fry — Hermitage; Junior, Bill Kerr — Beaconsfield; 12h24 — Junior avec Stan Baird — Kanaswaki; Junior, Pat Fletcher — Royal Montréal; 12h30 — Michel Hébert, André Gagnier — Islesmere; Eric Levine, Luc Brien — Pinegrove; 12h36 — René Noël, Gilles Bousassa — Shawinigan; Jean Desroches, Jules Huot — Laval; 12h42 — Jean Brosseau, Adrien Bigras — Rosemère; Jacques Lalonde, Jack Bissegger — Richelieu; 12h48 — Michel St-Laurent, Jean-Paul Alary — Beloeil.



PETER BROEKER, à g., et JACQUES BIENVENUE sont les meneurs aux classements du Championnat Molson et du Championnat Laurentide, respectivement. Le premier est un manufacturier de pots d'échappement et le second, garagiste, et tous deux participeront aux courses automobiles qui seront présentées à Trois-Rivières les 5, 6 et 7 septembre.

Le Grand Prix de Trois-Rivières

Pour la deuxième année consécutive, le C.A.M. (Club Autosport Mauricien) et la brasserie Molson organisent le Grand Prix Molson de Trois-Rivières qui se déroulera les 5, 6 et 7 septembre prochains. Cette fin de semaine de course permettra au grand public de voir une épreuve de tous les championnats canadiens et québécois, soit: la Coupe Gulf Canada (Formule A), le Championnat Canadien de Tourisme (Sedans), le Championnat Molson (Formules B) et le Championnat Laurentide (voitures de production).

L'originalité du Grand Prix réside dans l'emplacement du circuit routier qui se situe partiellement dans les rues de

la ville et partiellement sur le terrain de l'exposition. Souhaitons que seule Trois-Rivières offre un tel circuit en Amérique; celui-ci se compare au circuit du Grand Prix de Monaco. La municipalité de Trois-Rivières, capitale du "Coeur du Québec", collabore pleinement au projet. Entre autres, disons que 80% du tracé a été repavé.

Afin d'assurer une plus grande participation des compétiteurs et d'intéresser particulièrement les pilotes de Formules, une entente entre Trois-Rivières et Lime Rock a été réalisée afin de permettre aux pilotes de participer aux 2 programmes de courses qui se déroulent la même fin de semaine. Lime Rock sera l'hôte d'une épreuve de la série Continentale.

Conscients de l'importance du Grand Prix Molson de Trois-Rivières et de la qualité des épreuves qui y sont présentées, les organisateurs désirent principalement aider à la popularité du sport automobile en offrant des billets à coût très modique, soit: \$5.00 en pré-vente et \$8.00 à l'entrée.

Quelques personnalités de marque seront présentes; entre autres: le Ministre du Tourisme, Mme Claire Kirkland-Casgrain, ainsi que le Consul de Monaco, monsieur Michel Pasquin.

Aucun effort n'a été ménagé afin de faire du Grand Prix Molson de Trois-Rivières un événement sportif hors de l'ordinaire et nul doute que le Québec s'y rendra en grand nombre.



LA BELLE ET LA BELLE BÊTE! La charmante Rolande Denis, secrétaire à la piste Blue Bonnets, photographiée avec le cheval "Hurluberlu" de J. Louis Lévesque qui participera à la course principale au programme de demain soir à B.B.

Baseball

20 joueurs contre 20 joueurs!

AVANT-HIER
LIGUE NATIONALE
Pittsburgh 001 002 000 - 3 5 0
San Diego 100 000 111 - 4 13 1
Walker, Giusti 9e et Sangullien; Roberts, Dukes 8e, et Cannizzaro. L.G: Dukes (1-3). L.P: Walker (10-5). Circuits: Campbell 10e, Brown 22e. A.: 4,876.
(Dave Campbell a fait produire trois points dans la victoire des Padres).

St-Louis 000 010 010 - 2 8 2
San Francisco, 020 010 015 - 4 4 1
Carlton, Torrez 9e et Simmons; Pitlock, McMahon 8e et Dietz. L.G: Pitlock (4-4). L.P: Carlton (6-18). Circuit: Hagué 11e. A.: 5,025.
(Steve Carlton a distribué 7 buts sur balles en 7 manches.)

Chicago 001 000 000 - 1 9 2
Los Angeles 000 200 20x - 4 10 0
Hands, Pizarro 7e et Hundley; Moeller, Brewer 8e et Haller. L.G: Moeller (6-6). L.P: Hands (14-10). A.: 21,627.
(Un triple de deux points de Bill Russell à la 7e a procuré la victoire aux Dodgers.)

LIGUE AMERICAINE
(2e Partie)
Californie 000 010 036 - 10 14 1
Detroit 120 000 030 - 6 9 0
Bradley, Garrett 3e, Fisher 5e, Laroche 7e, Tatum 9e, Queen 9e et Egan; Niekro, Scherman 8e, Hiller 9e, La Grow 9e, Patterson 9e et Price. L.G: Tatum (6-3). L.P: La Grow (0-1). Circuits: Repoz 16e, Johnstone 9e, Johnson 10e, Collins 1e.
(Jay Johnstone a frappé un grand chelem à la 9e manche pour les Angels.)

Washington 020 001 00 - 3 8 3
Chicago 002 000 011 - 4 9 1
Coleman, Pena 8e, Knowles 9e et Casanova; Moore, Murphy 7e, Wood 8e et Herrmann, Josephson 9e. L.G: Wood (8-11). L.P: Knowles (2-12).

Oakland 001 000 000 - 1 10 1
Baltimore 004 100 00x - 5 8 0
Segui, Fingers 3e, Lindblad 7e, Lock 7e et Tennace; McNally (20-7) et Etchebarren.
(Dave McNally est devenu le premier lanceur des majeures à remporter 20 victoires cette saison.)

New York 010 000 001 - 2 7 0
Kansas City 000 010 - 1 8 1
Kline, Aker 8e, Peterson 9e, McDaniel 9e et Gibbs; Drago et Kirkpatrick. L.G: Peterson (14-9). L.P: Drago (7-13).

Milwaukee 000 000 200 - 2-4 7 0
Cleveland 001 000 010 - 2 10 0
(10 manches)
Lockwood, Sanders 9e et Mc-Nertney; McDowell, Higgins 9e, Austin 10e et Fosse. L.G: Sanders (3-0). L.P: Higgins (4-5). Circuit: Foster 16e.

Boston 000 000 010 - 1 9 0
Minnesota 000 000 000 - 0 7 0
Romo, Brett 5e, Wagner 9e et Satriano; Zepp, Hall 8e, Williams 8e, Perranoski 9e et Mitterwald. L.G: Brett (4-7). L.P: Hall (6-8). Circuit: T. Conigliaro 25e.

MIER
Washington 000 000 100 - 1 10 0
Chicago 100 001 10x - 3 7 0
Cox, Pena 7e et French; Janiski, Wood 8e et Josephson. L.G - Janiski (9-14). L.P - Cox (7-10). Circuits: Rodriguez 17e, O'Brien 7e, May 10e. A. - 3,742.

AVANT-HIER
HOUSTON (6)

	AB	P	CS	PP
Alou, ed	7	1	1	0
Morgan, 2b	3	1	2	0
Wyann, cg	3	1	2	0
Mayberry, 1b	3	0	1	0
Geronimo, co	0	0	0	0
Ray, 1	0	0	0	0
Lampard, fo	1	0	0	0
Cook, 1	0	0	0	0
Howard, fo	1	1	1	1
Dilauro, 1	0	0	0	0
Menke, ac-1b	5	0	1	1
Rader, 3b	7	0	3	2
Cedeno, cc	7	0	2	0
Edwards, r	5	0	1	0
Billingham, 1	3	0	0	0
Lemaster, 1	0	0	0	0
Culver, 1	0	0	0	0
Miller, fo	1	0	0	0
Gladding, 1	0	0	0	0
Martinez, ac	2	0	0	0
TOTAUX	48	6	13	6

MONTREAL (3)

	AB	P	CS	PP
Day, cc	5	1	2	0
Jones, cg	2	0	0	0
Phillips, fo	1	0	0	0
Raymond, 1	0	0	0	0
Hahn, fo	0	0	0	0
Reed, 1	0	0	0	0
Sutherland, fo	1	0	0	0
Marshall, 1	0	0	0	0
McGinn, 1	0	0	0	0
Labov, fo	1	0	0	0
Staub, ed	6	0	1	2
Bailey, 3b-1b-cg	5	0	3	0
Gosger, 1b	3	0	0	0
Brand, 3b	3	0	0	0
Bateman, r	5	0	0	0
Staeble, 2b	6	0	1	0
Wine, ac	6	1	2	0
Morton, 1	2	0	0	0
Fairey, cg	1	1	0	0
Boccabella, 1b	1	0	0	0
TOTAUX	49	3	9	2

Houston 002 010 000 000 3-6
Montréal 000 000 300 000 0-3
E-Menke 2. LSB - Houston 17, Montréal 15. DJ - Montréal 2. 2b Wine, Cedeno, 3b - Staub, CIR: - Morgan 9e, Sac - Hahn, Menke. BV - Wynn, Morgan.

	ML	CS	P	PM	BB	R
Billingham 6	5	3	2	2	2	2
Lemaster 1-3	1	0	0	1	0	0
Culver 1-2-3	0	0	0	0	1	1
Gladding 1	1	0	0	1	0	0
Ray 1	0	0	0	0	0	0
Cook:						
G, 3-4	2	2	0	0	1	3
Dilauro	1	0	0	0	1	1
Morton 7	6	3	3	7	1	1
Raymond 2	1	0	0	1	1	1
Reed 2	2	0	0	2	1	1
Marshall:						
P, 1-6	1	2	3	4	3	3
McGinn	1	3	0	0	0	1
Sauvé	1	0	0	0	0	1
Par Billingham, Jones, ML - Marshall, T - 3:51. A - 19,897.						

L'ASSURANCE-VIE DES JARDINS

LA FONCTION	LE CANDIDAT	CONDITIONS DE TRAVAIL
Sous l'autorité du surintendant des ventes à l'assurance individuelle, collabore à la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des activités des bureaux de ventes régionaux. Participe à la mise en application des programmes de formation et à l'établissement de matériel d'aide à la vente.	1- Instruction de niveau universitaire de préférence ou l'équivalent. Formation professionnelle avancée en assurance-vie. 2- Expérience soit comme représentant dans la vente d'assurance-vie, soit comme gérant d'un bureau ou une fonction administrative équivalente dans un siège social. 3- Aptitude à diriger du personnel.	Le titulaire peut demeurer dans les limites du Québec métropolitain. Bénéfices sociaux cotourniers et salaire en relation avec le poste à combler. Discretion absolue assurée. Les employés intéressés de L'Assurance-Vie Desjardins connaissent cette offre d'emploi. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au Directeur du personnel, L'Assurance-Vie Desjardins, 200, Avenue des Commandeurs, Lévis, Québec. Tél: 1 (418) 835-2404.

Carrières et Professions

MAISON D'ÉDITION

REPRÉSENTANT POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

FONCTIONS: Visiter les commissions scolaires, rencontrer les professeurs, directeurs, etc., afin de faire connaître nos publications.

QUALIFICATIONS: Une excellente éducation, une bonne présentation, expérience dans le domaine scolaire si possible.

TRAITEMENT: Basé sur l'expérience et les qualifications. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae en incluant les références et en faisant mention du salaire désiré.

Écrire à: **Le Directeur du Personnel Case 1363, Le Devoir.**

Assistante Directrice

des soins infirmiers

à l'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Hôpital de 110 lits avec projet d'expansion

Qualifications:

- Qualités de chef
- Expérience en administration
- Bacc. en sciences infirmières
- Expérience en cardiologie désirable

Adresser curriculum vitae avant le 18 septembre 1970 à: Institut de Cardiologie de Montréal, a/s Directrice des soins infirmiers, 5000 est, rue Bélanger, Montréal 410, Québec.

École de langues vivantes

recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS ET PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Spécifier âge, méthodes et expérience.

Adresser curriculum vitae à: **Case 1362, Le Devoir**

HÔPITAL ST-JOSEPH DE LACHINE

demande

- TECHNOLOGISTES MÉDICAUX

à temps complet pour laboratoires d'hématologie et/ou biochimie.

- INFIRMIER (E) S AUTORISÉ (E) S

à temps complet ou partiel, jour, soir et nuit.

Prière de communiquer avec: Service du Personnel, 650 - 16e avenue, Lachine, Qué. Tél.: 637-2351 poste 37

Les Syndics des Écoles Catholiques de Greenfield Park

Postes à combler

- Spécialiste en musique pour classe élémentaire de musique instrumentale type Orff.
- Psychologue à temps partiel.

Qualifications: - Diplôme universitaire
- Expérience requise

Pour rendez-vous téléphoner à: **671-6443**

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions: Sous la direction générale du vice-recteur à la gestion académique, assurer le fonctionnement efficace et la coordination des divers services aux étudiants; conseiller la direction de l'Université en ce qui a trait aux relations entre cette dernière et les étudiants; promouvoir et coordonner le développement des services et des activités relevant de sa juridiction et les faire connaître par les moyens appropriés; mettre en application les politiques des Services aux Étudiants.

Qualifications: Diplôme universitaire; habitude et facilité de contact avec les étudiants de niveau universitaire; expérience administrative appropriée. Salaire à déterminer selon qualifications académiques et années d'expérience.

Veillez faire parvenir curriculum vitae complet avant le 3 septembre 1970 au: **Directeur, Service du Personnel, Université de Montréal, Case postale 6128, Montréal, (Qué.)**

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Postes vacants

- Technologiste médical (e) R.T.

section biochimie

Qualifications:

- Être diplômé (e) de l'université
- Expérience en biochimie
- Cuisinier-pâtissier

Expérience dans le secteur hospitalier
Connaissance approfondie de la cuisine de base.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature à: Institut de Cardiologie de Montréal, Service du Personnel, 5000 est, rue Bélanger, Montréal 410, Qué. Tél.: 376-3330 poste 267

L'HÔPITAL MAISONNEUVE

recherche les services d'un(e)

ARCHIVISTE (ENSEIGNEMENT)

Personne qui aura la responsabilité d'organiser, d'appliquer le programme d'enseignement qui s'adresse aux stagiaires en archives médicales. Redevable dans l'accomplissement de ses fonctions au chef de service des archives médicales. Travail en collaboration avec le responsable de l'option "archives médicales" au Cégep. Souhaitons que le candidat ait acquis 4 années d'expérience.

Salaire à déterminer selon qualification et expérience.

Se présenter ou appeler: **Gérant du personnel, Hôpital Maisonneuve, 5415 boul. l'Assomption, Montréal, Qué. Tél.: 254-8341 local 417**

POSSIBILITÉ DE FAIRE CARRIÈRE EN TRADUCTION

(Français-Anglais)

Le candidat sera bachelier-à-arts ou aura une formation équivalente, parlera couramment anglais et français et aura une connaissance générale du vocabulaire technologique et commercial dans les deux langues.

La Position: Traduire du français à l'anglais, la correspondance, les contrats, études, brochures techniques et matériel pour la promotion de la compagnie ainsi que faire la traduction des mêmes textes de l'anglais au français. Relèvent également du traducteur la charge de cours de français pour les membres de la direction et autres fonctions connexes au Service du Personnel.

La Compagnie: Téléphone du Nord limitée est une compagnie de moyenne importance fournissant des services en communication et téléphonie à quelques 100,000 usagers du nord-est ontarien et du nord-ouest québécois. Son siège social se trouve à New Liskeard en Ontario. Nous offrons des avantages sociaux, conditions de travail et régime de retraite concurrentiels. La rétribution se situe entre \$6,000 et \$8,000 selon l'éducation, l'expérience et la compétence.

Faites parvenir votre curriculum vitae à: Directeur du personnel, Téléphone du Nord Ltée, Case "H", New Liskeard, Ont.

ACTUARIAT

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

QUALIFICATIONS:

- Maîtriser le Cobol et le Fortran
- Connaissance des 4 premiers examens d'actuariat

TACHES

- Améliorer le système d'informatique existant
- Développer de nouveaux concepts en collaboration avec ses actuaire

AVANTAGES

- Bénéfices sociaux
- Traitement selon compétence initiale et résultats obtenus
- Participation au développement d'une firme de consultants

GILLES BLONDEAU & COMPAGNIE
Conseillers et actuaire
612 ouest, rue St-Jacques
Montréal 101

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

Direction de la planification

DEMANDE

Un aménagiste régional et urbain

FONCTIONS: sous l'autorité du directeur de la planification le titulaire du poste devra:

1. participer à l'élaboration d'un schéma d'aménagement régional;
2. plus particulièrement, exécuter diverses études de rentabilité et de localisation dans les secteurs industriel et commercial;
3. en collaboration avec les autres professionnels de la Société, établir et maintenir des relations auprès des différents organismes publics ou privés de la région.

CONNAISSANCES REQUISES

1. diplôme universitaire en urbanisme, aménagement des ressources ou économie.
2. au moins trois années d'expérience dans le domaine concerné.
3. une connaissance en informatique serait un atout mais n'est pas exigée.

SALAIRE: selon qualifications et expérience. Les postulants devront faire parvenir leur curriculum vitae (qualifications, expérience ainsi que dossier académique) au: **Directeur de l'administration, Société d'aménagement de l'Outaouais, C.P. 666, Hull, P. Qué.**
Date limite de mise à la poste des inscriptions: 4 septembre 1970.

Le 4e tournoi pro-junior, à Laval-sur-le-Lac

Les golfeurs professionnels de différents clubs de la province de Québec et de la région de l'Outaouais formeront équipe, demain à Laval-sur-le-Lac, avec l'un des membres juniors de leur club res-

pectif et lors de la quatrième reprise du championnat provincial professionnel-junior organisé par l'Association des golfeurs professionnels du Québec.

Parmi les 57 équipes qui participent à ce tournoi, on remarque celles d'André Gagnier et Michel Hubert du club Islesmere, de Luc Brien et Eric Levine du club Pinegrove, et de Jack Bissegger et Jacques Lalonde du club Vallée du Richelieu.

L'an dernier, les grands honneurs de ce tournoi avaient été mérités par la formation du club Whitlock, représenté par Jim McLean et Bob Sweet.

Voici la liste des départs:

- 10h00 - Richard Plourde, Jean-Guy Gendron - Bic; François St-Germain, Marcel Pigeon - Le Cardinal;
- 10h06 - Pierre Bellehumeur, Réal Landry - Berthier; David McBain, Paul Going - Carlton Yacht;
- 10h12 - Robert Reid, Andrien Leblanc - BeauChâteau; B. McLean,

- Gordon McLean - Chambly;
- 10h18 - Christin Chartier, Jean-Guy Périard - Boucherville; Claude Archambault, Jim Arnold - Chantecler;
- 10h24 - Richard Dusseault, Fernando Côté - Granby/St-Paul; Daniel Sabloff, John Porter - Elm Ridge;
- 10h30 - J. Buki, Jim Delley - Grand'Mère; Michel Pépin, Guy Bissonnette - Drummondville;
- 10h36 - Robert Champagne, Jacques Duhamel - Farnham; Robert Dansereau, André Burns - Estérel;
- 10h42 - Guy Laroche, Connie Dion - Asbestos; David McCulloch, Louis DeBryne - Lachute;
- 10h48 - Carlo Junior Jean Milaire - Joliette; Junior, Jim McLean - Whitlock;
- 10h54 - Terrence Kolar, Stan

- Rousseau, Duke Doucet - Windsor;
- 11h00 - Stuart Morrow, Norman Hunt - Mt-Bruno; R. Sicard, George Arnold - KJ-8-Eb;
- 11h06 - Michel Cyr, Richard Milaire - New Glasgow; Roger Poirier, Vincent Sirianni - Ile des Soeurs;
- 11h12 - Ricky McLean, Gerry Donohue - St. Andrews; Michel Monette, Paul Labonté - l'Épiphanie;
- 11h18 - Louis Pelletier, André Gingras - Orléans; Yvan Desnoyers, Franco Sirianni - St-Basile;
- 11h24 - Michel Douville, Gerry Proulx - St-Eustache; Michel Charon, Raymond Huot - Sorel/Tracy;
- 11h30 - Robert Desrosiers, Jean Giroux - St-Hyacinthe; Miles Saunders, Phil Laliberté - Pembroke;
- 11h36 - Ron Fisher, Alvie Thompson - Hillsdale; Serge Couture, Jos Leblanc - Sherbrooke;
- 11h42 - Peter Ward, Michel Déslieux - Trout River; Gilles Robidoux, Alain Gousse - Mascouche;
- 11h48 - André Cedilot, Charles Giraldeau - Terrebonne; Richard

- 11h54 - Ken Fisher, Bernard Périard - St-Lambert; Denis Ostiguy, Dan Pesant - St-Jean;
- 12h00 - Junior avec Ron Harris - Cowansville; Junior avec Jean-Guy Poirier - Hemmingford;
- 12h06 - Jean Goyer, Réal Jarry - Mt-Gabriel; Ian Merkle, Raymond Périard - Steignory;
- 12h12 - Larry Jay, Alan Ogilby - Summerlea; Pat Kelahear, Phil Giroux - Montréal;
- 12h18 - Robert Routledge, Bruce Fry - Hermitage; Junior, Bill Kerr - Beaconsfield;
- 12h24 - Junior avec Stan Baird - Kanawaki; Junior, Pat Fletcher - Royal Montréal;
- 12h30 - Michel Hébert, André Gagnier - Islesmere; Eric Levine, Luc Brien - Pinegrove;
- 12h36 - René Noël, Gilles Bourassa - Shawinigan; Jean Desroches, Jules Lamont - Laval;
- 12h42 - Jean Brousseau, Adrien Bigras - Rosemère; Jacques Lalonde, Jack Bissegger - Richelieu;
- 12h48 - Michel St-Laurent, Jean-Paul Alary - Beloeil.



PETER BROEKER, à g., et JACQUES BIENVENU sont les meneurs aux classements du Championnat Molson et du Championnat Laurentide, respectivement. Le premier est un manufacturier de pots d'échappement et le second, garagiste, et tous deux participent aux courses automobiles qui seront présentées à Trois-Rivières les 5, 6 et 7 septembre.

Le Grand Prix de Trois-Rivières

Pour la deuxième année consécutive, le C.A.M. (Club Autosport Mauricien) et la brasserie Molson organisent le Grand Prix Molson de Trois-Rivières qui se déroulera les 5, 6 et 7 septembre prochains. Cette fin de semaine de course permettra au grand public de voir une épreuve de tous les championnats canadiens et québécois, soit: la Coupe Gulf Canada (Formule A), le Championnat Canadien de Tourisme (Sedans), le Championnat Molson (Formules B) et le Championnat Laurentide (voitures de production).

L'originalité du Grand Prix réside dans l'emplacement du circuit routier qui se situe partiellement dans les rues de la ville et partiellement sur le terrain de l'exposition. Soulignons que seule Trois-Rivières offre un tel circuit en Amérique; celui-ci se compare au circuit du Grand Prix de Monaco. La municipalité de Trois-Rivières, capitale du "Coeur du Québec", collabore pleinement au projet. Entre autres, disons que 80% du tracé a été repavé.

Afin d'assurer une plus grande participation des compétiteurs et d'intéresser particulièrement les pilotes de Formules, une entente entre Trois-Rivières et Lime Rock a été réalisée afin de permettre aux pilotes de participer aux 2 programmes de courses qui se déroulent la même fin de semaine. Lime Rock sera l'hôte d'une épreuve de la série Continental.

Considérant l'importance du Grand Prix Molson de Trois-Rivières et de la qualité des épreuves qui y sont présentées, les organisateurs désirent principalement aider à la popularité du sport automobile en offrant des billets à coût très modique, soit: \$5.00 en pré-vente et \$6.00 à l'entrée. Quelques personnalités de marque seront présentes; entre autres: le Ministre du Tourisme, Mme Claire Kirkland-Casgrain, ainsi que le Consul de Monaco, monsieur Michel Pasquin.

Aucun effort n'a été ménagé afin de faire du Grand Prix Molson de Trois-Rivières un événement sportif hors de l'ordinaire et nul doute que le Québec s'y rendra en grand nombre.

20 joueurs contre 20 joueurs!

Baseball

LA BELLE ET LA BELLE BÊTE! La charmante Rolandé Denis, secrétaire à la piste Blue Bonnets, photographiée avec le cheval "Hurluberlu" de J. Louis Lévesque qui participera à la course principale au programme de demain soir à B.B.

AVANT-HIER HOUSTON (6)

	AB	P	CS	PP
Alou, cd	7	1	1	0
Morgan, 2b	3	3	1	2
Wynn, cg	3	1	2	0
Mayberry, 1b	3	0	1	0
Geronimo, co	0	0	0	0
Ray, 1	0	0	0	0
Lampard, fo	1	0	0	0
Cook, 1	0	0	0	0
Howard, fo	1	1	1	1
Dilauro, 1	0	0	0	0
Menke, ac-1b	5	0	1	1
Rader, 3b	7	0	3	2
Cedeno, cc	5	0	1	0
Edwards, r	1	0	1	0
Billingham, 1	3	0	0	0
Lemaster, 1	0	0	0	0
Culver, 1	0	0	0	0
Miller, fo	1	0	0	0
Gladling, 1	0	0	0	0
Martinez, ac	2	0	0	0
TOTAUX	48	6	13	6

MONTREAL (3)

	AB	P	CS	PP
Day, cc	5	1	2	0
Jones, cg	2	0	0	0
Phillips, fo	1	0	0	0
Ryymond, 1	0	0	0	0
Hahn, fo	0	0	0	0
Reed, 1	0	0	0	0
Sutherland, fo	1	0	0	0
Marshall, 1	0	0	0	0
McGinn, 1	0	0	0	0
Laboy, fo	1	0	0	0
Staub, cd	6	0	1	2
Bailey, 3b-1b-cg	5	0	3	0
Gosger, 1b	3	0	0	0
Brand, 3b	3	0	0	0
Bateman, r	5	0	0	0
Stachle, 2b	6	0	1	0
Wine, ac	6	1	2	0
Morton, 1	2	0	0	0
Faircy, cg	1	1	0	0
Boccabella, 1b	1	0	0	0
TOTAUX	49	3	9	2

AVANT-HIER HOUSTON (6)

	AB	P	CS	PP
Houston 002 010 000 000 3-6				
Montréal 000 000 300 000 0-3				
E-Menke 2. LSB - Houston 17, Montréal 15. DJ - Montréal 2. 2b Wine, Cedeno. 3b - Staub. CIR: Morgan se. Sac - Hahn, Menke. BV - Wynn, Morgan.				
ML CS P PM BB R				
Billingham 6 5 3 2 2 1				
Lemaster 1 3 1 0 0 1 0				
Culver 1 2 3 0 0 0 1 1				
Gladling 1 1 0 0 1 1 0				
Ray 1 0 0 0 0 0 0				
Cook: G, 3-4 2 2 0 0 1 3				
Dilauro 1 0 0 0 1 1				
Morton 7 6 3 3 7 1				
Raymond 2 1 0 0 1 1				
Reed 2 2 0 0 2 1				
Marshall: P, 1-6 1-3 4 3 3 3 2				
McGinn 1-3 0 0 0 0 1				
Sauvé - Dilauro 3. APL - Par				
Billingham, Jones, ML - Marshall.				
T - 3:51. A - 19:87.				

MONTREAL (3)

	AB	P	CS	PP
Day, cc	5	1	2	0
Jones, cg	2	0	0	0
Phillips, fo	1	0	0	0
Ryymond, 1	0	0	0	0
Hahn, fo	0	0	0	0
Reed, 1	0	0	0	0
Sutherland, fo	1	0	0	0
Marshall, 1	0	0	0	0
McGinn, 1	0	0	0	0
Laboy, fo	1	0	0	0
Staub, cd	6	0	1	2
Bailey, 3b-1b-cg	5	0	3	0
Gosger, 1b	3	0	0	0
Brand, 3b	3	0	0	0
Bateman, r	5	0	0	0
Stachle, 2b	6	0	1	0
Wine, ac	6	1	2	0
Morton, 1	2	0	0	0
Faircy, cg	1	1	0	0
Boccabella, 1b	1	0	0	0
TOTAUX	49	3	9	2

CHICAGO 001 000 000 - 1 9 2
Los Angeles 000 200 20x - 4 10 0
Hands, Pizzaro 7e et Hundley; Moeller, Brewer 8e et Haller. LG: Moeller (6-6). LP: Hands (14-10). A: 21:52.

Un triple de deux points de Bill Russell à la 7e a procuré la victoire aux Dodgers.

LIGUE AMERICAINE (2e Partie)

Californie 000 010 036 - 10 14 1
Detroit 120 000 020 - 5 9 0
Bradley, Garrett 9e, Fisher 9e, Laroche 7e, Tatum 8e, Queen 9e et Egan; Niekro, Scherman 8e, Hiller 9e, La Grow 9e, Patterson 9e et Price. LG: Tatum (8-3). LP: La Grow (0-1). Circuits: Repoz 10e, Johnstone 9e, Johnson 10e, Collins 1er.

(Jay Johnstone a frappé un grand chelem à la 9e manche pour les Angels.)
Washington 020 001 00 - 3 8 3
Chicago 002 000 011 - 4 9 1
Coleman, Pena 8e, Knowles 9e et Casanova; Moore, Murphy 7e, Wood 9e et Herrmann, Josephson 9e. LG: Wood (8-11). LP: Knowles (2-12).

Oakland 001 000 000 - 1 10 1
Baltimore 004 100 00x - 5 8 0
Segui, Fingers 9e, Lindblad 7e, Locker 7e et Tenace; McNally (20-7) et Eschebarten.
(Dave McNally est devenu le premier lanceur des majeures à remporter 20 victoires cette saison.)

New York 010 000 001 - 2 7 0
Kansas City 000 000 000 - 0 7 0
Kline, Aker 8e, Peterson 9e, McDaniel 9e et Gibbs; Drago et Kirkpatrick. LG: Peterson (14-9). LP: Drago (7-13).

Milwaukee 000 000 200 - 2-4 7 0
Cleveland 001 000 010 0 - 2 10 0
(10 manches)
Lockwood, Sanders 9e et McNetney; McDowell, Higgins 9e, Austin 10e et Fosse. LG: Sanders (3-0). LP: Higgins (4-5). Circuit: Foster 10e.

Boston 000 000 010 - 1 9 0
Minnesota 000 000 000 - 0 7 0
Rombo, Brett 9e, Wagner 9e et Satriano; Zepp, Hall 8e, Williams 8e, Perrano 9e et Mitterwald. LG: Brett (4-7). LP: Hall (6-6). Circuit: T. Contigliaro 25e.

Washington 000 000 100 - 1 10 0
Chicago 100 001 10x - 3 7 0
Cox, Pena 7e et French; Janski, Wood 8e et Josephson. LG - Janski (9-14). LP - Cox (7-10). Circuits: Rodriguez 7e, O'Brien 7e, May 10e. A. - 3:72.

MAISON D'ÉDITION REPRÉSENTANT POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

FONCTIONS: Visiter les commissions scolaires, rencontrer les professeurs, directeurs, etc., afin de faire connaître nos publications.
QUALIFICATIONS: Une excellente éducation, une bonne présentation, expérience dans le domaine scolaire si possible.
TRAITEMENT: Basé sur l'expérience et les qualifications. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae en incluant les références et en faisant mention du salaire désiré.
Ecrire à: **Le Directeur du Personnel Case 1363, Le Devoir.**

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL Postes vacants

- Technologiste médical (e) R.T.
section biochimie
Qualifications:
- Être diplômé (e) de l'université
- Expérience en biochimie
- Cuisinier-pâtisseries
Scolarité: 9e année
Expérience dans le secteur hospitalier
Connaissance approfondie de la cuisine de base.
Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature à: Institut de Cardiologie de Montréal, Service du Personnel, 5000 est, rue Bélanger, Montréal 410, Qué. Tél.: 376-3330 poste 267

L'HÔPITAL MAISONNEUVE ARCHIVISTE (ENSEIGNEMENT)

Personne qui aura la responsabilité d'organiser, d'appliquer le programme d'enseignement qui s'adresse aux stagiaires en archives médicales. Révéable dans l'accomplissement de ses fonctions au chef de service des archives médicales. Travail en collaboration avec le responsable de l'option "archives médicales" au Cegep. Souhaitons que le candidat ait acquis 4 années d'expérience. Salaire à déterminer selon qualification et expérience. Se présenter ou appeler: Gérant du personnel, Hôpital Maisonneuve, 5415 boul. l'Assomption, Montréal, Qué. Tél.: 254-8341 local 417

ACTUARIAT ANALYSTE - PROGRAMMEUR

QUALIFICATIONS:
■ Maîtriser le Cobol et le Fortran
■ Connaissance des 4 premiers examens d'actuariat
TÂCHES
■ Améliorer le système d'informatique existant
■ Développer de nouveaux concepts en collaboration avec ses actuaire
AVANTAGES
■ Bénéfices sociaux
■ Traitement selon compétence initiale et résultats obtenus
■ Participation au développement d'une firme de consultants
GILLES BLONDEAU & COMPAGNIE
Conseillers et actuaire
612 ouest, rue St-Jacques
Montréal 101

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS SURINTENDANT ADJOINT À L'ASSURANCE INDIVIDUELLE

LA FONCTION
Sous l'autorité du surintendant des ventes à l'assurance individuelle, collabore à la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des activités des bureaux de ventes régionaux. Participe à la mise en application des programmes de formation et à l'établissement de matériel d'aide à la vente.
LE CANDIDAT
1- Instruction de niveau universitaire de préférence ou l'équivalent. Formation professionnelle avancée en assurance-vie.
2- Expérience soit comme représentant dans la vente d'assurance-vie, soit comme gérant d'un bureau ou une fonction administrative équivalente dans un siège social.
3- Aptitude à diriger du personnel.
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au Directeur du personnel, L'Assurance-Vie Desjardins, 200, Avenue des Commandeurs, Lévis, Québec. Tél: 1 (418) 835-2404.

Assistante Directrice des soins infirmiers à l'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Hôpital de 110 lits avec projet d'expansion
Qualifications:
- Qualités de chef
- Expérience en administration
- Bacc. en sciences infirmières
- Expérience en cardiologie désirable
Adresser curriculum vitae avant le 18 septembre 1970 à: Institut de Cardiologie de Montréal, a/s Directrice des soins infirmiers, 5000 est, rue Bélanger, Montréal 410, Québec.

Les Syndics des Écoles Catholiques de Greenfield Park Postes à combler

- Spécialiste en musique pour classe élémentaire de musique instrumentale type Orff.
- Psychologue à temps partiel.
Qualifications: - Diplôme universitaire
- Expérience requise
Pour rendez-vous téléphoner à: **671-6443**

POSSIBILITÉ DE FAIRE CARRIÈRE EN TRADUCTION (Français-Anglais)

Le candidat sera bachelier-èrtes ou aura une formation équivalente, parlera couramment anglais et français et aura une connaissance générale du vocabulaire technologique et commercial dans les deux langues.
La Position: Traduire du français à l'anglais, la correspondance, les contrats, études, brochures techniques et matériel pour la promotion de la compagnie ainsi que faire la traduction des mêmes textes de l'anglais au français. Rélevant également du traducteur la charge de cours de français pour les membres de la direction et autres fonctions connexes au Service du Personnel.
La Compagnie: Téléphone du Nord limitée est une compagnie de moyenne importance fournissant des services de communication et téléphonique à quelques 100,000 usagers du nord-est ontarien et du nord-ouest québécois. Son siège social se trouve à New Liskeard en Ontario. Nous offrons des avantages sociaux, conditions de travail et régime de retraite concurrentiels. La rétribution se situe entre \$6,000 et \$8,000 selon l'éducation, l'expérience et la compétence.
Faites parvenir votre curriculum vitae à: Directeur du personnel, Téléphone du Nord Ltée, Case "H", New Liskeard, Ont.

LA COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS DEMANDE UN ANALYSTE - PROGRAMMEUR (INFORMATIQUE)

FONCTION: Effectuer des études complexes en vue de solutionner au moyen de techniques de recherche opérationnelle ou par l'application de méthodes de calculs numérique et statistique, différents problèmes d'ordre administratif ou scientifique. Effectuer la programmation nécessaire à la réalisation des travaux.
QUALIFICATIONS: Posséder un diplôme universitaire (16 années de scolarité minimum). Posséder un minimum de 3 ans d'expérience en fonction des techniques municipales en informatique. Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de la programmation de l'analyse de l'informatique, de l'analyse des procédés administratifs. Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.
SALAIRE: À discuter selon la compétence et l'expérience.
OFFRE DE SERVICES: Veuillez noter que toute demande doit être accompagnée d'un "curriculum vitae", résumé exact des études et expériences, adressée le ou avant le 14 septembre 1970 au Comité Exécutif de la Communauté Régionale de l'Outaouais, 72, rue Laval, Hull, P. Qué.

École de langues vivantes recherche PROFESSEURS D'ANGLAIS ET PROFESSEURS DE FRANÇAIS
Spécifier âge, méthodes et expérience. Adresser curriculum vitae à: **Case 1362, Le Devoir**

HÔPITAL ST-JOSEPH DE LACHINE demande **- TECHNOLOGISTES MÉDICAUX** à temps complet pour laboratoires d'hématologie et/ou biochimie. **- INFIRMIER (E) S AUTORISÉ (E) S** à temps complet ou partiel, jour, soir et nuit. Prière de communiquer avec: Service du Personnel, 650 - 16e avenue, Lachine, Qué. Tél.: 637-2351 poste 37

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions: Sous la direction générale du vice-recteur à la gestion académique, assurer le fonctionnement efficace et la coordination des divers services aux étudiants; conseiller la direction de l'Université en ce qui a trait aux relations entre cette dernière et les étudiants; promouvoir et coordonner le développement des services et des activités relevant de sa juridiction et les faire connaître par les moyens appropriés; mettre en application les politiques des Services aux Étudiants.
Qualifications: Diplôme universitaire; habitude et facilité de contact avec les étudiants de niveau universitaire; expérience administrative appropriée. Salaire à déterminer selon qualifications académiques et années d'expérience.
Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet avant le 3 septembre 1970 au

Directeur, Service du Personnel, Université de Montréal, Case postale 6128, Montréal, (Qué.)

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
Direction de la planification
DEMANDE

Un aménagiste régional et urbain
FONCTIONS: sous l'autorité du directeur de la planification le titulaire du poste devra:
1. participer à l'élaboration d'un schéma d'aménagement régional;
2. plus particulièrement, exécuter diverses études de rentabilité et de localisation dans les secteurs industriel et commercial;
3. en collaboration avec les autres professionnels de la Société, établir et maintenir des relations auprès des différents organismes publics ou privés de la région.
CONNAISSANCES REQUISES
1. diplôme universitaire en urbanisme, aménagement des ressources ou économie.
2. au moins trois années d'expérience dans le domaine concerné.
3. une connaissance en informatique serait un atout mais n'est pas exigée.
SALAIRE: selon qualifications et expérience. Les postulants devront faire parvenir leur curriculum vitae (qualifications, expérience ainsi que dossier académique) au: Directeur de l'administration, Société d'aménagement de l'Outaouais, C.P. 666, Hull, P. Qué. Date limite de mise à la poste des inscriptions: 4 septembre 1970.

VENTE D'AUTOMNE

Morgan
COMPAGNIE DE LA SAIE D'HUDSON

Aubaines extraordinaires dès aujourd'hui!

Aubaines extraordinaires chez Morgan:

centre-ville, Dorval, Rockland et Boulevard,
Sélection à Snowdon.

Chez Morgan, achetez avec
un compte Tout-Achat.

Heures d'ouverture des cinq magasins Morgan:
Jeudi et vendredi: de 9h.30 à 9h. Samedi de 9h. à 5h.

- * Nouveaux articles d'automne
à prix très avantageux!
- * Prenez un cahier de la Vente d'Automne
dans n'importe lequel des magasins Morgan.
- * Regardez bien! Il y a des centaines
d'aubaines formidables pour vous,
votre famille et votre foyer.